

Carmen Nogales

R A P P O R T

S U R

"TRANSMISSION DES BIENS. TRANSMISSION DES SAVOIRS A
VILLARS EN AZOIS. 1750-1988"

Directeur: Jean René TROCHET
Conservateur au Musée des Arts
et Traditions Populaires.

Paris, Junio 1990.

"TRANSMISSION DES BIENS. TRANSMISSION DES SAVOIRS A
VILLARS EN AZOIS. 1750-1988"

	Pages

I) INTRODUCTION	3
II) EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE ET SOCIO-ECONOMIQUE: 1836-1989.	6
II-1) Données démographiques.	6
II-2) Etapes de l'évolution économique.	10
II-3) Analyse par secteurs économiques.	15
II-3-1) Secteur agricole.	15
II-3-2) Secteur artisanal.	19
II-3-3) Secteur forestier.	20
II-3-4) Secteur services.	21
II-4) La population actuelle:	22
II-4-1) Aspects démographiques.	22
II-4-2) Aspects socio-économiques.	24
III) LES STRUCTURES FAMILIALES DE 1836 à 1988	
III-1) Taille moyenne	28
III-2) Structures familiales: Analyse du tableau	32
III-3) Logique sur la résidence:	
III-3-1: Evolution de la résidence pour une ligné familiale: "Remenant"	33
III-3-2: Evolution de la résidence dans l'espace: exemple: "Petite rue ou rue de l'église". Début du siècle - Fin du siècle.	45

IV)	ENDOGENIE ET PARENTE.	56
	IV-1) Endogamie: parenté et consanguine.	56
	IV-2) Exogamie: aire du choix du conjoint.	66
V)	LA TRANSMISSION DES BIENS.	76
	V-1) Aspects de la transmission autrefois:	
	V-1-1) De tonnelier à agriculteur	78
	V-1-2) La transmission vers la moitié du siècle.	86
	V-2) Les aspects contemporains de la transmission.	
	V-2-1) Le Remembrement	98
	V-2-2) Les agriculteurs qui habitent Villars	101
	V-2-3) Les agriculteurs qui n'habitent pas Villars	108
VI)	L'ANALYSE DE LA TRANSMISSION: La grande ferme et les manouvriers.	
	VI-1) La famille Quilliard	112
	VI-2) Généalogie et historique de la famille Quilliard: 1692-1877.	113
	VI-3) Installation de la famille Quilliard à Villars: 1881.	124
	VI-4) Le travail à la ferme: la vie quotidienne: les manouvriers (1896-1936).	134
	VI-5) Création de la Société Quilliard: 1924.	139
VII)	LA TRANSMISSION DES SAVOIRS.	154
	VII-1) La forêt communale: historique	155
	VII-2) Les droits d'affouage.	156

VII-3) Le discours sur l'apprentissage:	
VII-3-1) Les débardeurs	171
VII-3-2) De père agriculteur fils débardeur	175
VII-3-3) Le bûcheronnage	180
VII-3-4) Bûcheron - ouvrier agricole et vigneron	181
VIII) CONCLUSION: Villars demain?	187
IX) BIBLIOGRAPHIE	189

TRANSMISSION DES BIENS ET TRANSMISSION DES SAVOIRS A
VILLARS-EN-AZOIS
1750-1988

I) INTRODUCTION

Villars-en-Azois est située dans une avancée que forme le département de la Haute Marne, à l'Ouest, entre les deux départements voisins de l'Aube et de la Côte d'Or; on y est encore en Champagne, mais la Bourgogne commence à moins de 10 kilomètres plus au Sud. (Voir carte page 3).

Notre intérêt vise à savoir comment le jeu de la transmission se révèle-t-il représentatif des coupures qui ont eu lieu au long de la période concernée dans la vie quotidienne de la population de Villars. Des coupures qui ont mis en question des aspects si simples comme l'accès au travail et à l'emploi, la reproduction biologique et sociale et les liens de parenté, l'identité celle des individus et celle du village, les faits de sociabilité et voisinage... des bouleversements qui font exclamer aux anciens: "...la vie et le travail autrefois étaient dur, très durs...!mais nous n'étions pas des malheureux!..."

Ces bouleversements, ces changements et ces coupures dont les gens nous ont fait un grand écho sont testés dans les documents d'état civil, dans les archives communales et dans les archives familiales. Ceux-ci de plus en plus nombreux, nous suggèrent un des aspects positifs de l'évolution du monde rural: le progrès économique et social des laboureurs depuis son accès à la propriété des moyens de production. Cependant depuis les années 1970 ce progrès économique concourt à bénéficier un nombre très restreint des propriétaires.

La transmission et la succession sont sensibles à tous ces problèmes que les acteurs essaient de résoudre à chaque période par un mélange de tradition et de

modernité.

D'abord, l'écologie villageoise délimite un patrimoine différent suivant les secteurs économiques occupés par les habitants. Nous savons que les deux ressources économiques de Villars, depuis toujours, sont l'exploitation de la terre et l'exploitation de la forêt. Les conditions économiques n'étant pas les mêmes d'une génération à la suivante, la connaissance de celles-ci dans un premier temps nous permettra plus tard de mieux aborder les faits des héritages. Dans la logique traditionnelle de la transmission l'héritage matériel et culturel, se fondent en un seul, ainsi l'héritier doit succéder son père. Cette théorie, "de tel père tel fils", s'éloigne parfois de la pratique. Ainsi l'évaluation des conditions et des modalités de la transmission et de la succession ne peuvent pas être considérées isolées des conditions économiques dans lesquelles les habitants de Villars s'encadrent à chaque génération. Cela nous permet réléver les coupures dans la logique traditionnelle et d'observer les nouvelles tendances par rapport aux mécanismes de la transmission des biens et des savoirs.

La première partie de notre étude traite sur l'évolution démographique et socio-économique de Villars. Ensuite, le deuxième et troisième chapitres comprennent l'analyse des structures familiales et l'étude de l'endogamie au long de la période concernée. Du chapitre cinq jusqu'au septième l'étude considère plus précisément la transmission et la succession. Pour certains métiers l'un et l'autre aspect se complètent, - cependant lorsqu'il n'existe pas un patrimoine familial à transmettre c'est plutôt la succession et non la transmission qui est considérée.

En ce qui concerne la méthode d'investigation employée, il s'agit des deux démarches classiques en ethnologie européenne. D'une part les documents des archives ont été systématiquement recueillis ou transcrits: notamment les actes d'état civil, les recensements de la population et des documents cadastraux; d'autres documents ont été, tout simplement consultés: les délibérations du Conseil municipal, des journaux locaux, etc. D'autre part au long des enquêtes sur le terrain nous avons contacté la majorité de la population au long de six séjours sur le terrain. Enfin, des documents photographiques ont été réalisés pour des aspects toujours vivants sinon des photos anciennes ont été empruntés.

Dans un deuxième temps, les documents des archives ont été traités informatiquement pour obtenir des résultats statistiques qui ont été traduits en explications sur la vie quotidienne.

Situation Villars-eu-Azois - France de l'est -



II) EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE ET SOCIO-ECONOMIQUE DEPUIS
1836 JUSQU'A 1989

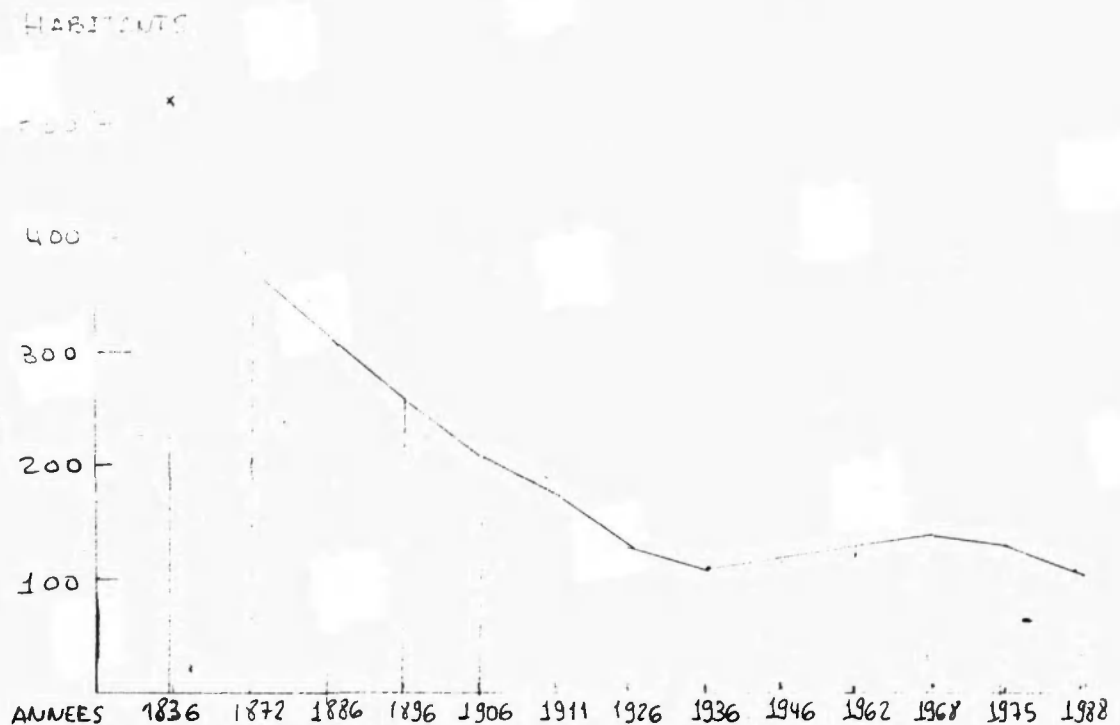
II.1.) Données démographiques

Pour l'évaluation démographique et socio-économique notre étude débute en 1836, date du premier recensement de la population. A cette date Villars comptait 514 habitants. A partir de 1851, les pertes s'accroissent, parfois brutalement.

Dates	Habitants	Habitants d'origine étrangère
1836	514	
1851	537	
1872	392	
1886	317	
1896	266	
1906	228	
1911	190	
1926	161	
1936	126	22
1946	130	19
1962	137	
1968	147	
1975	135	
1988	105	

Les pertes démographiques sont comparables à celles suivies par le Canton et le département au long de la même époque (1). C'est grâce à l'arrivée des étrangers que la courbe augmente de quelques points à la veille de la Deuxième Guerre Mondiale et jusqu'aux années 1968; mais à partir de cette date, de nouveau, la désertification progresse.

(1) Marcel HENRIOT, "L'évolution démographique et économique entre 1850 et 1950" Cahiers Hauts Marnais



Courbe évolution démographique

Entre 1836 et 1872 la disparition de presque 130 habitants s'explique par des causes naturelles, car la première épidémie du choléra est datée dans la région, autour des années 1840 et la troisième de l'année 1854. On note 32 décès en 1854 à cause du choléra.

Les crises économiques s'installent dans le département à partir de 1860. A cette date, le développement de la métallurgie à l'abri des chemins de fer vont mettre fin à une des industries plus anciennes de la région, les forges. Le bois aussi sera atteint -dans une bonne mesure- car on n'a plus besoin d'alimenter les forges. En outre, pour notre commune, un autre mal assolera la région à la fin du XIXème siècle, la crise phylloxérique anéanti les vignobles du pays, elle s'étend aux autres régions viticoles limitrophes. Désormais, l'artisanat de la tonnelerie, très important à Villars, disparaîtra complètement. A nouveau la main d'oeuvre concernée par l'exploitation du bois sera touchée.

L'abandon des ressources économiques se maintient jusqu'à la deuxième décennie du XXème siècle ce qui détermine la désertification du pays. D'ailleurs les événements politiques vont accélérer la régression socio-économique. Résultat: départ d'un nombre important des gens du village entre les années 1906 et

1936. Le départ est si important qu'il sera nécessaire de faire appel à la main d'oeuvre étrangère pour travailler les champs et les bois. Presque un 18% de la population est d'origine étrangère entre 1936 et 1946.

A partir de 1872 sur les listes nominatives de la population apparaît inscrite la nationalité sous la rubrique "lieu de naissance". A cette date Villars comptait 392 habitants dont la plupart nés au village. Vingt personnes sont nés dans des villages voisins du département de la Haute Marne, et une quantité similaire dans des villages des départements proches, l'Aube et la Côte D'Or. Seul un chef de ménage est inscrit comme étranger, originaire de Bavière (Allemagne), il travaille comme berger, sa femme dont le patronyme nous indique aussi ses origines étrangères est née à Bierne (Haute Marne). Ils ont une fille de deux ans née à la commune.

Plus tard aux années 1921 nous observons que cette famille travaille pour la plus grande ferme du village nommé assez souvent "le château" par les informateurs. Une famille d'origine suisse y est employée à la même date. Deux autres familles étaient d'origine belge. Le dernier descendant d'une des familles belges nous raconte que: "...son père s'avait installé à Villars à l'âge de 55 ans, après la première guerre mondiale...". "...Il est né en France, mais a vécu pendant sa jeunesse en Belgique...". La première fois qu'il vient, ... c'est grâce aux congés payés du Front Populaire..., à Villars c'est en 1937 rendre visite à son père. Celui-ci avait créé un petit commerce à côté de la petite maison qu'il acheta dans le pays... celle-ci avait un petit bout de terrain,... Dans sa jeunesse, il avait travaillé comme gérant -boucher d'une coopérative... A Villars, il s'occupait aussi de tuer les cochons...

Ensuite entre les années 1930 et 1940 ce sont les polonais et les italiens qui sont venus. "... On allait chercher les polonais parce que les champs étaient désertifiés, il n'y avait personne qui voulait travailler les champs et les bois..." nous a dit le même informateur. A partir des années 1930 deux familles et puis cinq d'origine italienne sont citées dans la liste nominative l'année 1936. Ils travaillent les bois comme bûcherons ou comme charbonniers.

"...On se renseignait auprès du Consulat... nous raconte la petite-fille, âgée d'environ 60 ans, d'un italien venu à travailler comme bûcheron: "... mon

grand-père avait été embauché en 1924 par un marchand de bois... Il avait son contrat de travail..." souligne-t-elle. "...Souvent les patrons allaient chercher leurs ouvriers. Ils contactaient par l'office du travail et le consulat la main d'oeuvre nécessaire..."

Le nombre des maisons inhabitées est représentatif de la désertification du village. Ainsi en 1921 il y en a 41. Ces maisons servaient souvent de refuge aux nouveaux venus. A partir de cette date les recensements font référence à l'installation d'une importante main d'oeuvre étrangère, lorsqu'ils indiquent: "... maison habitée provisoirement par des polonais...", "...maison occupée momentanément par des charbonniers italiens...", etc. En fait, il est difficile de saisir le nombre et la date exacte d'arrivée des familles étrangères car souvent elles s'installent provisoirement au village et seulement elles sont retenues dans les documents lors de son ancrage définitif.

Par ailleurs, les documents relatifs à la population sont disparus entre 1936 et 1962 c'est-à-dire autour de la Deuxième Guerre Mondiale. Sur le document plus récent sont censées des nouvelles familles étrangères: cette fois, d'origine portugaise et espagnole. "... Mon père viendra à Villars à la fin de la guerre d'Espagne, il était républicain et alors il était poursuivi par Franco... nous raconte la fille, née la même année du départ de son père. Celle-ci deviendra orpheline et sera élevée par ses tantes religieuses en Espagne. Lorsqu'elle atteint l'âge adulte, aux 18 ans, elle viendra rejoindre son père à Villars. Dès son arrivée elle lui aidera à faire le bûcheronnage aux bois.

La dernière famille étrangère installée à Villars est d'origine portugaise et son installation date de la fin des années 1960. Dans le recensement de 1968 deux familles portugaises habitaient "les Soyies" c'est-à-dire elles baraquaient dans la forêt privée. Les deux chefs de ménage étaient apparentés, ils étaient oncle et neveu.

Le travail dans la grande ferme et le bûcheronnage furent les principaux emplois de ces familles immigrés.

Encore aujourd'hui nous trouvons des traces de cette logique d'habitat. Lors de notre séjour en décembre

1989, nous avons repérée à l'entrée du village une voiture et son remorque. Elle est placée hors du bourg, près du ruisseau, au carrefour du chemin qui monte vers les bois communaux et le commencement de la rue des chèvres. Un ancien bûcheron nous a confirmé que c'était des turcs installés dans la camionnette pour travailler les bois...mais à part le Maire personne n'a pas communiqué avec eux, "... ils ne font pas du bruit nous a dit le même informateur.

II.2.) Etapes de l'évolution économique

Les deux ressources économiques de Villars sont depuis toujours l'agriculture et la forêt. L'importance d'une ressource économique sur l'autre sera déduite de l'évaluation des données professionnelles.

Pour l'analyse économique nous avons utilisé les listes des recensements, celles-ci existent depuis 1836 jusqu'en 1968, en plus des données actuelles élaborées sur le terrain et concernant particulièrement la population actuelle. La profession du chef de ménage a été saisie systématiquement et ensuite codifiée par secteurs économiques.

Les différentes professions enregistrées dans les recensements ont été regroupées en huit secteurs économiques. Les secteurs agricole, artisanal, forestier, services, industrie. Le sixième concerne le travail des femmes et dans le septième sous la rubrique "autres" sont regroupés les pensionnaires. En définitive nous avons formé un secteur pour tous ceux dont la profession n'est pas définie dans les documents. La population active résulte de déduire ce secteur des autres effectifs. (Voir tableau 1 : page suivante).

Les effectifs du dernier secteur "sans profession" augmentent progressivement du début à la fin de notre étude. Il s'agit d'hommes et de femmes, souvent, veufs dont l'âge moyenne dépasse souvent les 65 ans. La logique de l'augmentation du nombre d'habitants sans profession se comprend du fait que la vie moyenne des gens a aussi augmenté tout au long de la période concernée. Dans ce sens, les lois de l'offre et de la demande ne sont plus les mêmes pendant la première

époque de notre étude: de 1836 à la fin du siècle et le reste du temps. En théorie, depuis que l'espoir de vie par personne augmente, les possibilités de travail diminuent. Par conséquent, pour la population en âge active, le prolongement de l'espoir de vie signifie - dans un contexte de crise économique - : l'émigration et le départ vers les grandes villes industrielles constituent les débouchés pour ceux "sans-emploi".

Le tableau de la page suivante montre l'occupation économique des habitants par secteur et année recensée. Nous observons une augmentation progressive de 1836 à 1856 du nombre d'habitants actifs. Ensuite, des périodes instables se suivent: une chute en 1861 s'atténue pour réapparaître en 1876. Récupération, encore, en 1881 et depuis cette année la courbe jusqu'en 1968.

Les pertes de la population de la deuxième moitié du XIXème. siècle étant dûes à des épidémies qui atteignent surtout la population infantine et les femmes, cela explique le maintien d'un chiffre comparable de population active entre 1836 et 1872, bien que la population passe de 514 à 392 habitants.

L'influence des crises économiques se fait sentir à la fin du XIXème. siècle. Ainsi entre 1881 et 1891, en 20 ans, la population active descend de 40 personnes. Les cycles se répète, à raison d'environ 30 personnes de moins par cycle successif de 20 ans, nous arrivons en 1921 à une population active de 40 habitants sur un total de 142 .

A Villars, c'est d'abord le secteur artisanal qui est touché par la crise économique, il est suivi ensuite du secteur forestier. Cependant celui-ci est de loin le secteur agricole est le moins affecté par la crise de la fin du siècle dernier, au contraire l'agriculture connaît depuis 1920 une augmentation de la production céréalière et des changements importants dans les exploitations. Dans ce secteur la crise se commence à partir des années 1965.

L'arrivée des immigrants permet compenser la main d'oeuvre déficitaire dans ce secteur et aussi dans le secteur forestier, dans un premier temps. Ce qui explique l'augmentation de la population active entre 1931 et 1936. Cependant la dernière rechute importante atteint à nouveau la population active après la Deuxième Guerre Mondiale.

EVOLUTION ECONOMIQUE VILLARS EN AZOIS 1836 - 1968

SECTEURS	1836	1841	1846	1851	1856	1861	1866	1872	1876	1881	1886	1891	1896	1901	1906	1911	1921	1926	1931	1936	1962	1968	
AGRICULTURE	60	59	56	64	54	41	52	52	41	64	64	40	30	25	24	25	23	18	25	22	13	12	
ARTISANAL	27	27	26	30	26	24	29	30	24	22	13	8	10	8	6	5	2	-	1	-	-	-	
FORESTIER	49	45	45	46	43	42	52	47	44	40	33	33	27	21	23	14	9	5	5	11	1	4	
SERVICES	6	11	9	15	18	11	8	14	11	11	16	12	11	8	10	8	5	6	5	5	5	1	6
INDUSTRIE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	2	1	-	3
T. FEMMES	3	1	1	3	2	4	2	3	1	2	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AUTRES	1	2	-	3	1	2	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	3	2	
SANS PROFESSION	-4	-8	-3	-2	-11	-6	-5	-2	-2	-1	-3	-20	-24	-24	-18	-24	-18	-26	-15	-15	-16	-20	
EFFECTIFS	151	154	143	164	166	131	150	151	125	146	132	116	104	88	82	77	58	56	53	55	34	48	
POPULATION ACTIVE	147	146	140	162	155	124	145	149	123	143	129	96	80	64	64	53	40	30	38	40	18	28	

Les changements socio-économiques sont ici au premier plan pour expliquer la désertification du village. Le développement des moyens de transport et des communication ont favorisé le départ des habitants. industrialisées des environs.

Pour mieux évaluer l'évolution par secteurs économiques actifs nous considérons dans le tableau suivant les pourcentages par population active dans les secteurs: agricole, artisanal, forestier et services.

Secteur	Dates							
	1836	1851	1872	1896	1911	1936	1962	1968
Agricole	42%	41%	36%	37%	47%	59%	86%	48%
Artisanal	20%	20%	22%	15%	11%	0%	0%	0%
Forestier	34%	29%	32%	34%	26%	30%	7%	16%
Services	4%	10%	10%	14%	15%	14%	7%	24%
Effectifs	143	156	145	80	53	39	15	25

Dans le secteur agricole nous observons une légère modification de 5 points entre 1836 et 1896, des faibles variations à la suite des épidémies qui ont affecté d'une part la population et d'autre les vignes. En fait, le nombre de vigneron varie entre quatre et sept depuis 1836 jusqu'en 1896, en 1906, passe à deux, et dans le recensement suivant, celui de 1911, il n'y a plus de vigneron. Désormais, ils sont devenus tout simplement des "cultivateurs".

Si le XIXème. siècle peut être caractérisé par l'équilibre entre l'exploitation de la forêt et de l'agriculture: chaque secteur employait autour d'un 50% de la population active, à partir du XXème. siècle la rupture de cet équilibre bois-terres se réalise en faveur de l'agriculture. Le pourcentage de population

occupée dans ce secteur progresse tout au long de la première moitié du XXème. siècle. A la veille du Remembrement il atteint le 86%. Cet événement redistribue les activités économiques, et désormais la population s'oriente vers le secteur services.

La vie économique villageoise se rééquilibre après chaque crise conjoncturelle. Elle est marquée par le départ d'un bon nombre d'habitants.

En résumé, les épidémies d'abord et plus tard les conséquences de la crise économique de la fin du XIXème. siècle diminuent une partie importante de la population autochtone. Les besoins de main d'oeuvre sont compensés par l'arrivée des gens d'autres départements français et surtout par des étrangers. Ceux-ci permettront le renouvellement de la population à la veille de la deuxième guerre mondiale. La population née à cette date sera atteinte par les changements socio-économiques et techniques qui se développent à grande vitesse après les années 1950. A cette époque le secteur agricole étant presque le seul en activité, il souffrira des modifications importantes dont les conséquences sont à l'heure actuelle la presque disparition des agriculteurs villageois.

Enfin, les différentes crises socio-économiques ont déterminé les étapes économiques suivantes: la première, qui s'étend des années 1836 jusqu'aux années 1896, caractérisée par un équilibre entre l'exploitation agricole et l'exploitation forestière. C'est surtout grâce au secteur artisanal que l'équilibre entre les secteurs est possible. En effet, l'activité des tonneliers participe des deux secteurs à la fois, car ils fournissent les tonneaux aux producteurs viticulteurs et par conséquent les tonneliers ont besoin de la main d'oeuvre forestière pour couper et préparer les bois des tonneaux.

La deuxième étape, entre 1896 et 1936, est caractérisée par la disparition complète du secteur artisanal. Le secteur forestier et surtout le secteur agricole sortent bénéficiaires de la crise.

Cependant dans un troisième temps, de 1936 à 1962, les activités concernant le secteur forestier disparaissent presque et l'agriculture devient l'activité par excellence au village. Ce secteur

souffrira de changements importants dans la quatrième étape, entre 1962 et 1970, dont les conséquences sont à l'heure actuelle l'existence de deux agriculteurs au village. Cette période est surtout caractérisée par la désertification du pays comme conséquence de la rareté des ressources économiques. Le développement du secteur services dans les villes environnantes attirent la population rurale.

II.3.). Analyse par secteurs économiques

Afin d'observer les conséquences des changements secteur par secteur nous considérons ensuite chaque secteur économique.

D'abord, nous précisons que la délimitation et la définition des différents métiers sert simplement à encadrer l'étude dans un contexte significatif et orientatif pour notre recherche car en général les gens participaient des plusieurs métiers à la fois. Pourquoi se définir pour un ou autre métier?, en quoi cela était un choix individuel? ou encore comment la société délimitait cette élection? sont des questions à analysées dans les chapitres sur la transmission et la succession.

II.3.1). Secteur agricole

En ce qui concerne l'agriculture la différenciation socio-économique est contenue suivant on parle de propriétaires, cultivateurs ou main d'oeuvre employée par les grandes propriétaires. Ce sont des définitions à rapprocher des dimensions des exploitations ainsi que des tâches accomplies. Les manouvriers, journaliers, domestiques du XIXème. siècle sont devenus les ouvriers ou mécaniciens agricoles du XXème.

Les tableaux de la page suivante concernent, le premier à l'évolution des métiers agricoles, et le deuxième résume l'évolution des deux groupes sociales du secteur c'est-à-dire, cultivateurs-propriétaires et le groupe manouvriers.

Dans le groupe de "cultivateurs" nous avons inclus

ceux-ci en plus des exploitants agricoles, rentiers, propriétaires et vigneron. Et le groupe "main d'oeuvre" contient les autres métiers agricoles.

Dans le secteur agricole, nous observons, d'abord, la disparition des bergers et des vigneron à la fin du XIXème. siècle. Les vignes abandonnées en friches seront plus tard récupérées par la forêt. Les terres cultivées -soumises à un assolement trienal- produisent surtout des céréales: avoine, orge et blé. Celui-ci étant le plus important. Sur les terres en jachère, ou quart de terre n'est pas mis en culture chaque année, pâturaient autrefois les moutons. Ainsi la terre se reposait; parallèlement l'élevage des moutons permettait augmenter les revenus de l'économie domestique. Il y avait aussi, le gros bétail, chevaux et bovins qui pâturaient souvent dans la forêt. L'apparition de l'élevage intensif, au début du XXème. siècle, suppose la création des prairies artificielles pour compenser l'extension assez réduite des prés naturels. Seule la "grande ferme" construira une vacherie adéquate pour l'exploitation intensive de l'élevage des bovins.

A partir du XXème. siècle chaque habitant possède quelques parcelles de terre un peu partout dans le finage organisé en "saisons". Dans la saison des blés, on cultive les céréales du printemps, dans la saison des avoines, les céréales d'hiver, orge et avoine et la saison de sables est laissée en jachère chaque année. Ceux qui possédaient au moins une dizaine des vaches, les nourrissaient par les prairies artificielles, des prés et des pâtures. Dans les terres plus pauvres on cultivait parfois de sarrasin et du sainfoin, pour compléter l'alimentation des animaux. Les "chenevières" ou terres de meilleure qualité servaient à la culture des légumes. Elles se trouvaient près du bourg, et comme leur nom l'indique, servaient jadis à la culture du chanvre.

A part les changements concernant l'organisation du finage, la crise économique de la fin du siècle dernier a beaucoup modifié les rapports socio-économiques. En effet, si bien le nombre total d'effectifs est à la baisse, conséquence de la diminution totale de la population, la différenciation sociale augmente. Par conséquent, la division sociale entre le groupe propriétaires des moyens de production et le groupe

Tableau 2: Evolution par secteurs économiques: Secteur Agricole. Villars en Azois 1836 - 1968.

Secteur agricole								
Professions	Dates							
	1836	1851	1872	1896	1911	1936	1962	1968
Berger	4	4	2	0	0	0	0	0
Cultivat.	21	22	20	4	6	15	6	5
Chef cult.	0	0	0	0	1	1	0	0
Domestique	0	2	1	1	1	2	0	0
Exp. Agric.	0	0	0	0	0	1	2	1
Jardinier	1	1	1	0	0	0	1	2
Journalier	4	17	8	0	1	1	0	0
Manouvrier	4	1	0	0	0	0	2	1
Ouvr. Agric.	0	0	0	3	7	3	1	2
Propriet.	19	8	15	12	11	1	0	0
Régisseur	0	1	1	1	0	0	0	0
Rentier	0	3	0	2	0	0	0	0
Vacher	0	0	0	0	0	0	1	1
Vigneron	5	5	4	7	0	0	0	0

Ce tableau pourrait se résumer ainsi:

Professions	Dates						
	1836	1872	1896	1911	1936	1962	1968
Cultivateur	45	39	25	17	17	8	6
Main d'oeuvre	13	13	5	10	7	5	6
Pourcentages%	28%	33%	20%	59%	41%	62%	50%

manouvriers s'accroissent progressivement. Parmi ces derniers, la majorité est employée dans la grande ferme du village, mais aussi quelquefois, par les agriculteurs qui ont -au moins- 20 hectares de terres et qui ont besoin de gens pour les gros travaux agricoles de l'été.

Dans le groupe des cultivateurs sont inclus les "propriétaires" et les autres définitions déjà signalées. Mais pourquoi utiliser une définition ou autre si on sait que tous les cultivateurs sont à la fois propriétaires et exploitants directs de leurs terres? Pour répondre à cette question nous avons introduit la différenciation sexuelle dans la définition de "propriétaires" au long de la période analysée:

Sexe	1836-46	1851-61	1866-86	1891-1901	1906-36
H	19	5	16	27	14
F	33	24	44	1	-
Eff.	52	29	60	28	14

C'est-à-dire, jusqu'aux années 1880 les femmes sont prioritairement définies en tant que "propriétaires". Souvent, il s'agit des femmes veuves, âgées de plus de 60 ans qui sont devenues usufruitières des biens propres à elles ainsi que des biens acquis au long de la vie du ménage. Pourquoi cette définition ne perdure-t-elle à partir du XXème. siècle? Dans quelle mesure les changements socio-économiques ont-ils altéré cette définition? En quoi la disparition des artisans-tonneliers a-t-elle bouleversé les définitions socio-économiques? Nous considérons l'hypothèse suivante, tandis que les ressources économiques s'orientaient tant vers l'agriculture que vers l'artisanat du bois, les hommes -propriétaires des terres- se définissaient par des professions artisanales tandis que les femmes gardaient le statut de propriétaires lorsqu'un patrimoine familial avait été constitué.

A partir du XXème. siècle, et lors de la disparition des artisans-tonneliers nous constatons les altérations concernant cette structure socio-économique, de manière

que le nombre d'hommes définis comme "propriétaires" augmente par rapport à l'étape antérieure et le groupe de femmes "propriétaires" disparaît complètement. Par cette hypothèse nous ne voulons pas conclure que les femmes ont perdu le caractère de propriétaires, car évidemment aujourd'hui encore certaines, parmi les femmes plus âgées du village, conservent la nu-propriété des biens, tout simplement nous voulons remarquer le fait de la non-définition sociale de celles-ci comme un passage entre l'étape d'équilibre économique bois-terres et l'étape suivante où l'agriculture prend l'avance.

II.3.2). Secteur artisanal.

La crise phylloxérique a surtout une considérable répercussion sur le secteur artisanal, avec leur disparition depuis 1911. Comme nous observons dans le tableau suivant ce sont surtout les tonneliers qui sont atteints. Les autres artisans, sabotiers, tisserands, menuisiers, charretiers vont disparaître doucement au fur et à mesure de la désertification du pays.

Secteur artisanal

Professions	Dates					
	1836	1851	1872	1906	1911	1921
Sabotier	8	6	3	1	0	0
Tonnelier	11	17	20	4	3	2
Cordonnier	0	1	1	0	1	0
Coutelier	1	1	0	0	0	0
Chanvrier	0	1	0	0	0	0
Charron	2	2	1	0	1	1
Dresseur	0	0	3	0	0	0
Maréchal F.	1	1	2	1	1	0
Menuisier	1	1	1	0	0	0
Pellonier	1	1	0	0	0	0
Potier	1	1	0	0	0	0
Tailleur P	0	0	1	1	0	0
Tisserand	2	1	0	0	0	0
Eff. Autres:	9	10	9	2	3	1

Autour de 1875, la tonnellerie était la spécialité qui définissait le mieux Villars-en-Azois dans la région. Le progrès dans cette activité artisanale déplace la saboterie, plus importante dans le village voisin - Cunfin dans l'Aube-. Dans un éco-système où les trois quart du paysage sont occupés par la forêt, la tonnellerie et -en général- l'artisanat du bois ont eu la fonction d'équilibrer les ressources économiques entre le secteur agricole et forestier. Le droit des habitants à l'affouage permettait aux habitants de se procurer les matières premières pour la fabrication, dans ce cas, des tonneaux qui étaient ensuite vendus dans la région viticole limitrophe.

Les autres artisans sont beaucoup moins nombreux et certains parmi eux, comme par exemple le maréchal ferrant, le tailleur de pierre, le charretier etc. ont disparu lors de l'arrivée des machines agricoles et autres techniques concernant l'industrie du bâtiment.

II.3.3). Secteur Forestier.

Le secteur forestier, comprenant des bûcherons, des fendeurs, des charbonniers, des scieurs de long et des marchands de bois s'éteint doucement suivant la conjoncture économique.

Secteur forestier

Professions	Dates						
	1836	1872	1896	1911	1936	1962	1968
Bûcherons	29	27	22	7	8	0	0
Charbonnier	0	1	1	0	0	0	0
Fendeur	17	14	0	3	0	0	0
Garde C-F.	1	2	2	2	1	1	0
Marchand B.	0	0	0	0	1	0	0
Ouv. Forest.	0	0	0	0	0	1	4
Scieur long	0	4	2	2	0	0	0

On note d'abord la disparition des fendeurs, dont leur tâche consistait en couper les bois et faire de "merrains" pour la réalisation des tonneaux. Ensuite les scieurs de long, qui coupaient notamment les bois en traverses pour les chemins de fer, et enfin les bûcherons et les marchands de bois dont l'activité dépendait des aléas du marché forestier. L'arrivée de la tronçonneuse, à la fin des années 1950, réduit par deux les besoins de main d'oeuvre pour abattre et couper un arbre. Le débardage du bois était fait autrefois par les bûcherons. Depuis le milieu du siècle il existe en tant que profession indépendante du bûcheronage.

II.3.4). Secteur services.

En dernier lieu, nous considérons l'évolution du secteur services. Celle-ci est assez stable jusqu'en 1962. Entre cette date et 1970 la disparition de tous les commerces dans le pays est un fait très important. Désormais les gens n'ont plus d'endroits publics pour communiquer. Les commerces servaient à la fois à la vente d'articles de consommation et de bar. A la fin de la journée ils étaient fréquentés par les gens. Leur disparition ont semé le silence et le vide.

A partir de 1970 le secteur services occupe la majorité de la population actuelle, mais à l'extérieur du pays.

L'évolution de Villars est cohérente avec l'information suivante apparue dans un journal local, il y a un an et demi: L'INSEE publie l'Inventaire 1988. "Petites communes: On ferme... De moins en moins d'écoles, d'épiceries, de stations-services: les villages français s'appauvrissent. Mais les équipements de loisir et les services sociaux s'implantent rapidement...".

En résumé, le XIXème. siècle est dominé par la complète disparition des artisans dont le pourcentage représentait un 22% de la population active. Parmi ces artisans les tonneliers et les sabotiers supposent le nombre plus important: environ un 60% des artisans

étaient tonneliers ou sabotiers. Ces artisans du bois faisaient travailler une main d'oeuvre assez élevée dans l'exploitation de la forêt. Ce sont les bûcherons et les fendeurs qui s'occupaient de la coupe et de la préparation des cercles des tonneaux respectivement. Ils ont diminué au fur et à mesure de la disparition des tonneliers.

A la disparition de ces derniers suit une époque où les effectifs concernant le secteur agricole augmentent, d'abord en équilibre avec le secteur forestier et plus tard indépendamment de celui-ci. Cependant, cette époque est caractérisée par une division sociale plus profonde si on tient compte du nombre d'habitants propriétaires des moyens de production par rapport à la main d'oeuvre. Celle-ci est employée tantôt dans le secteur agricole que dans le secteur forestier, parfois ce sont les mêmes: en été ils travaillaient les champs et en hiver ils allaient travailler aux bois.

Par conséquent, nous avons d'une part, les manouvriers occupés suivant le cycle saisonnier dans le secteur agricole ou dans le secteur forestier, et d'autre part, les propriétaires des terres. La crise socio-économique créée lors de la disparition des artisans augmente les différences sociales entre secteurs actifs. Par ailleurs, la distribution de la propriété réduit le nombre de propriétaires, ce qui accroît les différences socio-économiques. Dans la pratique cette différenciation se cache derrière l'origine étrangère des étrangers et ainsi elle apparaît moins évidente. Enfin, la disparition des manouvriers à partir de 1965, conséquence de la mécanisation met fin à cette division. Le nombre d'agriculteurs, d'autre part, diminue au fur et à mesure que la demande des produits agricoles augmente. La productivité exige d'autres conditions aux exploitants agricoles: surfaces de terres plus grandes et investissements coûteux en machines agricoles. Cependant le finage de Villars se réduit à 400 hectares de surface, extensions de surfaces cultivées. Résultat, tout le monde part ailleurs à la recherche d'un emploi.

II.4). La population actuelle.

II.4.1). Données démographiques

A l'heure actuelle le nombre d'habitants de la commune

est de 105 dont 19 enfants répartis comme suit; 7 à l'école primaire de la Ferté sur Aube; 9 en secondaire dont 5 sont internes dans une école privée à Chaumont et les 4 autres suivent une formation professionnelle au Lycée de Chaumont. Enfin, les 3 derniers ont moins de 3 ans, ils ne sont pas encadrés dans l'enseignement officiel.

La distribution par sexe et âge de la population est la suivante:

Age	Femmes	Hommes	Effectifs
0 - 20	10	9	19
21 - 45	11	18	29
46 - 65	12	12	24
65 et +	19	14	33
Effectifs	52	53	105

Toute la population est naturalisée française. La population actuelle formée grâce au renouvellement des immigrés et au retour des certains des descendants des anciennes familles est regroupée en 44 familles dont la composition est la suivante:

Ménages solitaires.....	12
Ménages sans enfants...	19
Ménages avec enfants...	13

Parmi les ménages solitaires 3 correspondent à des jeunes hommes célibataires qui ont moins de 40 ans. Le reste, 16 ménages, correspondent à des femmes veuves qui habitent souvent seules. Cependant leur habitat reste très proche, parfois collé, à celui des enfants. En effet, aujourd'hui des résidences indépendantes séparent les générations des vieux de celles des jeunes couples mariés. D'ailleurs nous avons observé que parfois ces résidences communiquent entre elles à travers une porte interne, tout en restant indépendantes.

II.4.2) Données socio-économiques.

En ce qui concerne la population active actuelle, on trouve à VAZ 53 personnes qui ont des occupations très diversifiées. Les femmes "sans profession" au nombre de quatorze, s'occupent de la maison et des enfants et trois parmi elles aident leurs maris dans leurs travaux: débardage du bois, agricultrice, et viticulture. Les femmes "avec emploi" travaillent dans le secteur services et commerce, en tant que fleuriste, employée de pharmacie, employée de bureau, femme de ménage. Il y en a aussi une qui travaille comme ouvrière dans une usine.

Parmi les hommes ayant moins de 65 ans, il y en a quatorze dont leurs ressources proviennent de l'Etat, quatre sont pensionnés, trois ont pris leur retraite avancée, deux sont au chômage, un soldat-marin et enfin, quatre sont fonctionnaires, deux aux PTT et deux à la SNCF. Dans le même village il y a trois entreprises, c'est-à-dire une patente de débardage qui emploie le ménage, un atelier de plombier où travaillent deux personnes et puis l'entreprise de maçonnerie qui emploie à quatre personnes.

Par ailleurs, il existe deux familles d'agriculteurs, ou plutôt une famille où père et fils exploitent la ferme aidés d'un ouvrier agricole; et un agriculteur seul. La viticulture du Champagne fait travailler deux frères qui se font aider par l'épouse ou par le fils de chacun d'eux. Enfin, le "château" de Villars-en-Azois emploie trois personnes en tant que salariés, le jardinier, qui est apparenté à la famille, le garde forestier, qui appartient à une famille originaire de Villars et le troisième, ouvrier forestier, n'habite pas Villars.

Excepté ces deux personnes et les agriculteurs, le reste de la population active de Villars réalise son travail à l'extérieur de la commune. Exceptionnellement les débardeurs, les maçons et les plombiers trouvent leurs clients dans le village. Cependant l'aire de travail s'éloigne assez souvent de 100 kilomètres du bourg.

La viticulture du Champagne se pratique dans l'Aube, à Fontette, Champignolles, Urville. Les débardeurs de bois se déplacent aux forêts de Montribourg, Arc-en-

Barrois et la Ferté sur Aube. Plus loin de 80 kilomètres ils ne vont pas car son travail ne serait pas rentable. Une clientèle croissante se développe pour les plombiers et les maçons depuis les années 1970 comme conséquence de l'augmentation du nombre des résidences secondaires existant à Villars aujourd'hui est de 35 et il reste ouvert.

Les déplacements des employés varie de 30 à plus de 100 kilomètres suivant leur travail se trouve à Chaumont, Châlons sur Marne, Arc-en-Barrois, La Ferté-sur-Aube, Bar Sur Aube. (Voir carte page suivante).

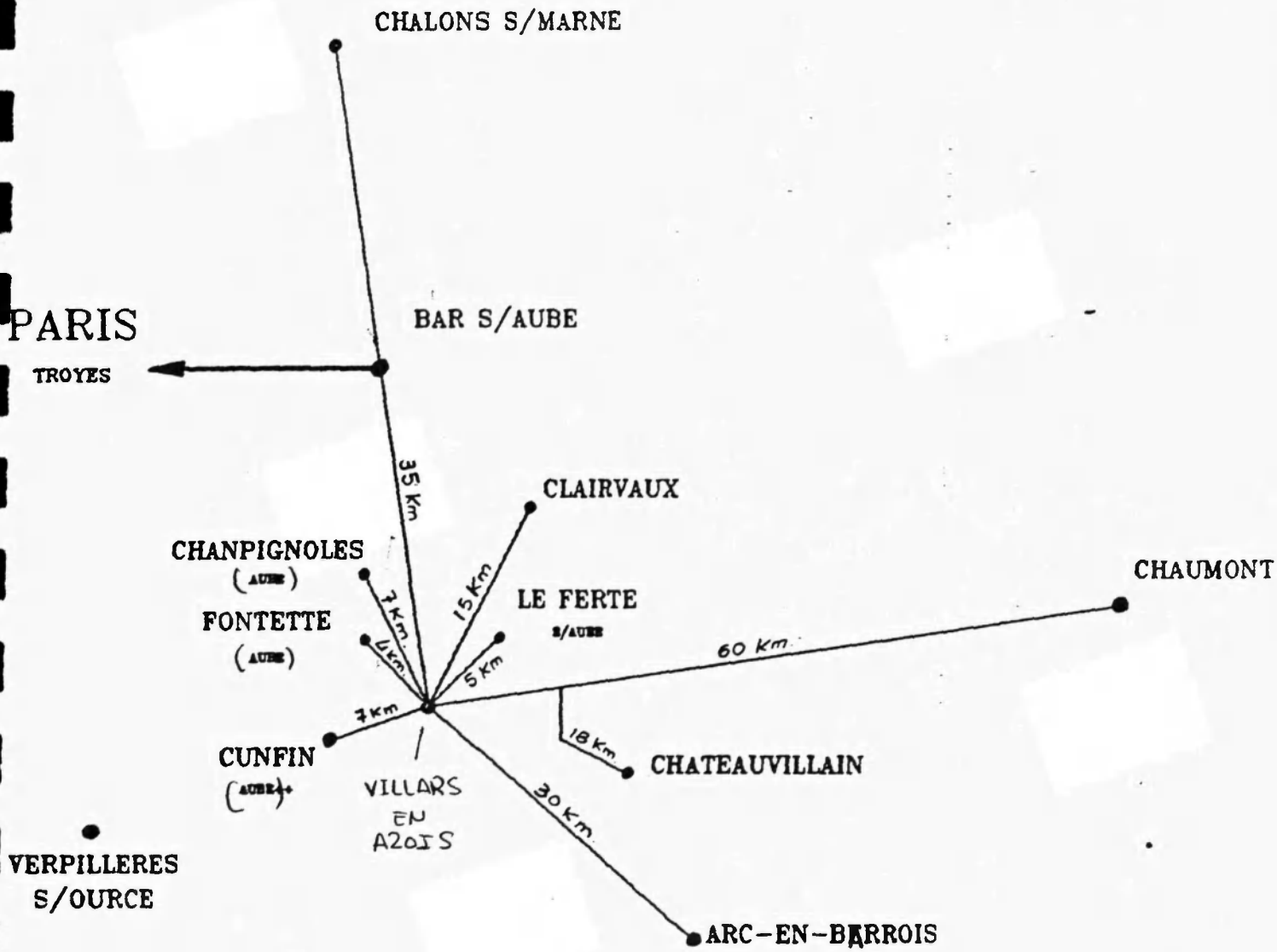
Enfin, si nous rapprochons ces données de celles d'autrefois, nous pouvons dire que la population de Villars développe une vie active très modeste. Seule sept personnes travaillent dans les secteurs "traditionnels": la viticulture, l'exploitation des bois et l'agriculture.

Depuis le temps des artisans du bois, fin du XIXème. siècle, l'industrie de la transformation du bois n'a pas créé des nouveaux emplois à Villars. Les scieries plus proches situées à La Ferté sur Aube, Clairvaux et Arc-en-Barrois n'emploient pas des gens de Villars. Les industries pointes du secteur: bois d'ameublement ou création de la patte à papier sont parfois très éloignées. En effet, le beau-bois part souvent à l'étranger, en Italie, en Allemagne, ou en Autriche. Ces conditions économiques du pays déterminent la désertification qui souffre Villars depuis le début du siècle.

En résumé, nous avons voulu encadrer l'étude de la transmission à Villars à travers les données socio-économiques. Celles-ci mettent de manifeste pour la première période de notre étude la disparition des artisanats du bois. Ensuite si bien les exploitants agricoles qui possédaient une ferme moyenne -pour l'époque, début et première partie du XXème. siècle- ont fait perdurer le mode de vie communautaire d'autrefois, cet accès à la propriété n'a pas été possible pour une partie importante de la population. Ces gens qui ont descendu dans l'échelle sociale sont devenus, les moins, force de travail dans les forêts, ou sinon, la plupart, a essayé d'échapper aux bouleversements en émigrant du village.

Lors de la Deuxième guerre une importante main d'oeuvre

Carte 2: Aire de travail. Population Villars 1990.



étrangère s'installe à Villars. Ceux-ci sont les derniers acteurs du renouvellement économique et social. L'arrivée des machines agricoles oriente cette population vers les usines proches ou vers les secteurs commerciales. Résultat: les anciennes familles sont en voie de disparition; le renouvellement de la population est très faible, le nombre de gens âgés de plus de 60 ans est très élevé, et le nombre de gens qui développent un travail productif est très faible.

L'ensemble donne un aspect très discret au village. On voit rarement les gens dans la rue. Le passage de la boulangère, le matin provoque la seule concentration importante au long des journées, environ une dizaine de personnes achètent leur pain, causent et partent ... Autrement, des voitures traversent la grande route, et quelquefois portent leur destinataire jusqu'à la porte de sa maison, dans une des rues du village. Le bus emmène les enfants à l'école, la voiture de l'épicier fait le porte à porte, une douzaine des vaches qui pâturent dans un grand pré au centre du village lequel avec la grande route divise le village en deux: la partie haute avec le cimetière et la partie qui s'étend tout au long de la rue de l'église.

L'analyse des structures familiales dans le chapitre suivant montre quel était le cadre familial pour la population au long de la période concernée. La parenté et l'alliance sont principalement les éléments analysés.

III) LES STRUCTURES FAMILIALES DE 1836 A 1988

Les changements économiques que nous venons de décrire ont-ils eu des conséquences sur les structures familiales?.

III.1) La taille par ménage

Pour répondre à cette question nous évaluons d'abord, la taille moyenne par groupe domestique. Elle reste toujours très basse, au-dessous de 4 points. Le chiffre le plus élevé: 3.80, correspond à l'année 1962. Ce n'est pas un hasard si sur 147 habitants il y en avait 30 naturalisés français mais d'origine étrangère

Les fluctuations démographiques -épidémies d'abord et émigration ensuite- ont altéré la taille moyenne par ménage en 1 point. Les années de la fin du XIXème siècle montrent les conséquences d'une mortalité très élevée et les années d'entre-guerres montrent aussi les conséquences de la désertification. Pendant ces deux périodes les chiffres moyennes par ménage fluctuent entre 2.61 (1872) et 2.26 (1931). Souvent, lors des entretiens les informateurs nous ont confirmé ces données démographiques car ils nous ont dit que: " à Villars... les familles avaient un ou deux enfants et le nombre de célibataires et solitaires étaient très important...". En effet, le taux de fécondité était très faible même, lors de l'apogée démographique: en 1851 la taille moyenne était de 3.19. (Voir tableau page suivante).

Pour mieux évaluer la transmission nous considérons important de nuancer la taille moyenne suivant la profession du chef de ménage. En ce qui concerne les familles des tonneliers les données nous suggèrent que celles-ci ont souffert les conséquences des épidémies proportionnellement au reste de la population si bien la récupération de la taille chez les tonneliers dépasse la moyenne générale depuis 1872 jusqu'en 1891, en cette année la rechute est progressive jusqu'à la complète disparition du groupe.

Dates	Taille moyenne ménage	Taille moyenne Tonnelier
1836	3.40	3.81
1841	3.41	3.91
1846	3.5	3.54
1851	3.19	3.17
1856	3.01	2.84
1861	3.	3.
1866	2.88	2.55
1872	2.61	2.7
1876	2.35	2.47
1881	2.45	2.58
1886	2.36	3.
1891	2.44	3.16
1896	2.68	2.42
1901	2.43	2.4
1906	2.71	2.4
1911	2.37	-

Parmi les familles des bûcherons la diminution de la taille moyenne est constante:

Périodes	Taille moyenne ménage	Taille moyenne Bûcheron
1836-1861	3.25	3.42
1866-1891	2.51	2.82
1896-1936	2.48	2.74

si bien elle est toujours en dessus de la taille moyenne générale.

La taille moyenne correspondant aux familles du secteur agricole est montrée dans le tableau de la page suivante. Autant pour le groupe des agriculteurs que pour les manouvriers la taille est souvent au-dessous de la moyenne générale.

Le cadre montre les différentes définitions socio-professionnelles du secteur pour mettre en relief l'important nombre de solitaires dans certaines: propriétaires et rentiers.

Taille Moyenne - Secteur Agricole

VAZ 1836 - 1968

Dates	Moyenne Generale	Moyenne Sect.Agric.	Cultiv.	Explot. Agricol.	Proptres.	Rentiers	Vignerons	Manouvriers
1836	3.40	3.01	3.47	-	2.78	-	2.8	2.62
1841	3.41	3.04	3.68	-	2.94	-	2.5	2.79
1846	3.5	2.97	3.22	-	2.21	-	3.5	3.28
1851	3.19	2.43	3.45	-	1.88	1	3.4	2
1856	3.01	2.78	3.7	-	2.26	-	2.4	1.57
1861	3	2.70	3.31	-	2.14	-	2.66	2.76
1866	2.88	2.27	2.94	-	1.23	-	2.66	2.06
1872	2.61	2.02	2.8	-	1.53	-	1.75	2.54
1876	2.35	2.08	2.44	-	1.56	1.25	2.25	1.96
1881	2.45	1.77	2.95	-	1.13	1.25	2.2	1.51
1886	2.36	1.68	2.8	-	1	1.25	2.6	1.60
1891	2.44	2.78	2.25	-	5.5	1.2	2.22	1.66
1896	2.68	2.53	2.75	-	3.25	2	2.14	4
1901	2.43	2.98	3	-	3.14	-	2.8	2.29
1906	2.71	3.39	3.06	-	7	1	2.5	2.66
1911	5.37	2.59	2	-	3.18	-	-	2.42
1921	2.32	3.26	2.53	-	4	-	-	2.7
1926	2.82	2.36	3.08	2	-	2	-	2.66
1931	2.26	2.67	3.35	2	-	-	-	1.4
1936	2.29	1.73	2.2	2	1	-	-	1.5
1962	3.80	3.08	2.66	3.5	-	-	-	3
1968	3.06	3.55	3.6	3.5	-	-	-	2.33

L'analyse de la taille moyenne ne tient pas compte de la composition du ménage c'est-à-dire il l'est indifférent si le ménage vient de se créer, si les enfants habitent chez leurs parents ou si ceux-ci sont des veufs solitaires ou non.

Par conséquent dans le tableau de la page suivante nous considérons l'étude des structures familiales à Villars en prenant pour modèle la typologie établie par Peter Laslett. Celle-ci classifie les ménages suivant ils correspondent aux catégories suivantes:

- 1). Solitaires et célibataires, veufs et veuves sans enfants.
- 2). Ménages sans noyau familial (père +mère), frères et soeurs co-résidents autrement apparentés ou autrement rattachés.
- 3). Ménages simples = couples mariés avec (ou sans) enfants, veufs et veuves avec enfants.
- 4). Ménages élargis à un ascendant, descendant ou collatéral.
- 5). Ménages multiples, plusieurs noyaux familiaux (exemple, parents et un fils marié et son épouse).

L'observation du tableau reflète que la famille conjugale est à Villars le type de ménage majoritaire. Cependant le groupe "1" ménages solitaires prend de proportions considérables au fur et à mesure qu'on s'approche de nos jours. Depuis 1926 il atteint presque le même chiffre que la famille conjugale. En 1936 le nombre des "solitaires" à Villars est plus nombreux que les autres groupes. Aujourd'hui encore l'importance du groupe "solitaires" perdure.

Sur le chiffre total des "solitaires": 521, un tiers, c'est-à-dire, 347 sont des femmes et le reste, 173, des hommes. Etant donné que nous ne pouvons l'état-civil n'est pas toujours manifesté dans les documents nous ne pouvons pas avancer des conclusions cependant lorsque l'état civil nous est manifesté on note que la proportion de veuves est quatre fois plus important que celui de veufs. Par contre, exceptionnellement, on trouve de célibataires solitaires, 13 fois pour les hommes et 18 fois pour les femmes.

1836-1988.

	1836	1841	1846	1851	1856	1861	1866	1872	1876	1881	1886	1891	1896	1901	1906	1911	1921	1926	1931	1936	1962	1968	1988
1	23	21	14	21	30	20	20	25	29	36	39	35	20	22	14	19	21	22	25	28	16	17	12
2	6	2	2	2	1	1	1	1	2	1	3	1	-	1	1	1	1	3	1	1	2	1	-
3	108	118	113	129	111	98	117	115	102	101	88	76	71	59	59	52	36	29	29	23	15	27	31
4	14	13	13	16	17	15	15	8	10	6	4	8	8	8	9	6	3	3	1	2	3	3	-
5	-	-	5	-	2	2	2	1	-	-	-	-	-	1	1	2	-	-	-	1	-	-	1
EFFECTIFS	151	154	146	168	161	136	155	150	153	144	134	120	99	91	84	80	61	57	56	55	36	48	44
HABITANTS	514	526	516	537	486	409	447	392	361	353	317	293	266	222	228	190	142	161	127	126	137	147	105
TAILLE MOYENNE	3.40	3.41	3.50	3.19	3.01	3.00	2.88	2.61	2.35	2.45	2.36	2.44	2.68	2.43	2.71	2.37	2.32	2.82	2.26	2.29	3.80	3.06	2.39

UN
UN
UN

Sur le nombre total des "solitaires" la profession est considérée seulement 200 fois, 110 en tant que propriétaires ou rentiers et le reste journaliers ou manouvriers. En résumé, le groupe de solitaires est majoritairement composé par des femmes veuves.

Les ménages élargis le sont fréquemment par l'agent d'un ascendant:

MENAGES ELARGIS

Ascendant	Descendant	Autre
90	42	11

souvent la mère et la belle-mère.

Lorsque les familles n'ont pas d'enfants, elles n'hésitent pas à élargir les ménages par un descendant en ligne directe, neveu-nièces ou petits-enfants. On préfère les femmes que les hommes, 31 cas pour les premières et 16 pour les deuxièmes. Dans ce groupe, 17 ont pour chef de ménage à un agriculteur et dans les autres ce sont des tonneliers, des bûcherons ou des artisans.

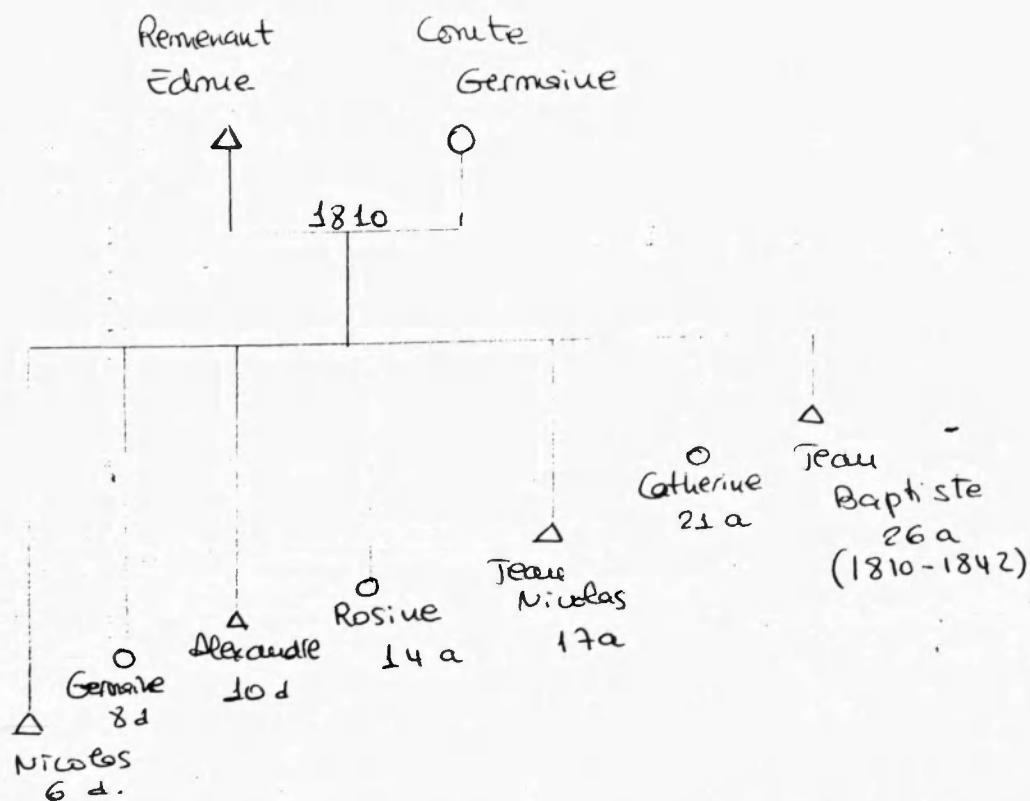
Dans les ménages multiples, on cohabite avec le gendre ou la belle-fille. Cependant la durée d'un ménage multiple n'est pas très longue et le plus souvent elle ne dure d'un recensement à l'autre.

Nous pouvons conclure que les conséquences des changements économiques sur les structures familiales se manifestent surtout par l'augmentation du groupe "solitaires" par rapport aux autres types de ménages.

L'importance de ces deux types de ménage, la taille et la surface des maisons suggèrent un mode de résidence indépendante entre générations. D'ailleurs, la désertification augmente le nombre des maisons inhabitées ce qui facilite la résidence neolocale après le mariage.

Pour dégager la pratique dont la résidence est choisie

par les nouveaux ménages nous avons suivie une les descendants d'une lignée depuis 1836 jusqu'à nos jours.



Edme Remenant et famille en 1836

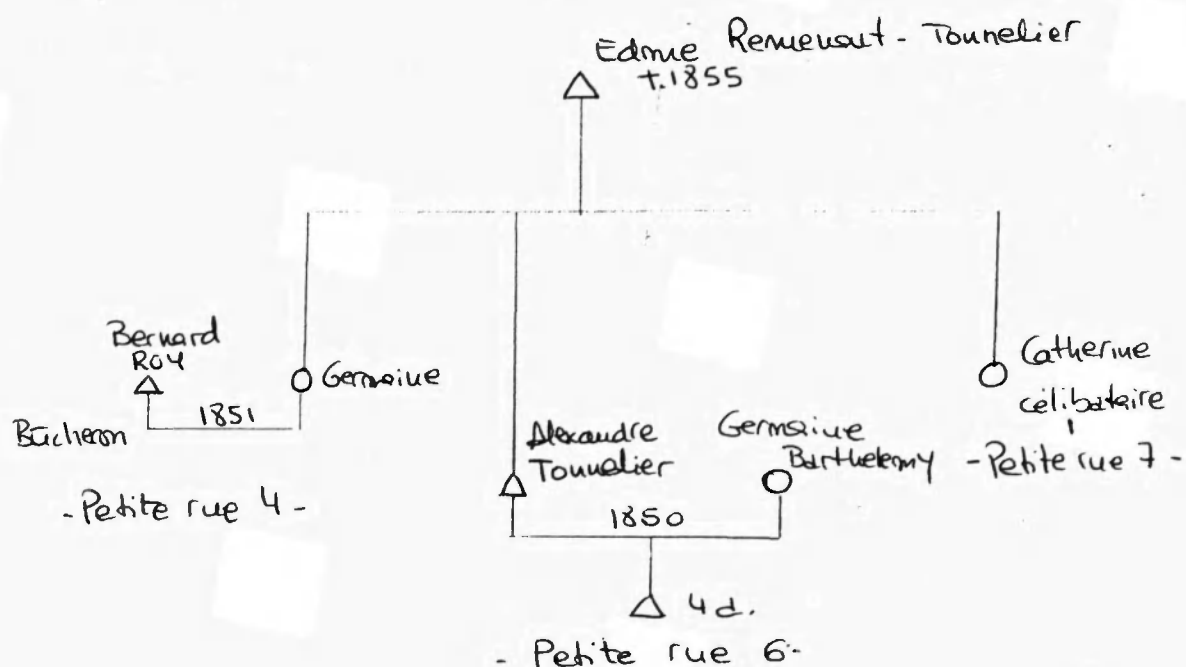
Il s'agit des descendants d'Edme Remenant, tonnelier de profession tonnelier en 1836. Cette année il était marié avec Germaine Comte, le couple avait 7 enfants.

En 1846, d'une part, le ménage se réduit car l'épouse, le fils aîné et le dernier fils ne sont plus censés dans la même maison et d'autre part le ménage s'élargi avec l'arrivée de la Françoise Comte, épouse de Jean Nicolas, mariés la même année. Tous habitent la même maison site à l'entrée de la Petite rue.

Entre 1846 et 1856, excepté la fille aînée, les autres enfants vont aussi se marier et quitteront la maison paternelle. En 1851, seule Catherine la fille aînée célibataire reste avec le père. Elle vit seule après le décès de son père et d'après le recensement de 1856. A côté de cette maison habitent deux germains, Alexandre Remenant marié à Germaine Barhelemy, également

tonnelier comme son père. En face à la même hauteur habite Germaine Remenant mariée avec Bernard Roy de profession bûcheron à cette date et plus tard fendeur.

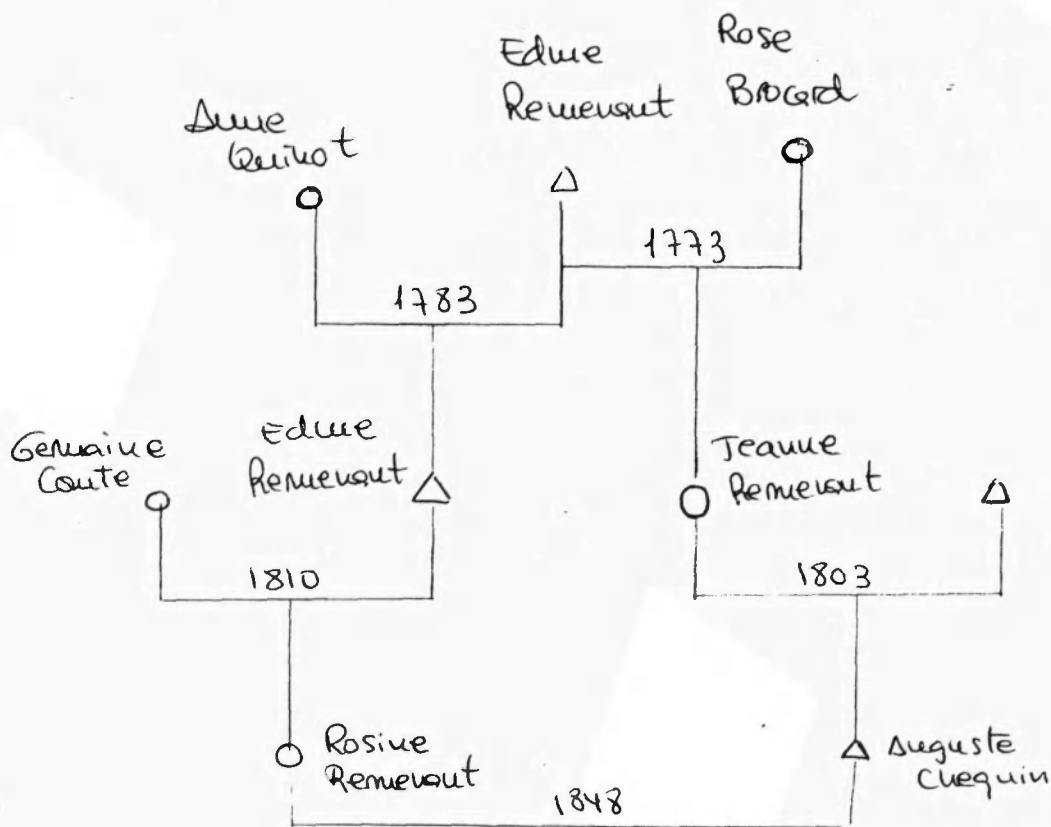
Entre le mariage du premier et celui de Germaine se sont écoulés un mois et demie. Il est intéressant de noter que tant Jean Alexandre Remenant que Bernard Nicolas Roy -beau-frère- sont définis sur les actes de mariage respectives comme fendeur. En effet, nous relevons par les biais des professions du chef de ménage l'importance de l'entraide familiale comme critère d'organisation économique. Rapprocher ceux qui faisaient des métiers complémentaires au moyen des mariages, et donc de la résidence, pouvait bénéficier à tout le monde, et à la famille, tout d'abord. En effet, en 1851 Edme Remenant avait 62 ans et exerçait encore comme tonnelier ainsi que son fils Alexandre.



Ménages descendants d'Edme Remenant habitant la "Petite rue". Année 1856.

Le ménage formé par Nicolas Remenant et Françoise Comte quittent la maison paternelle et depuis 1851 habitent dans une maison de la rue des "chèvres", Nicolas aussi est tonnelier. Le patronyme de son épouse est le même que celui de sa mère c'est pourquoi nous pensons qu'il soit fort probable que des liens de parenté du côté maternelle soient présents dans ce mariage mais nous n'avons pas pu établir le degré de consanguinité existant entre lui et son épouse. Le couple s'était marié en 1846.

D'autre part en 1848, Rosine Remenant se marie avec Nicolas Auguste Chequin, bûcheron et fils de cultivateurs. Le couple habite une maison de la rue du "Vaux". Sa généalogie nous montre qu'ils en ont des liens de parenté, étant les petits-enfants du même grand-père.



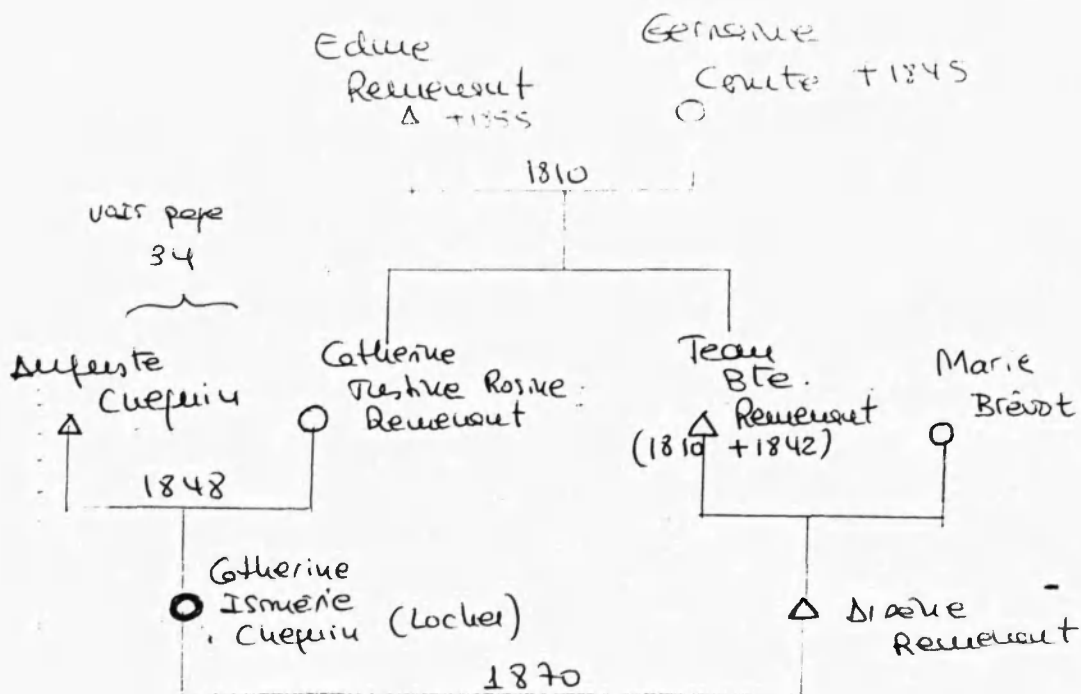
Généalogie Rosine Remenant et Nicolas Auguste Chequin
Villars 1848

Edme Remenant se marie en 1773, en premières noces, avec Rose Brocard. De ce couple est née Jeanne Remenant, mariée à Pierre Chequin et parents d'Auguste Chequin. Après la mort de Rose Brocard, Edme Remenant se maria avec Anne Quinot: le couple aura plusieurs enfants dont le père de Rosine Justine Remenant, c'est-à-dire Edme Remenant.

Comme nous l'avons déjà remarqué plus haut, l'autre mariage réalisé dans la parenté est celui de Jean Nicolas et Françoise Comte, ce patronyme est le même que celui de la mère de Nicolas, Germaine Comte, mais nous n'avons pu rétablir les liens de parenté. Ce couple habitera "rue des chèvres" après une courte période de résidence patrilocale.

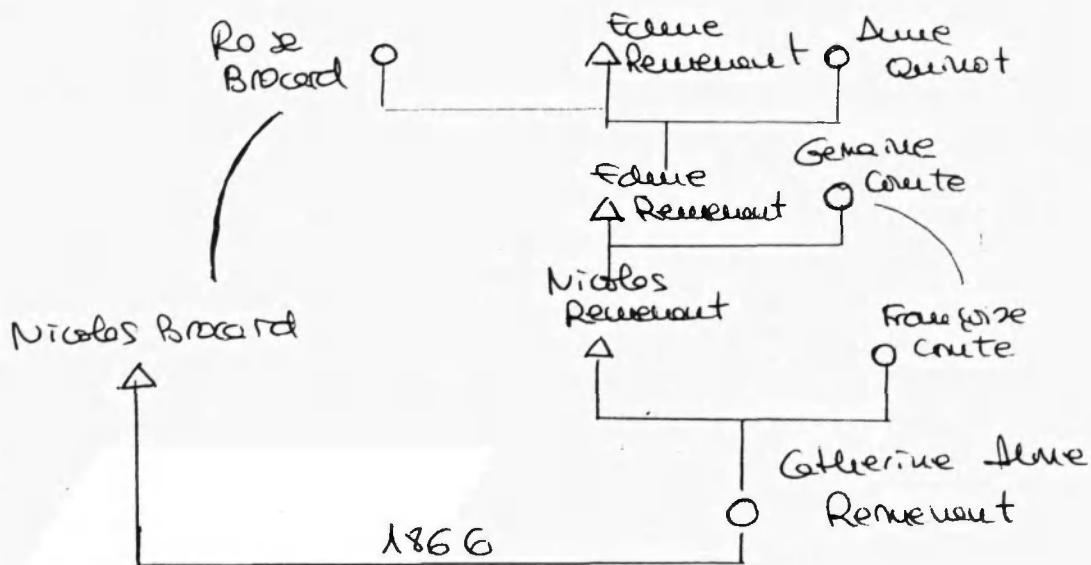
Jusqu'ici des quatre descendants d'Edme mariés à Villars, deux l'ont été dans la parenté. Ceux-ci n'habitent pas la petite rue, mais les deux autres couples constitués par les enfants plus jeunes ayant été mariés plus tard se sont installés autour de la maison paternelle dans la petite rue. En général, la résidence a été néolocale cependant elle ne s'éloigne pas du espace occupé par la famille nucléaire pour ceux qui n'ont pas été mariés dans la parenté; et cet éloignement est plus sensible pour ceux qui se sont mariés dans la parenté.

Ces aspects apparaissent de nouveau à la génération suivante. En effet, Arsène Remenant fils du fils aîné d'Edme, c'est-à-dire, Jean Baptiste Remenant se marie en 1870 avec Marie Catherine Ismérie Chequin, donc sa cousine issue de germaine qui à cette date habitait avec ses parents dans un village prochain (Loches). Le couple habite la rue du "tertre" et le chef du ménage est aussi tonnelier. (Voir schéma suivant).



Généalogie Arsène Remenant et Marie Catherine I. Chequin. Mariage en 1870.

D'autre part il y a lieu en 1866 le mariage de Catherine Aline Remenant avec Nicolas Brocard en 1866, voir généalogie. Ils habiteront dans la grande rue.



Généalogie Nicolas Brocard et Catherine Aline Remenant Mariage en 1866.

Photos: 1) Ismérie Chequin. 2) Germaine Barthelemy



29 Ismérie Chequin 47

Villars, 24 Avril 46

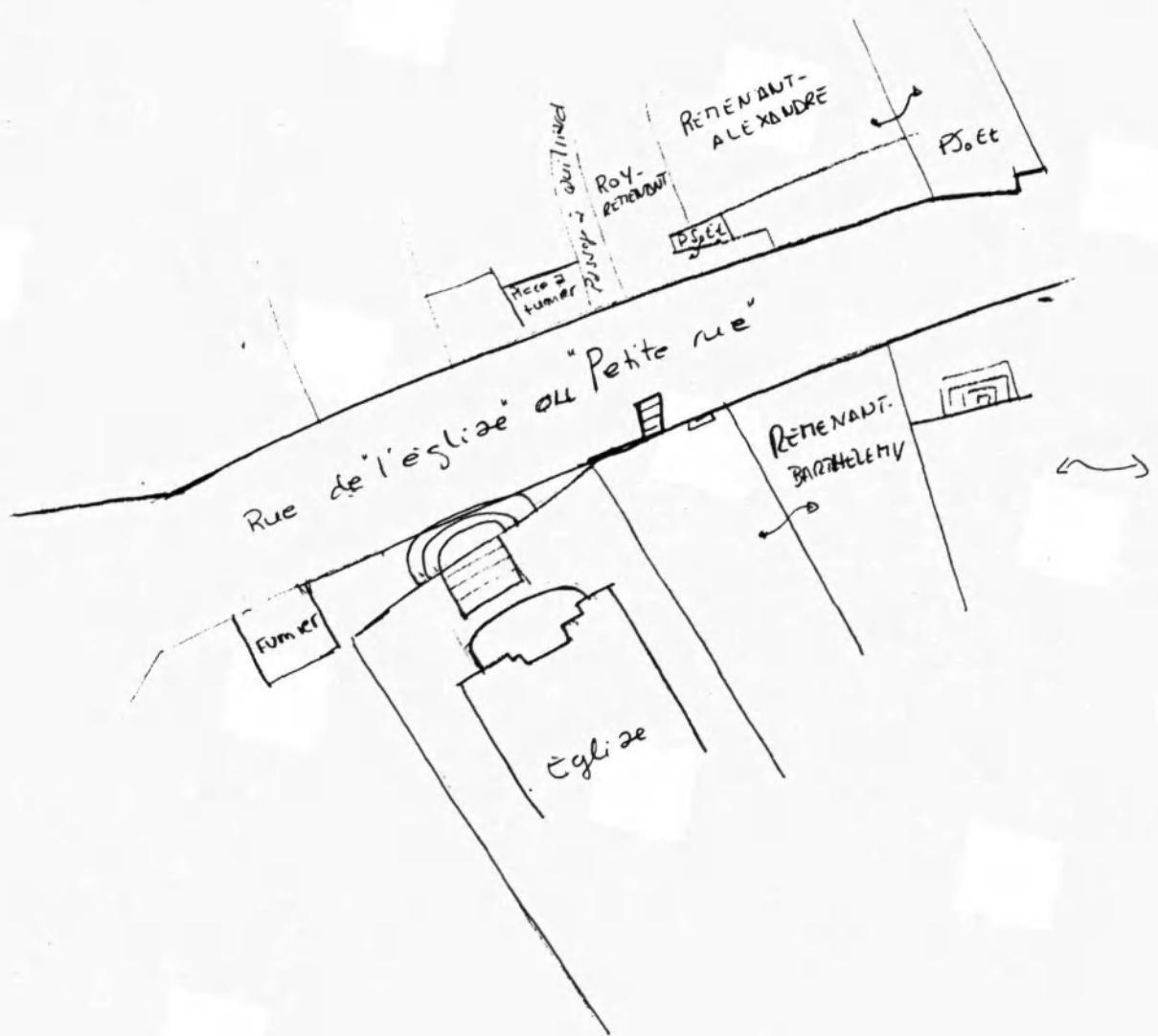


30 Germaine Barthelemy 29
femme Remenant,
dite "la Germaine Poupou", ou "la Poupoune"



30 Germaine Remenant, 30
femme Roy,
dite "la Germaine Lamon", ou "la Grande Germaine"

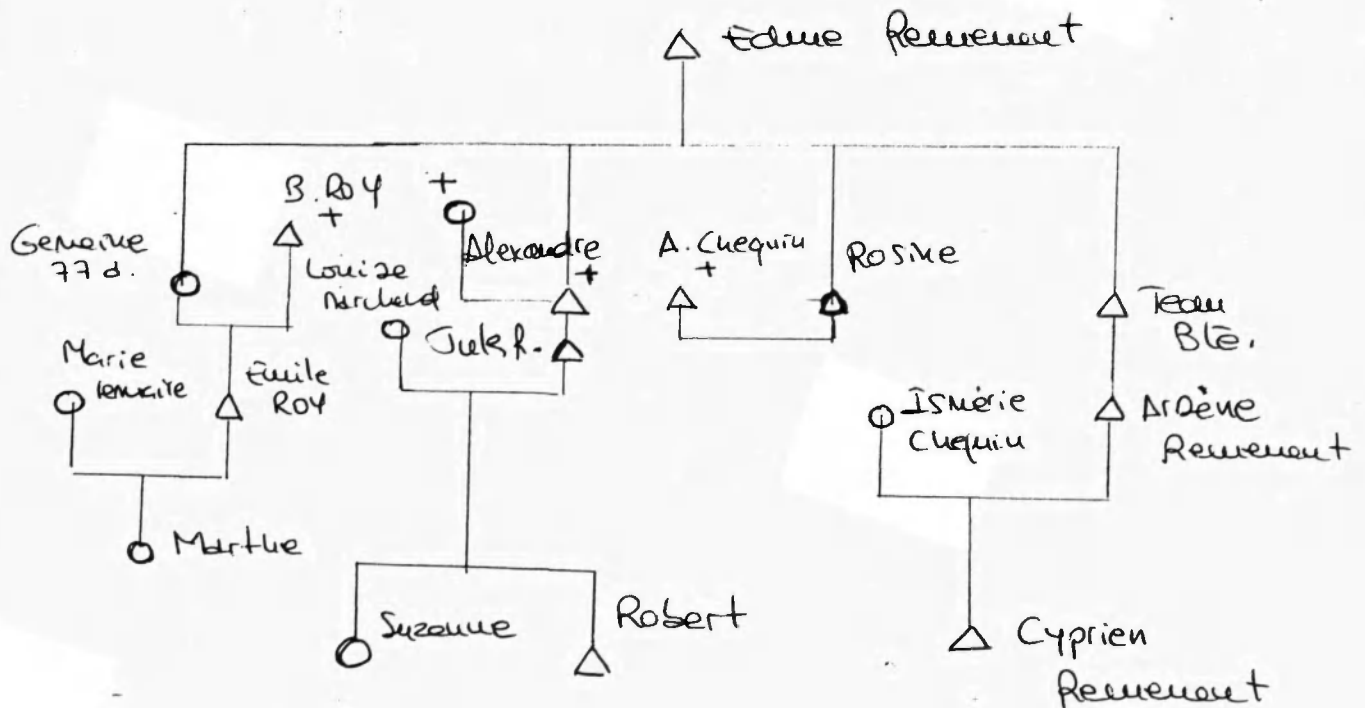
A mode de synthèse, le schéma suivant répertorie les descendants d'Edme Remenant qui habitent la "petite rue" l'année 1890.



"Petite rue" ou "rue de l'église": maisons habitées par ménages descendants d'Edme Remenant. Villars 1890.

En 1890, les ménages descendants d'Edme R. qui habitent la rue de l'église ou "petite rue" sont: Germaine Remenant et son mari Bernard Roy, âgé de 62 ans, de profession bûcheron; ils ont un enfant Emile Roy de profession charron; Catherine Remenant, 75 ans, célibataire; Jean Alexandre Remenant, 65 ans, tonnelier son épouse Germaine Barthelemy et son fils, Jules Remenant, vigneron, de 26 ans.

La situation change depuis le début du XXème. siècle, en 1906, et après la mort de Catherine Remenant, l'ancienne maison paternelle sera occupée par Arsène Remenant et Ismérie Chequin, lesquels ont déménagé de la rue des "Vaux". Ils sont cousins issus de germains, et par conséquent descendants directs d'Edme Remenant; ils ont eu le privilège d'hériter l'ancienne maison paternelle. Avec c'eux un nouveau cycle commence.

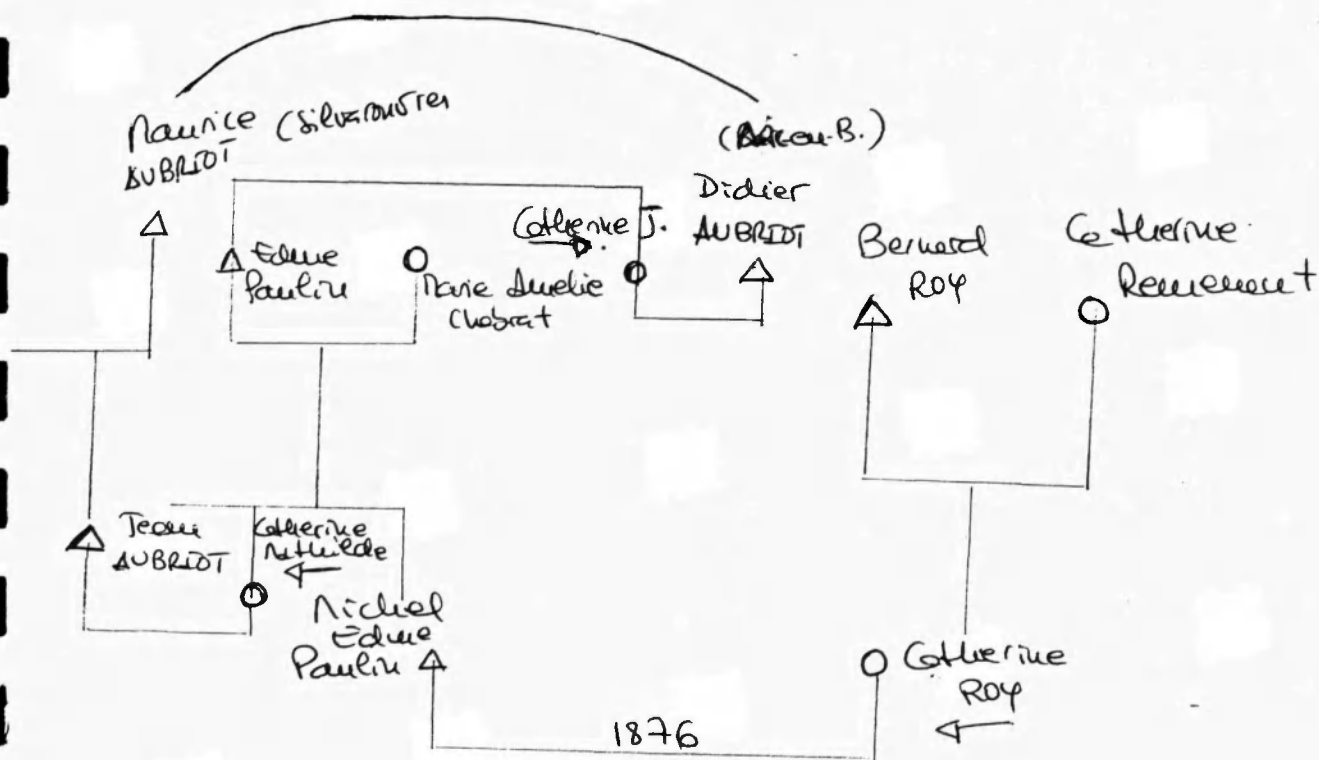


Liens de parenté entre les couples "Remenant" habitant dans la "petite rue". Année 1906.

En effet, ce sont 3 petits enfants avec leurs épouses respectives qui habitent la "petite rue" en plus de Germaine, fille d'Edme Remenant et veuve de Bernard Roy.

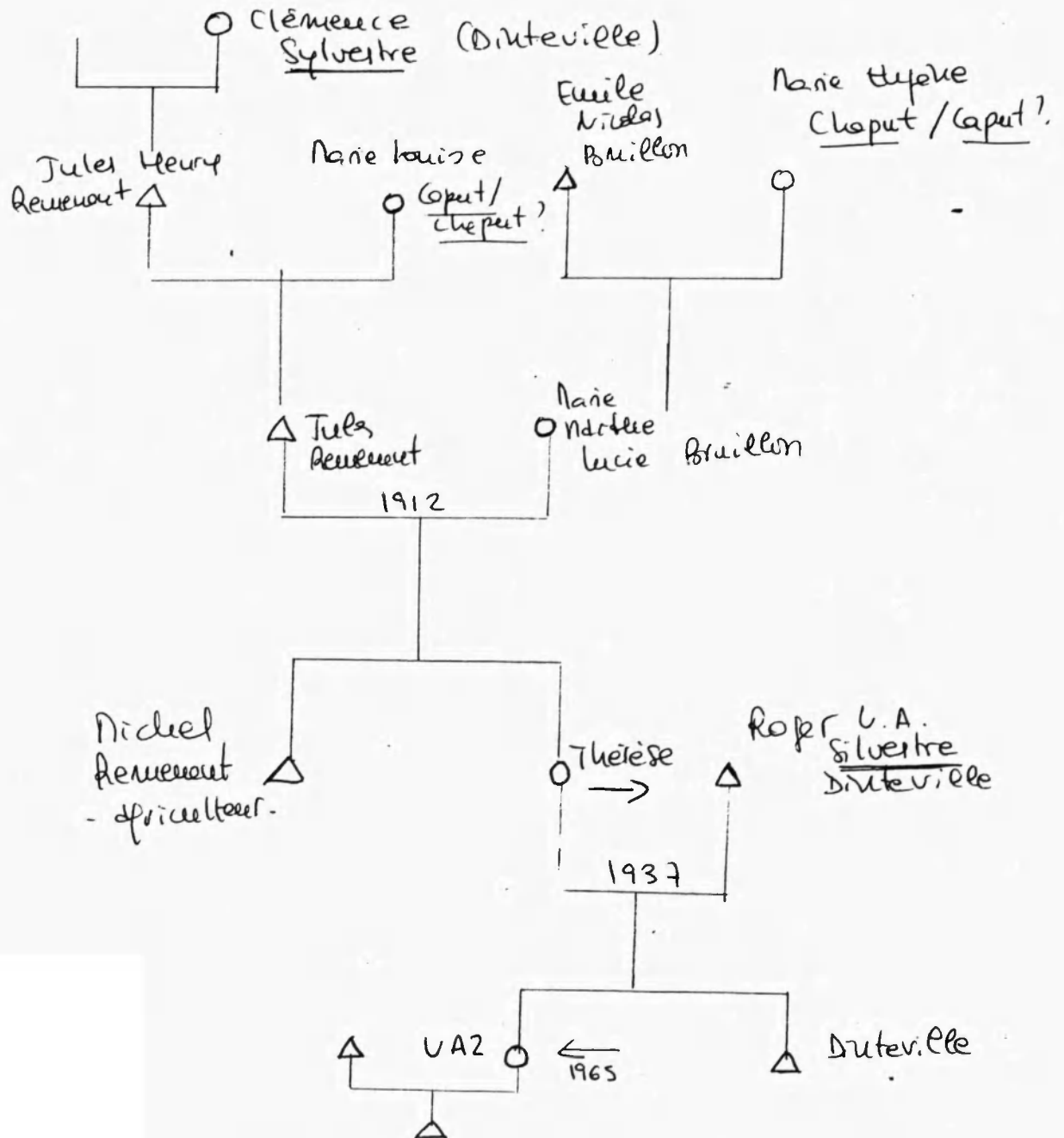
Par ailleurs, Catherine Roy, fille de Bernard Roy et Germaine Remenant, et son époux Michel Edmon Paulin, mariés en 1876, habiteront depuis cette date une maison située à l'entrée de cette rue appartenant à la lignée "Paulin". En effet, Catherine Roy sortira de la maison de son père pour aller habiter à celle de son mari, située en face. Son beau-père il y a moins d'un mois qui est décédé.

A nouveau, pour ce couple, tel qu'il est mis de manifeste dans le schéma suivant espace et parenté se conjuguent pour souligner l'importance de la proximité dans le choix du conjoint. Dans ce cas la règle a été virilocale.



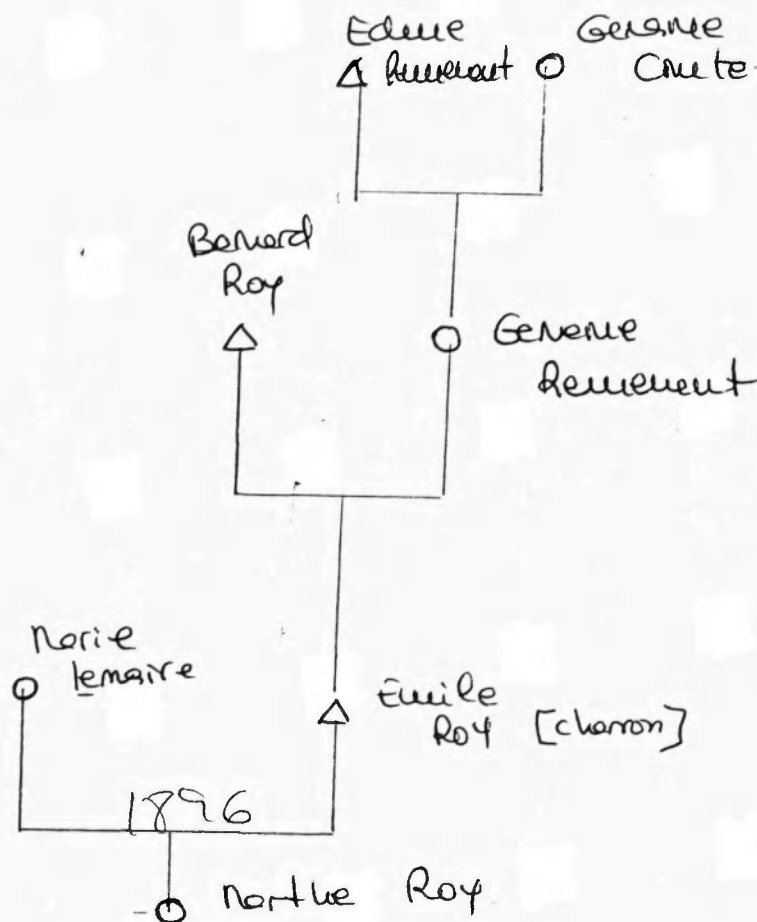
Liens de parenté et occupation de l'espace. Patronyme Paulin - rue de l'église - Villars 1890.

Par ailleurs, à la rue de Vaux sont venus habiter Henri Jules Remenant et son épouse Marie Louise Caput. Depuis 1921 le couple y habite en plus de deux enfants et le domestique. Il s'agit d'une famille de cultivateurs. Nous méconnaissions les liens de parenté entre Jules Remenant et les autres Remenant habitant avant à la rue du "Vaux", cependant dans le schéma suivant nous avons recomposé la généalogie jusqu'à la famille actuelle.



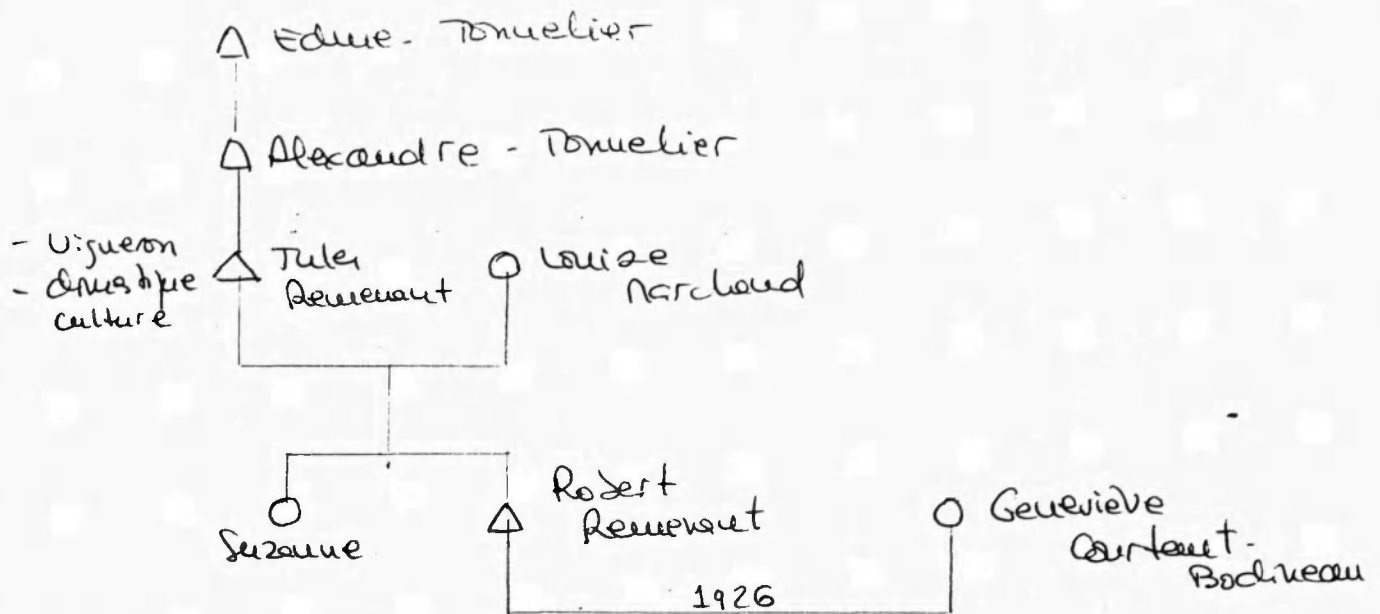
Jules Remenant & Louise Caput et descendants
Rue des "Vaux". Villars 1912-1990.

Cependant le déclin socio-économique et la deuxième Guerre Mondiale affectent aussi la famille Remenant, les descendants des tonneliers -habitants la petite rue- sont devenus des ouvriers agricoles; Emile Roy fils de Bernard Roy et Germaine Remenant sera charron et se marie avec Marie Lemaire. (Voir généalogie: schéma suivant). Les autres membres de cette génération quittera le village à la veille de la deuxième guerre mondiale: par conséquent, les anciennes pratiques de résidence disparaîtront assez brusquement.



Emile Roy et Marthe Lemaire. Villars 1892.

Robert Remenant (Voir généalogie page suivante) est dans l'actualité le seul descendant direct d'Edme Remenant avait quitté Villars autour des années 1935, et il y habite aujourd'hui avec sa femme, dans une maison, située dans la Grande rue. Ils ont récupéré la maison des grands-parents maternels: les Marchand, dont le grand-père était tailleur de pierre.



Généalogie Robert Remenant. 1990: 86 a.

Pour les descendants Remenant on note l'importance de la proximité physique comme caractéristique du choix de résidence. Ceci est constaté aussi pour les autres ménages habitant la "petite rue". A la fin du siècle dernier, souvent, les maisons contigües étaient habitées par des ménages apparentés. Le plan de la "petite rue", page suivante, et la légende, à continuation, nous le montre.

Ménages "petite rue" 1891 - Degré de parenté et résidence.

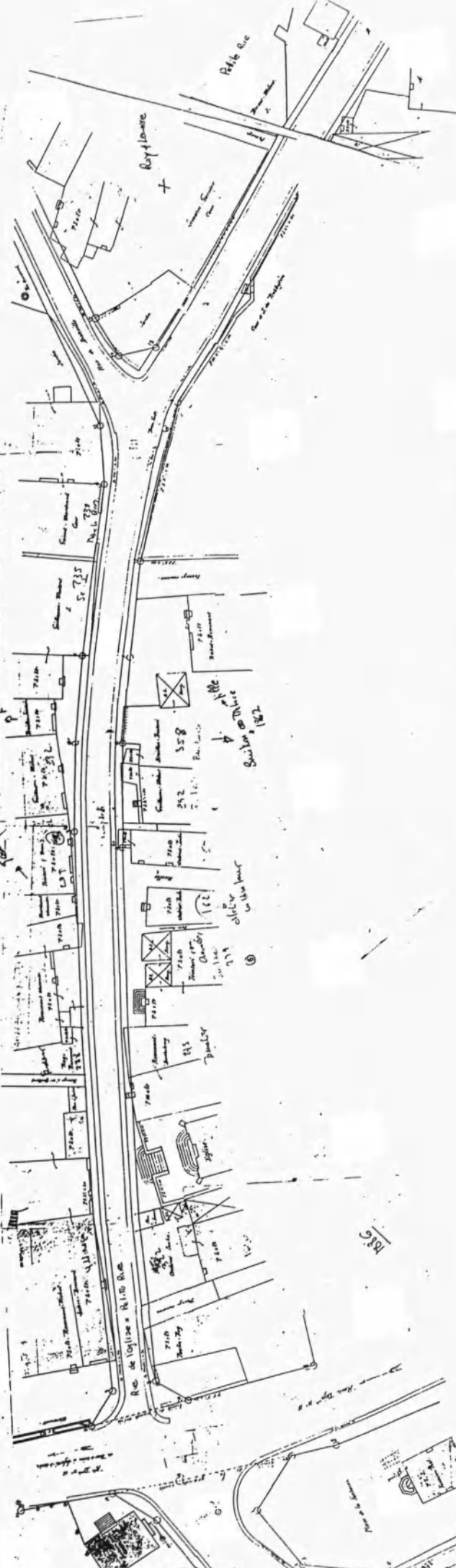
Numéro	Ménage	Profession	Parenté
1	Paulin & Roy	Cantonnier	fr.
2	Aubriot & Paulin	Bûcheron	soe.
3	Roy & Remenant	Bûcheron	soe.
4	Remenant	Journalière	soe.
5	Remenant&Barthel	Tonnelier	fr

.../... Ménages "petite rue" 1891 - Degré de parenté et résidence.

<u>Numéro</u>	<u>Ménage</u>	<u>Profession</u>	<u>Parenté</u>
6	Roy & Charité	Bûcheron	
7	Roy	Journalier	
8	Richot	Bûcheron	onc.mat de Charité, epse. Roy
9	Richot Edme?	Bûcheron	onc.mat.
10	Guinot&Marchand	Fendeur	nièce
11	Haigre & Husson de Cunfin. Marié avec P. Gullet.	Md. Bois	Originaire avec Anne M. Husson, vve. de P. Gullet.
12	Haigre & Berthol	Bûcheron	Parenté méconnue
13	Gullet & Mignard	Sabotier	Le premier est le fils d' Anne M. Husson et P. Gullet (11). Son père aussi sabotier. Quentin Haigre - Beau frère.
14	Mignard & Maisonet	-	Parents de Mignard, epse. Gullet (13). Ils ne sont pas enregistrés sur le Recensement.
15	Brévot & Vignot	Bûcheron	
16	Vignot	Rentier	
17	Vignot	Rentier	
18	Guillaume&Maîtr	Scieur L.	fr.
19	Guillaume&Milnet	Fendeur	fr.

Trucks on the road present

Station 1016



Station 1017

Station 1018

Station 1019

Station 1020

Station 1021

Station 1022

1016

1017

1018

1019

1020

1021

1022

1023

1024

1025

1026

1027

1028

1029

1030

1031

1032

1033

1034

1035

1036

1037

1038

1039

1040

1041

1042

1043

1044

1045

1046

1047

1048

1049

1050

1051

1052

1053

1054

1055

1056

1057

1058

1059

1060

1061

1062

1063

1064

1065

1066

1067

1068

1069

1070

1071

1072

1073

1074

1075

1076

1077

1078

1079

1080

1081

1082

1083

1084

1085

1086

1087

1088

1089

1090

1091

1092

1093

1094

1095

1096

1097

1098

1099

1100

1101

1102

1103

1104

1105

1106

1107

1108

1109

1110

1111

1112

1113

1114

1115

1116

1117

1118

1119

1120

1121

1122

1123

1124

1125

1126

1127

1128

1129

1130

Jusqu'à la veille de la Deuxième guerre mondiale les modes de résidence relèvent de la transmission, la maison étant bien entendu un des biens à hériter. D'ailleurs celle-ci reste plus que d'autres biens -les terres par exemple- attachée à son propriétaire jusqu'à la fin de sa vie. Le vide démographique d'entre les deux guerres a contribué à accumuler plusieurs maisons entre les mains d'un seul descendant, qui souvent n'habite plus le village.

Désormais rapprochement familial et entre-aide économique disparaissent pour laisser la place à d'autres critères. En effet, les gens nés à Villars, agriculteurs, bûcherons et débardeurs n'installent plus leurs enfants autour de la terre et de la maison familiale, ces derniers vont ailleurs.



96
 Camille
 Coppenet
 96
 Léon
 Arsène
 Emile
 Arsène
 Démolition de la maison de la "Bouvière"
 Villars, 12 Sept. 96.

Photo: Démolition des maisons. Villars 1896.

Les familles qui habitent aujourd'hui, la rue de l'église sont des descendants des étrangers ou des gens originaires d'autres départements de la France. Pour mieux contraster les différences avec le passé nous rapportons dans le plan de la page suivante les habitants de la rue de l'église aujourd'hui.

Plan: Rue de l'église, ancienne "petite rue" 1990.



Ensuite, à mode de légende nous rapportons les actuels habitants de la "rue de l'église".

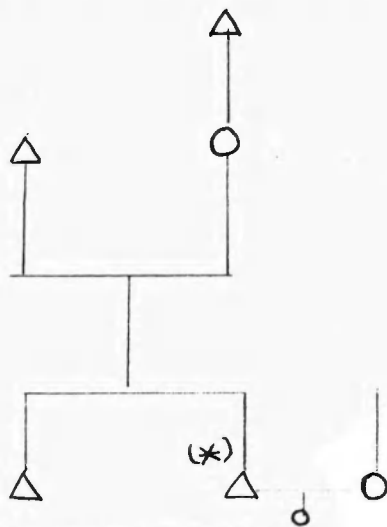
Num.Plan	Propriétaire	Type Résidence	Observations
-----	-----	-----	-----
94-95	A.Quilliard	RS	Membre S.Quill. Maison: Ancienne épisc "Zéphérine" mère d C.Paulin
96	C.Quilliard	RP *	Soeur de 94-95 Sécret. S.Quil
104	Mme. Bazan	RP	Rtée. Vve. S/e
103	Dépôt		
100-101	J.Mark&E.Bataille	RP	Norbertti. Bûcheron. Ital. Gr-Père épouse.
107-106	Jacques Bataille	RP	Id. frère. Ses parents r/chèvres
105	Mme. H. Leblanc	RS	Membre S.Quil
119	Mr.& Mme. Boudan	RS	Ancienne maison Arsène Remenant Membres S.Quil
122	Anne Le Grand	RS	Maison du curé Membre S. Quil
126-127	Bernad Guyotot & Mad. Noël	RP	Rétraités
150	Noëlle Guyotot fils:Alain G.	RP	Maison de Mme. Woutters, née 1888 Champign + 1970 VAZ
146-148	Suzanne Guyotot &Ch.Guyot	RP	Rétraités Gard. Prisson
130-131	Hangars		
136	Robert Lemaire & épse.	RP	Près de la maison de son gr.père pater. Parents rue Chèvres.

Num. Plan	Propriétaire	Type Résidence	Observations
178-179	Hervé Le Blanc	RS	Maison de La Crotée. Madel. Richot & Adolf. Bonnemain. Parent 105.
173-172	Pertegaz	RP	Ancienne Mais Grand Jules Remenant
172	Pertegaz	-	Ancien Atelier Tonnelier
171 171 bis	Nicolle LeBlanc	RS	Parents avec 105 et 178
170	Claude Blin	RP	Sa mère habite rue des Vaux
169	Mme. Massin	RS	Ancienne mais. Menilmétraille ou Mme. Bruillo Membre S. Quill
168-167	Ste. Quilliard	RS	Ancienne mais. Cyprien Remen. ("Prien")
166	Sylvain Quilliard	RP	Maison de la bonne du curé Retraité. Membre S. Quil
152	Daverio & Arino	RP	Ancienne mais. Marie Loulou Roy.
154	Mr. et Mme. Massot	RS	Ancienne mais. Antoine et jadis Mr. et Mme. Arbonnet Membre S. Quill
158	Mr. Hanuszek	RP	
162	Mme. Dupont S. Quilliard	RS	Ancienne mais. Guillaume: "le Preuve et le Gougou". Arti- sans-menus.

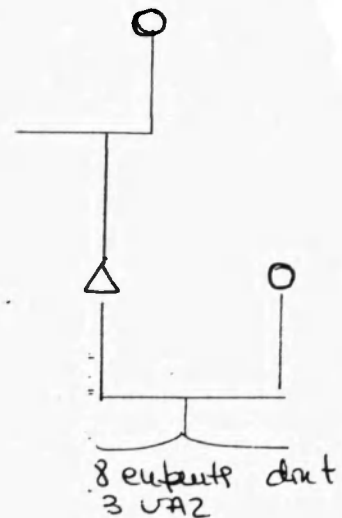
Num. Plan	Propriétaire	Type Résidence	Observations
161	Marian Hanuszek	RP	
159	Soc. Quilliard	RS	Jadis: Père Hanuszek + VAZ 1914.

Parmi les résidences principales, seules deux maisons relèvent de l'ancienne logique de résidence, c'est-à-dire: reconstruction ou réappropriation de la maison hérités des ascendants. Il s'agit de la famille Norbertti et la famille Lemaire. La maison de celle-ci située dans la "rue de l'église" correspondait autrefois aux grands-parents paternels. Les étrangers venus à Villars se sont installés dans cette rue comme c'est le cas des Norbertti, Daverio-Arino, Hanuszek, Pertegaz, Bazan, c'est à eux qui appartiennent six de ces résidences principales.

La cohabitation existe chez deux groupements familiaux, l'un multiple: co-résidence de deux ménages reliés par le fils aîné, et l'autre élargi par la grande mère paternelle du chef de ménage. Ces groupements familiaux sont d'origine étrangère, le premier le chef de ménage est né en France de parents italiens, et son épouse est d'origine espagnole. Elle vient habiter Villars autour des années 1950 où son père résidait comme exilé politique du franquisme depuis 1938. Il a toujours travaillé comme bûcheron.



Ménage multiple



Ménage élargi

Généalogie: Ménages qui sont en cohabitation. VAZ 1990.

L'autre groupe familial est formée par les parents une fille et la grande-mère paternelle. L'homme travaillait comme bûcheron dans les différentes forêts de la région hautemarnaise, (carte des forêts) et son épouse aidait au travail de découpage des bois. Lorsqu'en 1968 ils baraquaient le marchand de bois leur avait chargé une coupe de la famille Quilliard. Cette connaissance leur a permis d'entrer en contact avec la commune, la femme commença à travailler comme domestique chez Quilliard et venir habiter une des maisons du village. Depuis 15 ans, le mari travaille en Clairvaux et son fils aîné aussi.

Du reste sur les 28 maisons il y a 12 résidences secondaires dont la totalité appartient à des membres de la Société Quilliard. Depuis la fondation de cette Société (1934) les associés ont acquis la majorité des maisons abandonnées ou mises en vente suite aux événements migratoires déjà commentés. Désormais, l'ancienne logique de résidence a été déplacée par d'autres critères. En effet, les gens nés à Villars, agriculteurs, bûcherons et débardeurs n'installent plus ses enfants autour de la terre et la maison familiale ils partent ailleurs. Exceptionnellement, des agriculteurs vivant ailleurs ont voulu s'installer à Villars, mais ici cela a été très difficile car souvent la Société était en avance pour acheter les maisons... et même aujourd'hui pour celle-ci des limites s'imposent car il n'y en a plus des maisons vides ou abandonnées dans le village, certains parmi ses membres achètent dans les villages environnants.

MAISONS ET BATIMENTS SOC. QUILLIARD ET ASSOCIES
VAZ - 1990



Des 80 maisons qui existent actuellement à Villars, 44 sont des résidences principales les 36 restantes des résidences secondaires. De ce groupe 21 appartiennent à la Société. Celle-ci s'étend sur le 30% des habitations de Villars en plus du château et des bâtiments loués aux exploitants agricoles. Quelques unes faisaient partie du patrimoine familial lors de la fondation de la Société, car elles constituaient les habitations où autrefois habitaient le vacher, le régisseur, le cocher ou elles étaient occupés à d'autres fins. Les résidences secondaires sont seulement habitées l'été et des week-ends.

En ce qui concerne les familles de Villars, c'est-à-dire, celles qui ont la résidence principale ici, en total sont 44. Si nous faisons des regroupements familiaux d'après les liens de parenté existants, le nombre se réduirait à: 22, lorsqu'on considère seulement les liens en premier degré: parents-enfants, frères-soeurs. Ensuite le nombre se limiterait à quinze si les liens de parenté considérés sont ceux en deuxième degré: c'est-à-dire des cousins.

Autrefois l'intégration d'une famille au village commençait par la résidence et s'affirmait par les alliances, à l'heure actuelle et depuis les années 1970 la multiplication des résidences secondaires empêche la réalisation de la démarche ancienne. Par contre pour les associés de la Société Quilliard le fait d'avoir une maison à Villars, siège de la Société, facilite leur intégration à la Société.

Cependant la logique de la résidence doit être considéré en fonction d'un autre sujet de la recherche: le choix du conjoint. Celui-ci et l'étude de l'endogamie villageoise sont analysés dans le chapitre suivant.

IV) ENDOGAMIE ET PARENTE

IV.1) Endogamie et consanguinité

De 1770 à 1976 Villars enregistre 522 mariages dont 284 entre conjoints nés au village; l'endogamie géographique dans son sens large de natifs d'un même village s'élève donc à 54.50%. Ce taux est assez important par rapport à d'autres régions et assez proche du 57%, taux signalé par A. Girard représentant les conjoints nés dans la même localité dans son enquête de 1959 sur le choix du conjoint. Cependant, à Villars les pratiques endogamiques s'arrêtent au début de la décennie 1930 - 1940. Désormais l'exogamie géographique sera la pratique plus fréquente.

Périodes	Nombre total des mariages	Nombre de mariages endogames	Taux d'endogamie
1770-1811	141	97	69%
1812-1851	171	120	70%
1852-1891	120	56	47%
1892-1931	47	11	23%
1932-1951	15	-	-
1952-1976	24	-	-
	522	284	54.40%

Un taux d'endogamie aussi important sur une population faible suggère la pratique courante des mariages consanguins. Les dispenses de consanguinité et d'affinité accordées par l'église jusqu'à la fin du période révolutionnaire montrent un certain type d'endogamie, celui défini par le Droit Canon interdisant les mariages entre conjoints apparentés jusqu'au sixième degré de parenté. Le Droit Civil interdisait les mariages entre conjoints ayant de liens d'affinité (*).

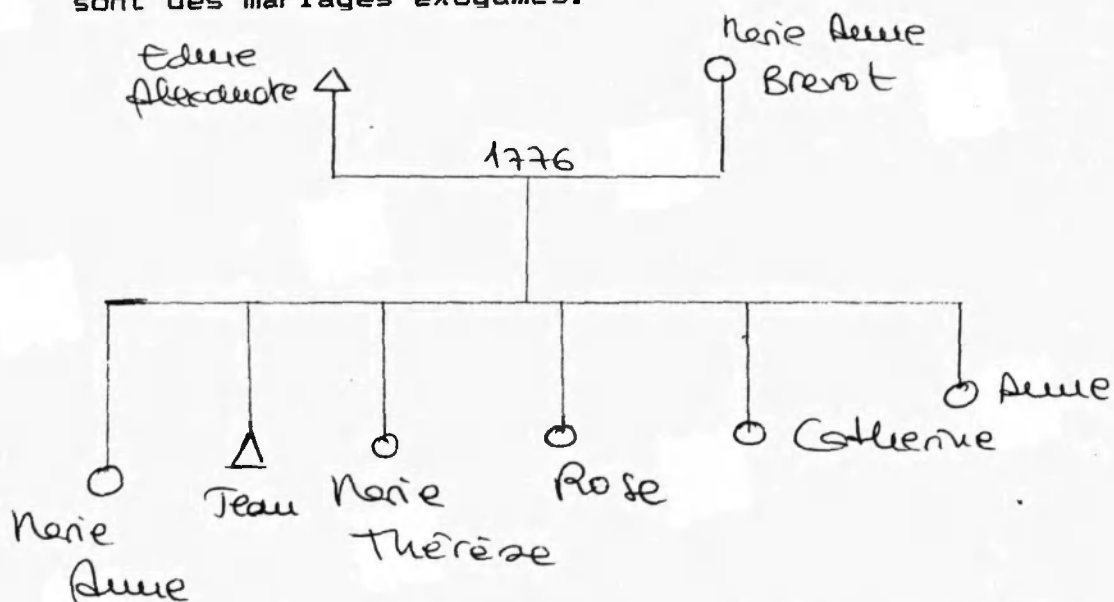
(*) Source Population, 1959: 284-304.

A Villars on compte seulement une dizaine d'actes de mariages comportant une dispense de consanguinité ou d'affinité, sept à des parents en 3ème., une au 4ème. degré et une autre non définie. Ces dispenses ont été accordées entre 1780 et 1781. Par ailleurs, il y a deux dispenses d'affinité qui datent de 1791 et 1855 respectivement.

Evidemment il existent beaucoup plus de mariages consanguins. Nous avons calculé en considérant seulement le patronyme de l'époux 79 cas d'alliances dans la parenté. Par exemple dans la lignée Brocard, on compte un total de 27 mariages dont le mari s'appelle Brocard, pour ce patronyme on note trois mariages avec des femmes appelées Bruillon, deux avec des Pruguiel, trois avec des Brocard, deux avec des Alexandre et deux avec des Roy.

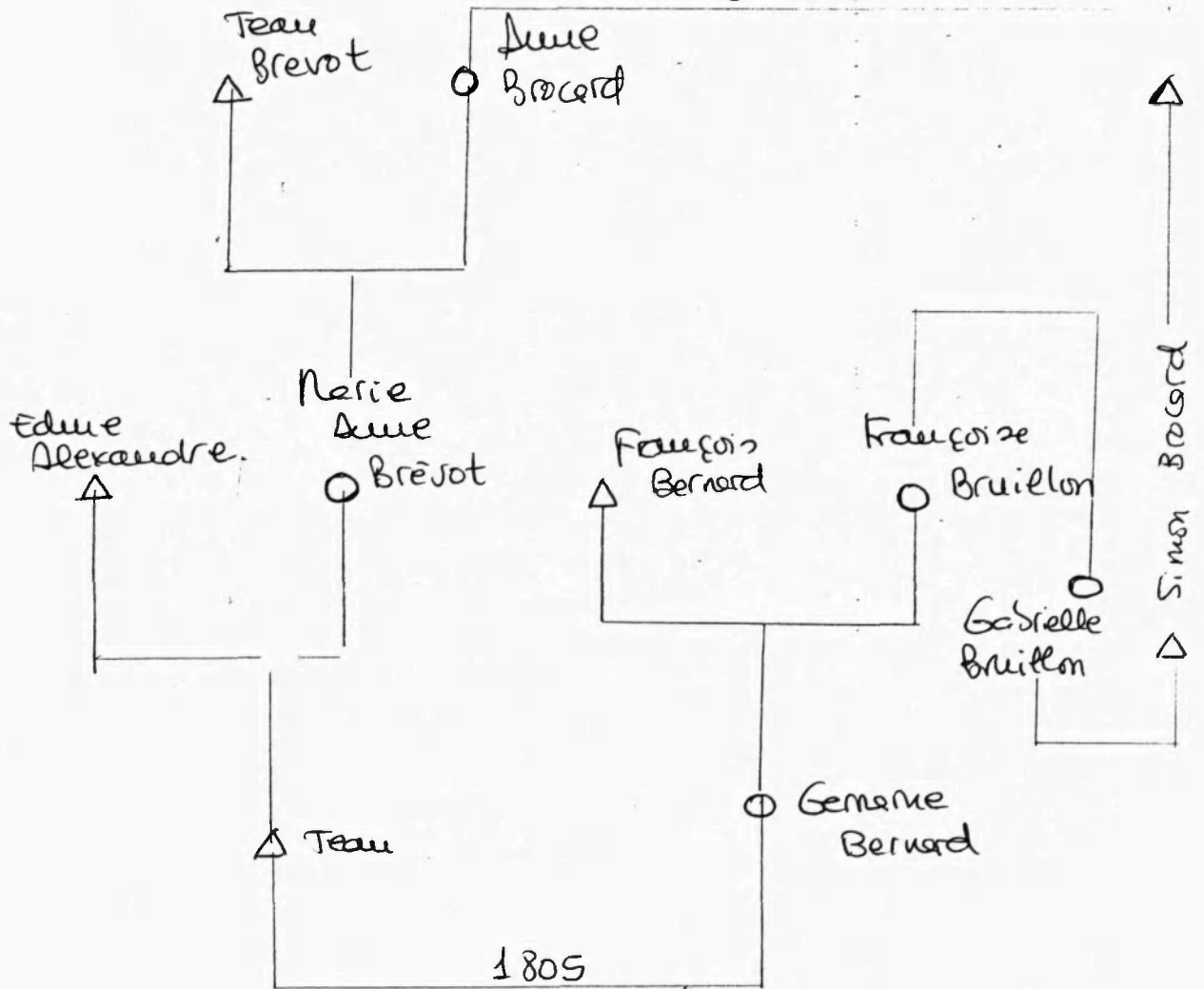
Pour mettre en relief ces pratiques matrimoniales, autrefois assez courantes à Villars nous avons reconstitué les mariages qui ont eu lieu dans la lignée Alexandre au long du XIXème siècle. Au total 15 mariages ont eu lieu à Villars avec un conjoint appelé Alexandre, 9 fois pour les femmes et 6 pour les hommes.

Nous partons du ménage formé par Edme Alexandre avec Marie Anne Brevot en 1776. Des six enfants, trois ont été mariés dans la parenté "éloignée". Les trois autres sont des mariages exogames.



Généalogie Edme Alexandre et Marie Anne et enfants.

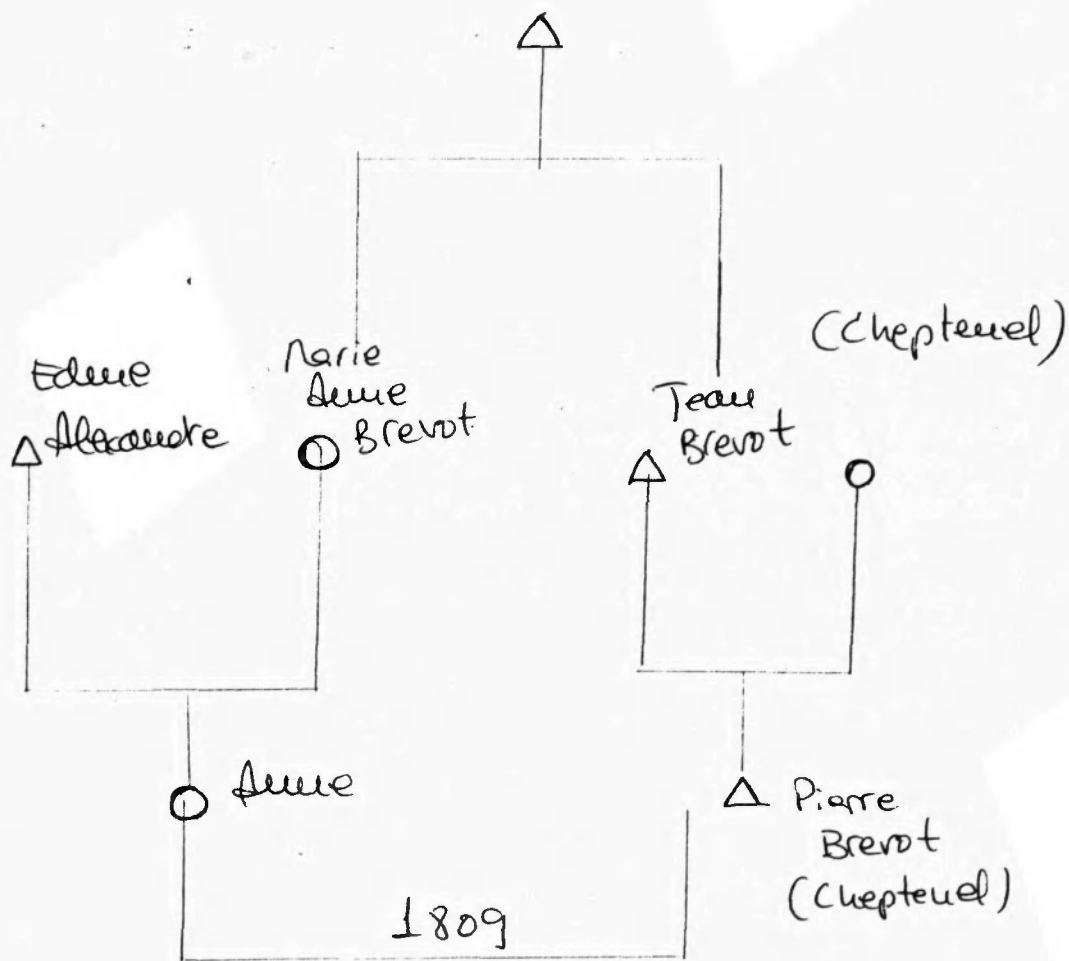
Le premier à marier est Jean, le seul garçon, en 1805 avec Germaine Bernard. Voir généalogie.



Mariage Jean Alexandre et Germaine Bernard..

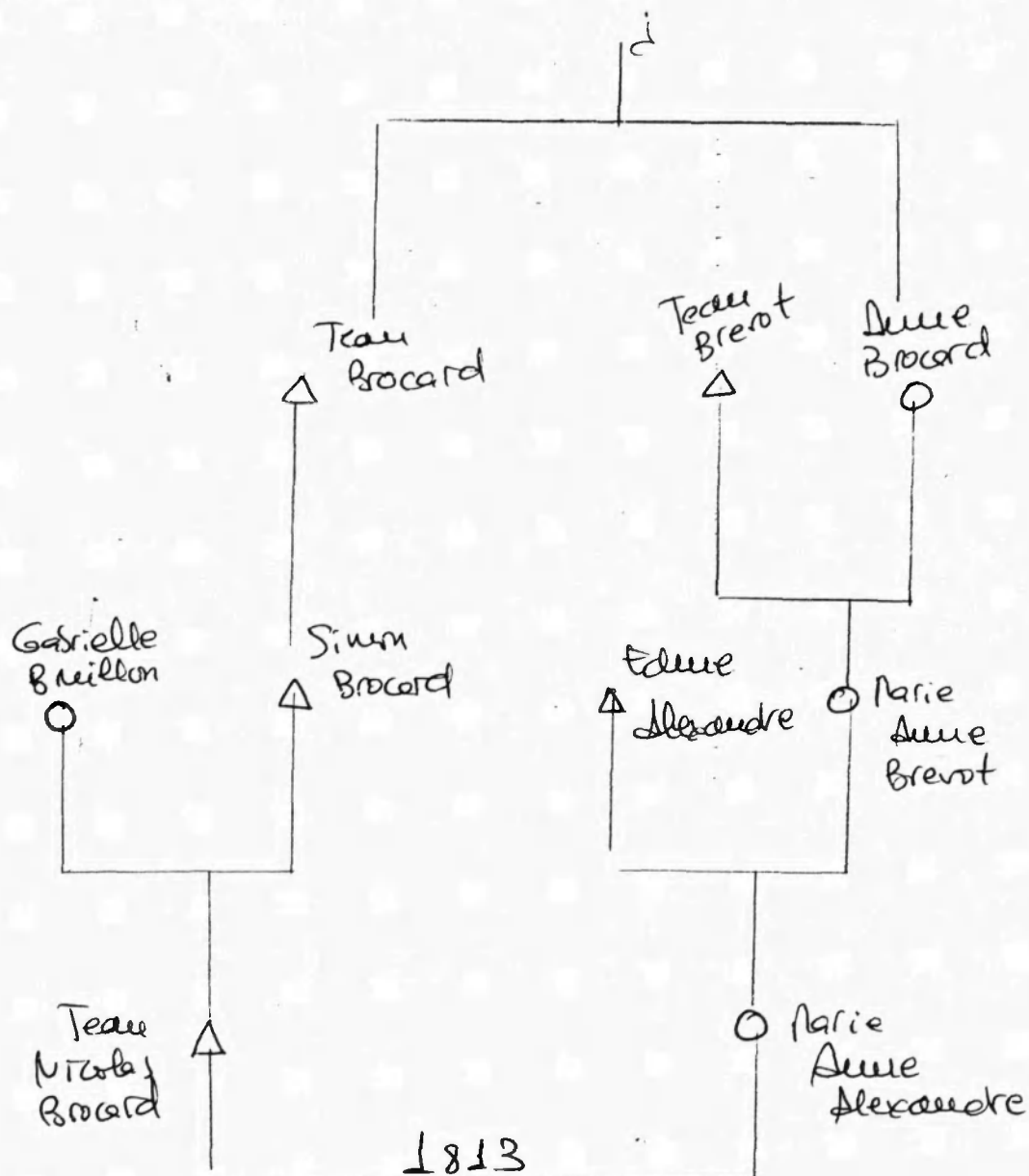
La grand-mère-maternelle de Jean est grande-tante par alliance de Germaine.

Ensuite en 1809 a lieu le mariage d'Anne, fille aînée avec Pierre Brevot qui habite à Cheptenel. Ils sont - comme on peut voir dans la généalogie- des cousins issus des germains. Est-ce qu'on choisi de rapprocher au moyen des alliances entre "proches" ceux qui sont éloignées dans l'espace? Cet éloignement était autrefois plus important qu'aujourd'hui considérant les moyens de transport et communications existant.



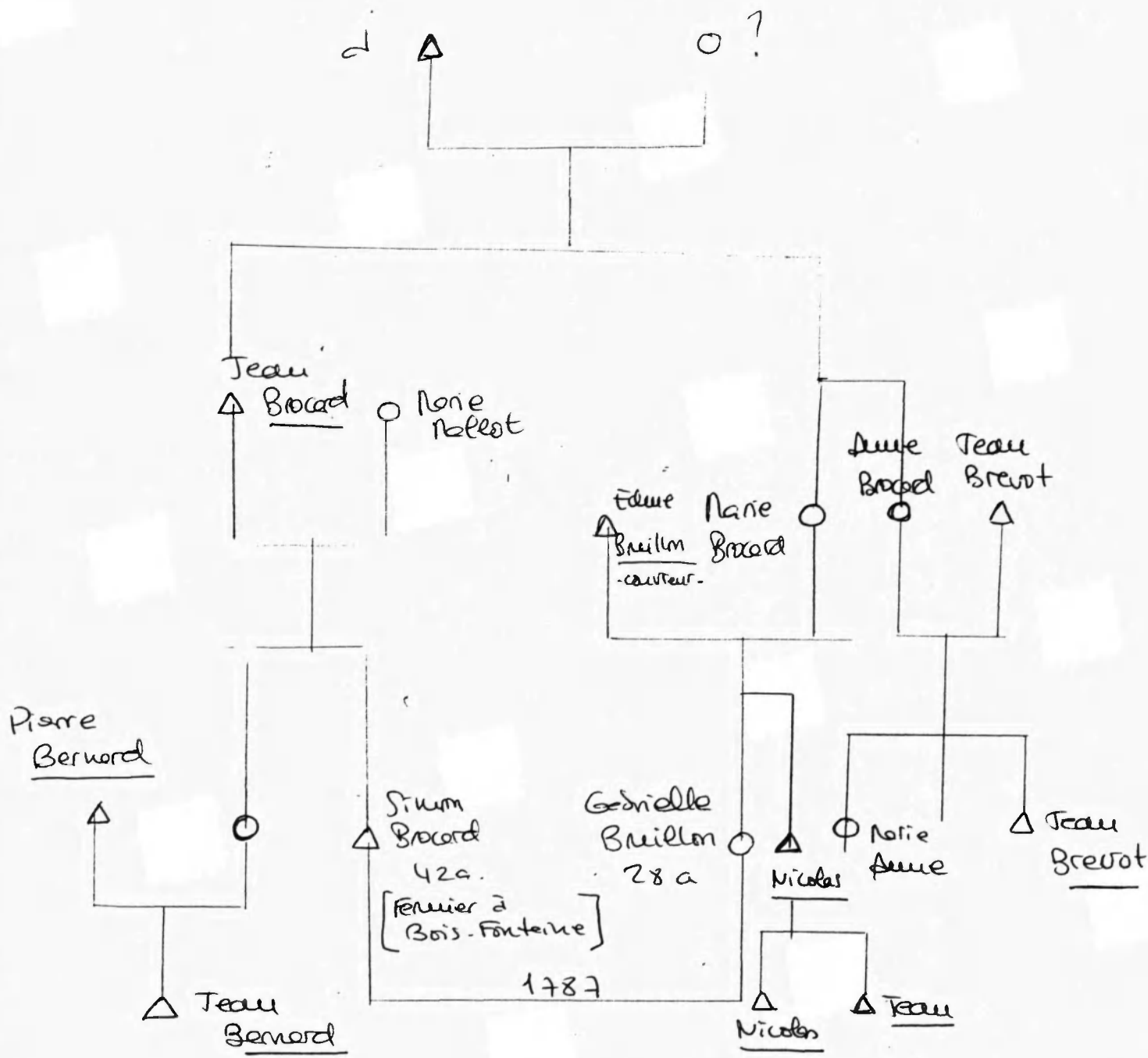
Mariage de Pierre Brevot et Anne Alexandre: 1809.

Enfin, le dernier mariage qui a lieu dans la parenté est celui de Marie Anne, la dernière des filles d'Edme Alexandre et Marie Anne Brevot. Elle se marie en 1813 avec Jean Nicolas Brocard. Comme c'était le cas pour Germaine Bernard, la grande tante de Nicolas est la nièce de la grande-mère-maternelle de Marie Anne. Voir schéma suivant:



Mariage Jean Nicolas Brocard et Marie Anne Alexandre.
Villars en Azois 1813.

Par ailleurs les parents de Jean Nicolas Brocard avaient obtenu une dispense de consanguinité en 3ème. degré auprès de Monseigneur Masson Vicaire général de la diocèse de Langres, accordée le 25 janvier de 1787.



Mariage Simon Brocard et Gabrielle Bruillon.
Villars 1787

Dans le croquis suivant nous mettons en place tous les assistants au mariage de ceux-ci.

Mari

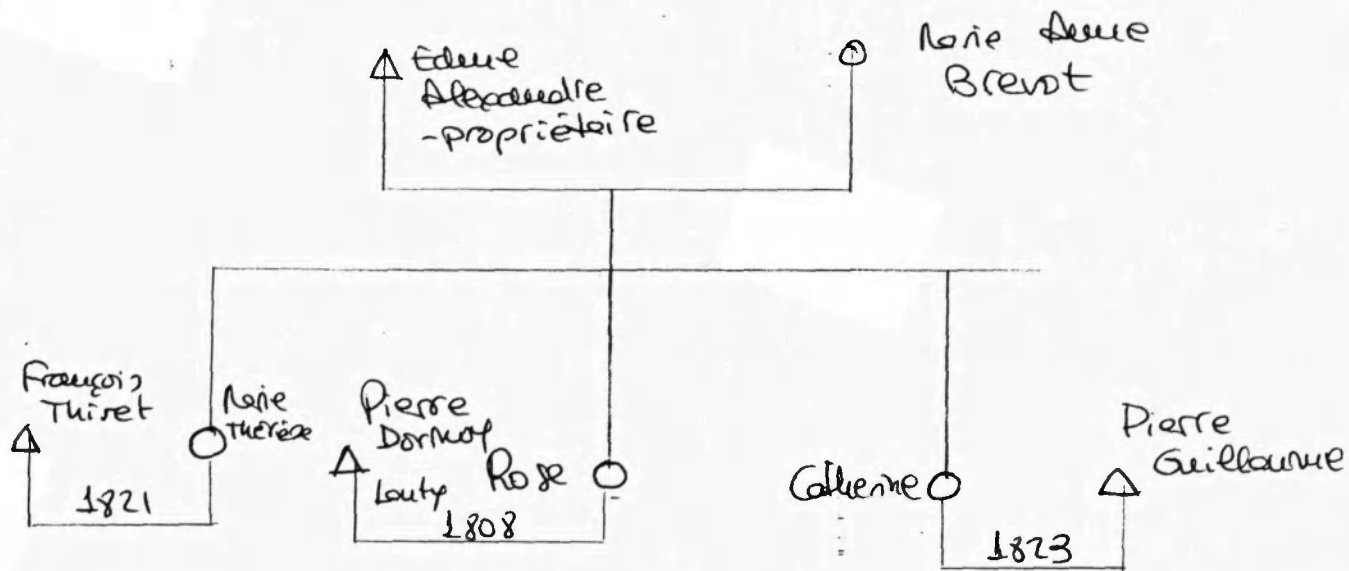
Jean Brocard, son père
Pierre Bernard, beau-fr.
Jean Brevot, cousin

Epouse

Edme Bruillon, son père
Nicolas Bruillon, cous.
Nicolas Bruillon, frère
Jean Bruillon, cousin
Jean Bernard, neveu

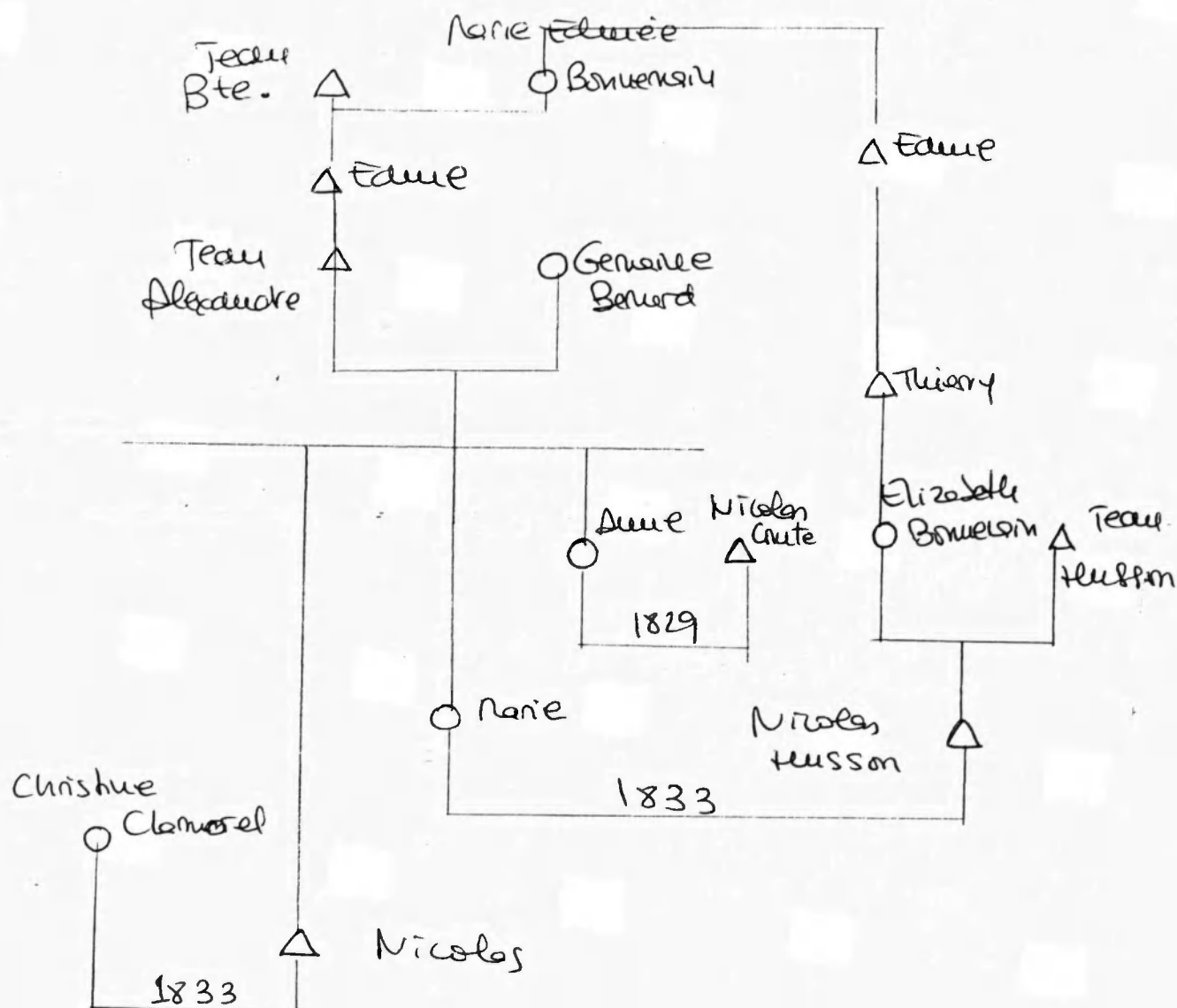
Couramment, les témoins du mariage sont choisis dans les lignées respectives, le même nombre de chaque côté. Pour ce cas, l'épouse est accompagnée par deux témoins de plus que le mari, cependant du fait d'être parents les conjoints, on déduit que le neveu et les cousins de l'épouse le sont aussi du mari. Pourtant les autres les témoins sont le père et le beau-frère pour le mari et le père et le frère pour l'épouse.

Pour les trois autres enfants d'Edme Alexandre et Marie Anne Brevot nous n'avons pas des traces d'avoir été des mariages dans la parenté, il s'agit de Catherine marié avec Pierre Guillaume, Rose avec Pierre Dormoy (Lanty) et Marie Thérèse avec François Thivet.



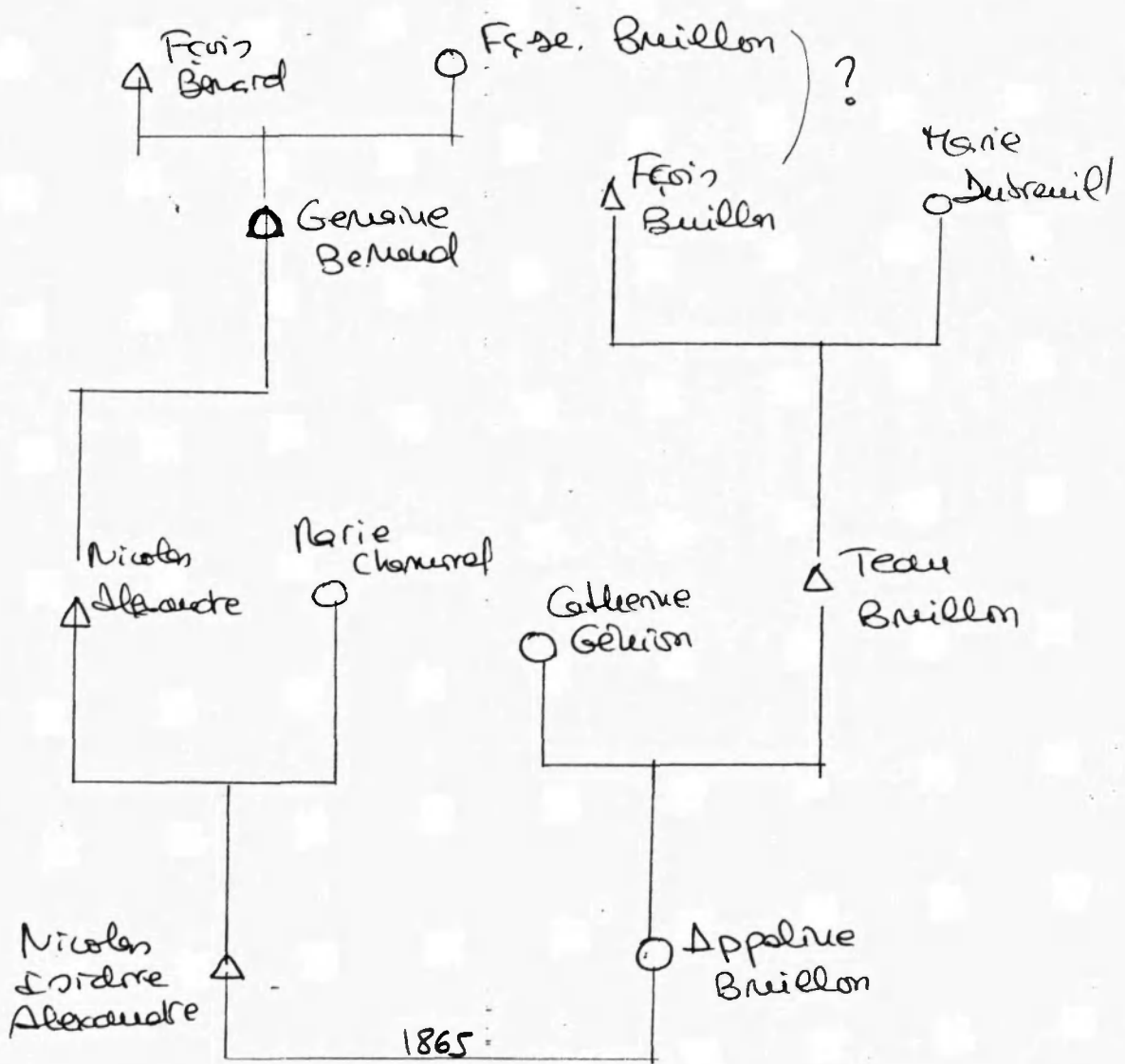
Mariages de Catherine, Rose et Marie Thérèse.

Ensuite, les alliances dans la parenté se continuent dans la génération suivante. D'abord, en ce qui concerne les enfants de Jean Alexandre et Germaine Bernard:



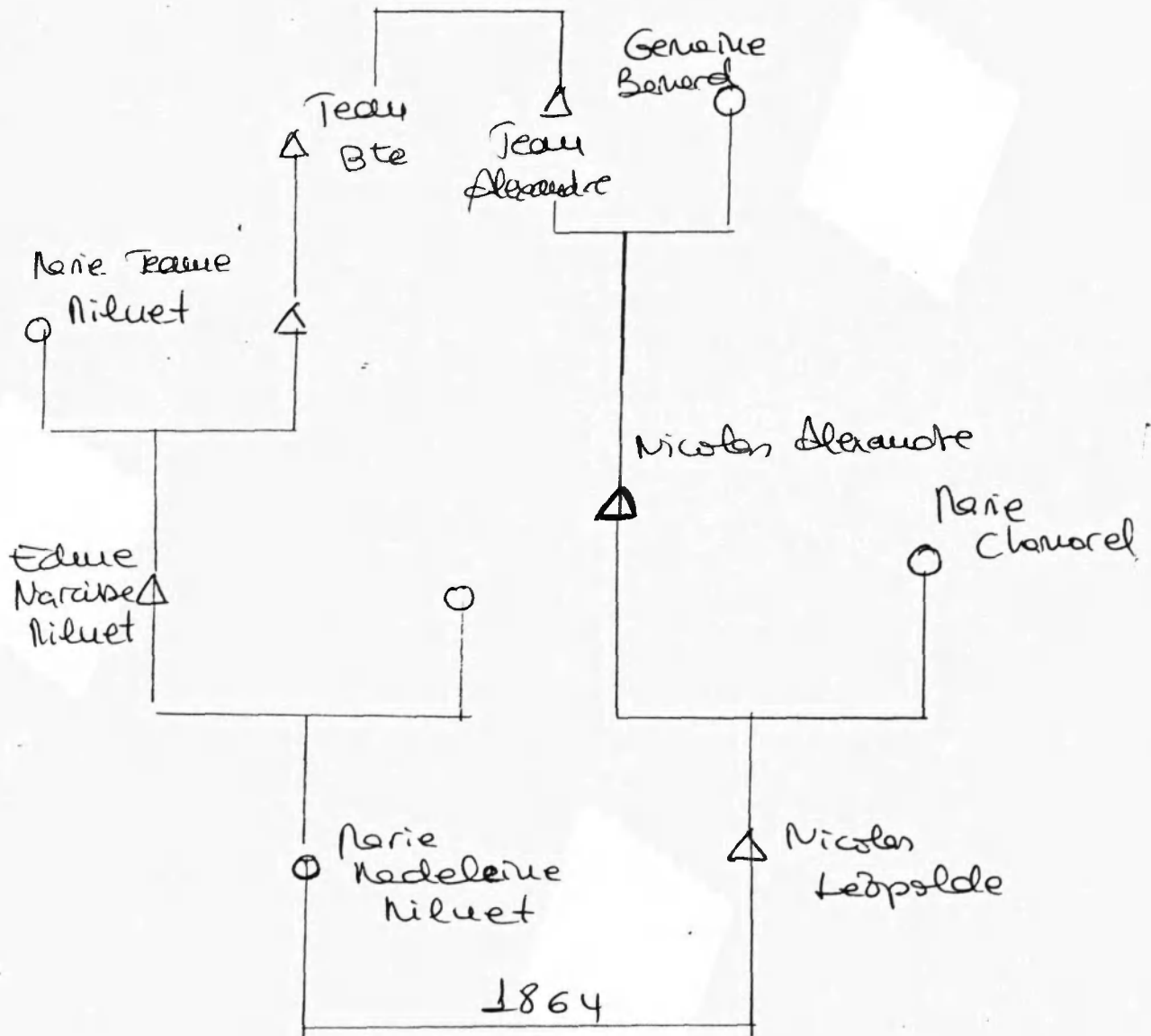
Anne se marie, en 1829 avec Nicolas Comte. En 1833, Nicolas, se mariera avec Christine Chamorel et la même année, Marie le fait avec Nicolas Husson. A nouveau ici nous trouvons les traces d'un mariage dans la parenté, probablement les arrière-grands-parents, maternels du côté de Nicolas et paternels du côté de Marie, étaient frère et soeur.

Ensuite, les enfants de enfants de Christine Chamorel et Nicolas Alexandre, vont se marier en 1864 et 1865 respectivement. Le premier: Nicolas avec Marie Madeleine Milnet et le second: Isidore Alexandre avec Appoline Bruillon. Pour ceux derniers dans la génération des arrières-grands-parents nous trouvons les liens de parenté. La grande-mère maternelle de Isidore Nicolas étant soeur de l'arrière grand-père paternelle de Appoline Bruillon. Voir schéma suivant:



Mariage Isidore Alexandre et Appoline Bruillon
Villars en Azois 1865

Pour l'autre fils: Nicolas, marié en 1864 avec Marie Madeleine Milnet le lien de parenté se trouve à niveau de la génération des grands-parentes, car un frère du grand-père de Nicolas s'avait marié avec Germaine Milnet, les conjoints ont donc une tante commune. Voir schéma suivant:



Mariage de Nicolas Alexandre et Marie Madeleine Milnet.
Villars en Azois 1864.

Pour résumer, la reconstruction d'une généalogie assez "large" par rapport à la conception actuelle de la parenté, ou en tout cas par rapport à celle qui nous a été communiquée lors des entretiens par les informateurs nous a servi pour mettre en relief les alliances entre parents pour la lignée Alexandre. Pour sept descendants de cette lignée nous avons pu dégager des liens de parenté avec leurs conjoints, ce qui corrobore les pourcentages d'endogamie villageoise à l'époque. Cette pratique et celle de la résidence vue dans le chapitre d'avant conformément un système à double fil: endogamie consanguine pour les ménages dont la résidence s'éloigne après leur mariage et endogamie géographique pour ceux qui restent à Villars.

IV.2) Aire du choix du conjoint

Les mariages exogames sont principalement le fait des hommes: on compte 153 cas d'hommes venus de l'extérieur, contre 58 de femmes

		Lieux de naissance des époux	
		Hommes	
		Villars	Autre
Femmes	Villars	284	153
	Autre	27	58

Pour l'analyse de l'aire du choix du conjoint en dehors de Villars, on peut définir plusieurs limites suivant que le choix du conjoint se fait dans une aire proche - villages voisins des départements de la Haute Marne (Silverouvre, Lanty, Villiers le Sec, Châteauvillain, etc.), de l'Aube (Cunfin, Champignolles, Bar sur Aube, Fontette, La Ferté sur Aube...) et de la Côte d'Or, le tout dans une aire qui ne dépasse pas les 30 kilomètres. Dans une aire plus éloignée, les autres départements français, et enfin le groupe concernant les conjoints étrangers.

Aube

Bouzaucourt

HAUTE

voigny
Bals/Aube

Colombey
les deux Eglises

MARNE

Tuzennecourt

Arceville Clairvaux

Champignol

Ville s/s la Forêt Juvancourt

Cirfontaine
sur Aube

CHAUT

St. Usage
Fontette

Lafite
s/Aube

orges

Bricon

2.5 km

VAZ

Osillarouves

Verpillières

Gaultin

Dinteville

Châteauvilain

Lauty
s/A

Créduley

Autricourt

Ormy s/Aube

Gevrolles

Riel Les Eaux

Cour l'Evêque

Arceu-Barrois

CÔTE D'OR

1 cm. = 2 km.

1/200,000
Michelin 61

Dans le tableau suivant nous mettons en place l'évolution de l'exogamie villageoise. Nous avons choisi les mêmes périodes que pour l'analyse de l'endogamie.

Périodes	Nombre de mariages					
	Aire proche		Aire éloignée		Etrangers	
	H	F	H	F	H	F
1770-1811	30	6	-	-	-	-
1812-1851	32	13	8	7	1	-
1852-1891	43	15	11	3	-	-
1892-1931	9	9	17	6	1	1
1932-1951	2	10	5	9	4	3
1952-1976	-	1	19	12	3	5

En effet, plus on s'approche de la période actuelle plus les conjoints sont originaires d'aires plus éloignées de la commune. L'endogamie de proximité et la consanguinité s'arrêtent à partir des années 1930.

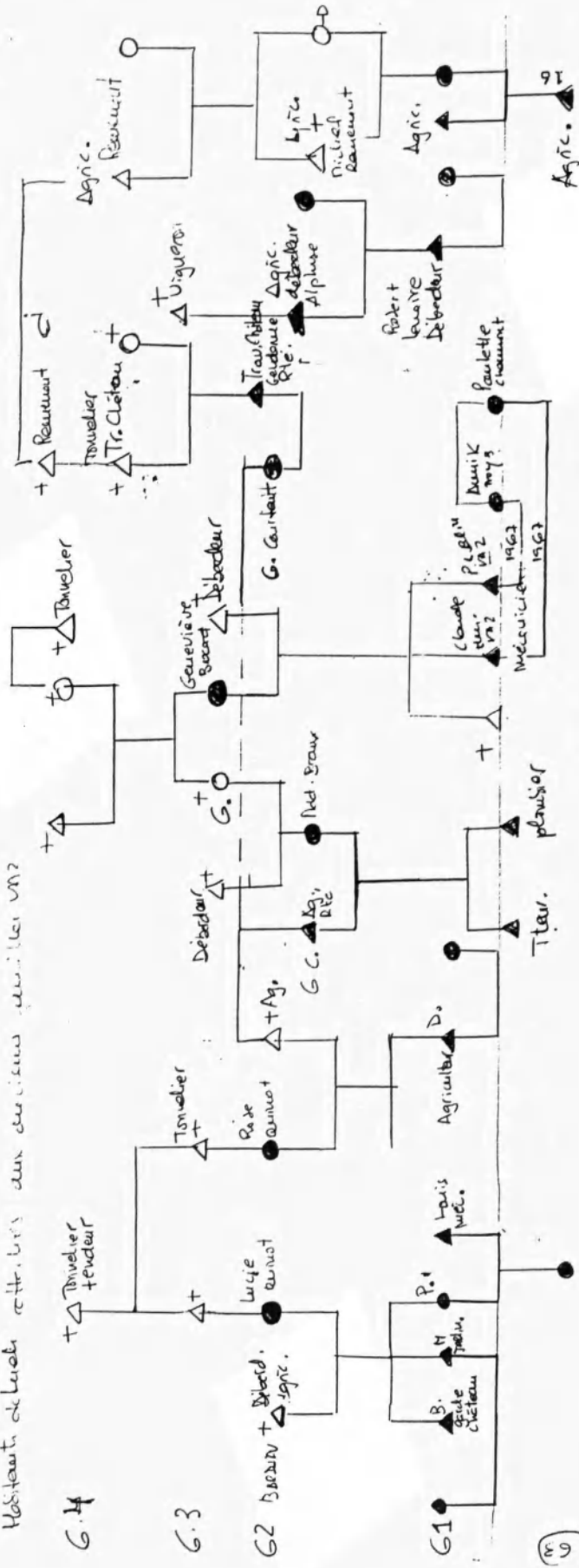
Parmi les habitants actuels quatorze ménages peuvent être rattachés aux anciennes familles villageoises. (Voir généalogie page suivante). Les autres descendent des immigrants étrangers ou sont des descendants de Georges Quilliard, fondateur de la Société Civile et Familiage Quilliard.

Ce dernier groupe (voir généalogie page 70) est formé de 8 personnes distribués dans le dernier recensement en en 5 ménages.

A Villars la conception de la parenté délimite d'abord les plus proches parents la famille nucléaire qui réside sous le même toit. Autour d'elle on situe dans la mémoire -et aussi dans l'espace- les ascendants et descendants directs. Avec ceux-ci les échanges et inter-visites sont fréquents, l'éloignement physique étant le seul empêchement à cette fréquentation.

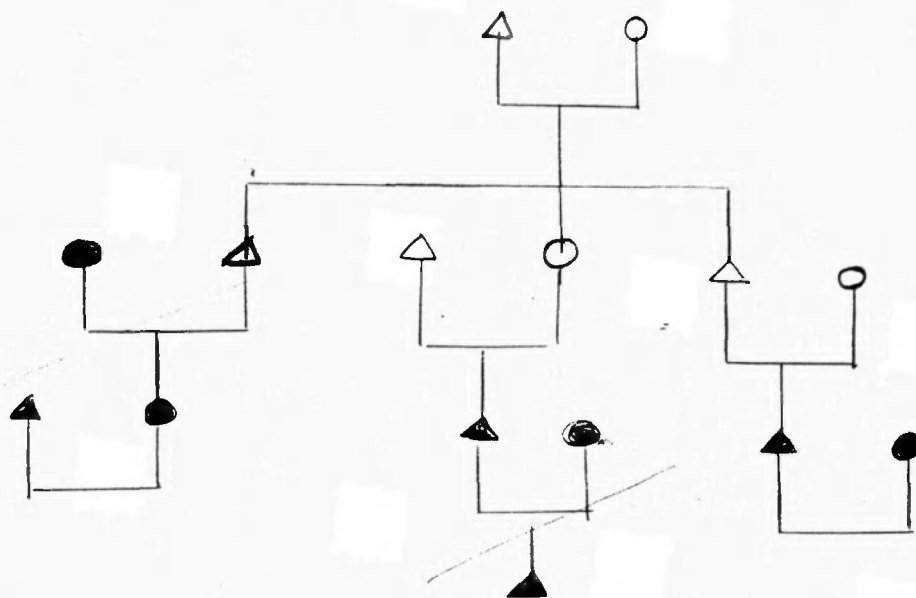
Groupe 1) Habitants actuels attachés aux anciennes familles villageoises.

Habitants actuels attachés aux anciennes familles villageoises



(10)

Groupe 2) Habitans de Villars descendant du fondateur
de la Société Quilliard.



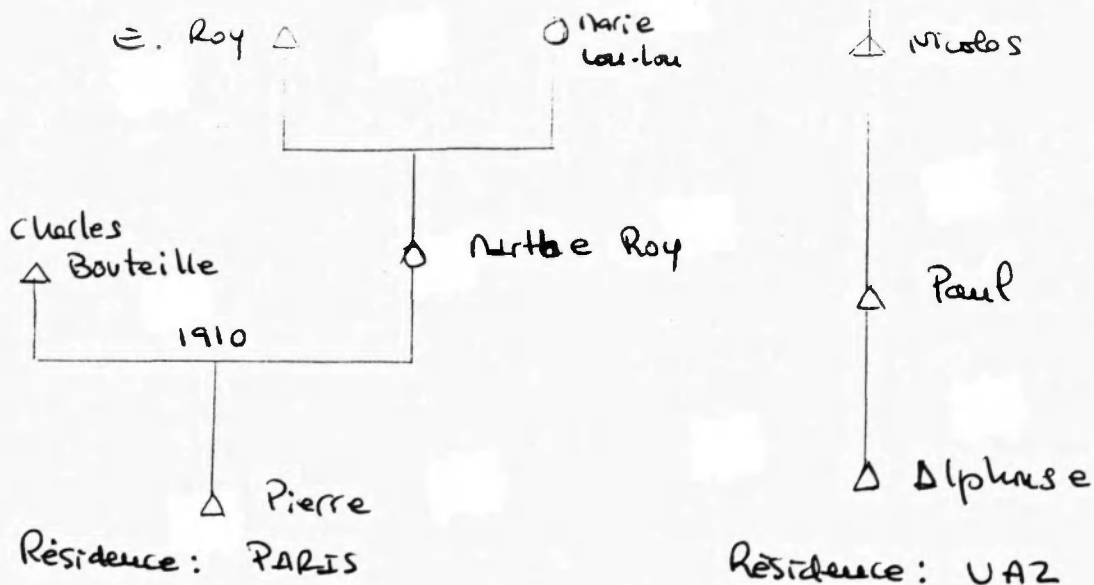
Souvent la fréquentation est un rapport avec la distance. La voiture et d'autres moyens de transport ont contribué à considérer autrement les distances. Ainsi celles-ci s'attenuent pour rendre visite aux parents proches.

Pour "ego" la mémoire généalogique évolue au long de sa vie, elle passe des générations des grands-parents vers les générations descendantes. En effet, pour un informateur aujourd'hui âgé de 86 ans il est difficile de se rappeler des grands-parents mais il connaît bien ses petits-enfants.

Ego construit sa mémoire familiale à partir de la lignée qui lui a permis acquérir un statut. C'est le cas d'un des agriculteurs, né à Villars, qui regroupe facilement les parents de la lignée maternelle. Ceux-ci originaires de Villars aussi et légataires des terres dont il a hérité. Cependant il doit se faire aider par sa mère et par sa tante pour se rappeler des composants de la lignée paternelle. L'effort est plus significatif du fait que cette lignée n'est pas originaire de Villars. Certains parmi ses composants ne sont jamais venus habiter ici, et d'autres ont quitté le village après leur mariage. En définitive, ce n'est qu'avec ceux qui restent -parmi les parents éloignés- qu'on entretient des échanges plus solides. Sur ceux-ci ego contruit le support de la mémoire familiale.

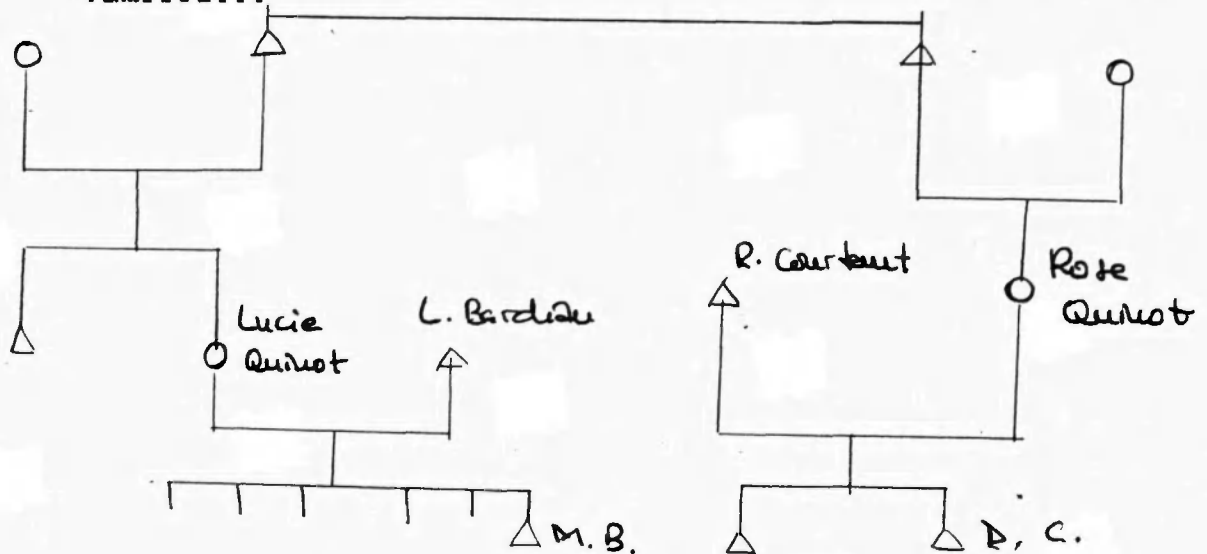
Excepté pour la famille du château, la mémoire généalogique des habitants de Villars n'est pas très longue. Cela s'explique par les vides démographiques: beaucoup des anciennes familles sont en train de disparaître et les vides généalogiques sont très importants.

Parmi les habitants actuels descendants des anciennes familles, certains méconnaissent qu'il existe des liens de parenté entre eux et la parenté ne se pratique pas. C'est le cas des L. et des B.



Liens de parenté: L. et B.
Villars 1990.

Pour la lignée représentée dans le schéma suivant des entretiens plus solides se tiennent encore, cependant souvent les informateurs nous ont dit: autrefois les portes des maisons restent ouvertes car tout le monde se connaissait... Villars c'était une grande famille..."



Liens de parenté C. et B.
Villars 1990

Dans ce cas concret, l'entretien de la parenté se manifeste aussi par le parrainage: la marraine de Michel B. est Rose Q. "...cousine de ma mère...", nous dit, le premier, -l'informateur-. Avec Didier C., cousin en deuxième degré, et qu'il l'appelle de son prénom, la parenté se transforme en liens de solidarité et entre-aide familiale: "... lors de la guerre on faisait le battage tous les deux pour tout le village..." nous a dit l'informateur. Ils ont à peu près la même âge. Au long des entretiens la solidarité générationnelle apparaît plus spontanément que le fait d'être cousins.

D'après nos observations les femmes restent à l'heure actuelle les principaux agents d'intercommunication. Il n'est pas indifférent que chaque matin au moment de l'achat du pain, auquel assistent souvent les femmes des petites conversations s'échangent en petits groupes où la parenté est soulignée. Par ailleurs il existe un Comité municipal d'entre-aidesociale afin de préparer les cadeaux à l'occasion des fêtes de Noël et du 14 Juillet. Ce sont les femmes qui s'en chargent. Ces nouvelles modes d'échange entre voisins ont substitué les anciens usages d'entre aide économique et familiale.

Le groupe des familles étrangères, installé à Villars depuis que le taux d'endogamie s'atténue participe de la même conception de la parenté: entretiens plus solides envers la famille nucléaires. Les composants de ces familles rarement se sont mariés avec les descendants des anciennes familles villageoises et l'aire du choix du conjoint s'élargie aussi pour eux. La mémoire généalogique se limite aux ascendants qui ont connu, souvent les parents.

De ce groupe, seule la famille portugaise continue à parler le portugais dans le milieu familial. Par rapport aux autres familles étrangères, celle-ci installée vers les années 1968 à Villars continue à entretenir des visites annuelles avec ses parents plus éloignés de Portugal, les autres familles installées vers les années 1930 ne pratiquent plus la langue maternelle et n'ont aucun contact avec ses parentes éloignés.

La troisième conception de la parenté est celle entretenue par le groupe du château. Pour ce groupe la famille s'élargie à tous les composants de la Société

et descendants du fondateur de celle-ci. D'ailleurs la généalogie familiale est continûment mise à jour.

Enfin, la manière de conceptualiser la parenté change à Villars suivant on se situe dans le passé ou dans le présent. A l'heure actuelle nous observons que la dynamique sur la parenté regroupe les habitants en originaires de Villars d'une part, les étrangers ensuite et enfin la famille du château.

Lors de la naissance l'individu reçoit son prénom d'un des ascendants de la famille, couramment l'aîné reçoit le prénom du grand-père paternel, lequel était aussi le parrain, et dans ce cas la marraine était choisie du côté maternelle. Si c'était une fille le choix était souvent inverse: grand-père maternel et grande-mère paternelle. Ensuite, pour les autres enfants on cherchait les parrains des deux côtés de la lignée manifestant ainsi la réciprocité et l'égalité entre les deux familles.

Dans ce système, les noms et les prénoms se répétaient, même dans la famille nucléaire. L'individu avait un sobriquet qui servait de terme d'adresse et de référence, composé le plus souvent en exagérant phonétiquement le prénom, "Alphonse" c'était "le phon-phons", Marie Marthe Lucie, "la Mari-Loulou", Geneviève "la Vevette", Cyprien "le Prien", Paul Woll "le Polo"... "le Rouski", etc. où en soulignant le métier, "le Seigneur" était un appelé Roy, qui tuait le porc.

Aujourd'hui excepté la doyenne du village "la Vevette" âgé de 86 ans, interne depuis quelques mois à l'hospice de Chaumont, personne porte un sobriquet. Les gens de sa génération ont été les derniers à le porter.

La disparition des prénoms anciens et des sobriquets coïncide avec la disparition des anciennes familles et de l'ancien mode de vie. Le choix du prénom aujourd'hui relève d'autres caractéristiques telles que l'originalité. Parfois on cherche parmi les anciens prénoms un original, peu entendu. La disparition des règles de parrainage a contribué aussi à en diminuer certains, principalement d'Edme. Dès la deuxième moitié du XIXème. siècle, aucun nouveau né n'est appelé Edme et entre 1911 et 1926 ceux qui portaient ce prénom disparaîtront avec lui.

Ces termes d'adresse et de référence utilisés autrefois à Villars, système d'identité individuelle crée par la parenté et par la communauté servaient de support aux mécanismes de transmission et de la succession. Car l'attribution du nom propre du grand-père à quelqu'un est aussi l'attribuer la possibilité de devenir un jour ce que l'ancien avait été. L'attribution du prénom soulignait dès la naissance des distinctions au rang de naissance et ensuite au sexe. Plus tard, l'attribution du sobriquet encadrait l'individu dans la communauté: "... tout le monde portait un sobriquet..." nous ont répété les informateurs.

Par conséquent, les règles de filiation sont les jeux préliminaires de l'identité individuelle et articulent les règles de la transmission du statut et du patrimoine.

V) LA TRANSMISSION DES BIENS

L'héritage des biens matériels et l'acquisition du statut professionnel constituent les deux éléments de l'étude de la transmission.

Nous sommes dans une région définie par Jean Yver, ("Egalité entre héritiers et exclusion des enfants dotés. Essai de géographie coutumière" - Paris 1966) de "partage égalitaire simple", suivant lui cet aire située au sud des coutumes d'égalité stricte du Nord-Champenois correspond aux coutumes de Troyes et de Chaumont. Celle-ci datée de 1494 est si sommaire que l'on n'y voit figurer que la suivante règle: "Aucun ne peut être héritier et légataire ensemble" dépourvue de toute commentaire. Par conséquent les enfants exclus seront des enfants dotés. La stabilité des enfants lors de leur mariage est accordée par les parents qui décident au même moment des dispositions patrimoniales à rendre, celles-ci prises raisonnablement ne pourront pas par la suite être mises en question.

L'exclusion des légataires par la coutume de la dot est plus habituel chez les femmes. Doter les exclus, femmes d'abord et les autres enfants ensuite permet en théorie de préserver le patrimoine familial.

Ce cadre juridique, assez bref, ne veut pas signifier qu'il soit pratiqué par toutes les familles. Les conditions économiques de chaque famille déterminent les différentes solutions appliquées à chaque cas particulier. Cependant, il est fort probable, que la coutume régionale d'abord et le Code Civil ensuite aient permis de faire perdurer la règle de partage égalitaire, au moins en théorie, c'est-à-dire, la préoccupation des parents de faire participer à chacun des enfants par égal du patrimoine familial.

Effectivement, les agents des actuelles pratiques des héritages nous ont toujours manifesté -quel qu'il soit la valeur du patrimoine- leur préoccupation pour faire un partage égalitaire entre tous les enfants. En absence d'enfants l'héritage revient aux descendants en ligne directe. Le plus souvent il s'agit de neveux et petits-enfants qui ont vécu depuis l'enfance avec les

légataires.

Dans ce sens, s'il existe des descendants en ligne directe et l'héritage ne leur revient pas les protestes se font sentir. A ce propos la suivante histoire nous a été racontée. Un individu célibataire, agriculteur et propriétaire d'une douzaine d'hectares de terres dispose dans son testament qu'il cède une propriété contenant des terres labourables à quelqu'un du village avec lequel il n'était pas apparenté. Celui-ci aidait au donataire pendant les gros travaux agricoles. En fait il a deshérité les neveux d'une partie de l'héritage, par conséquent "...ceux-ci ne sont pas alliés aux funérailles..." nous a-t-on dit.

Notre intérêt sur l'étude de la transmission à Villars se cerne à relever les diverses manifestations de celle-ci au long de la période concernée. A travers d'exemples concrets nous soulignons les coupures dans la logique du système, celui-ci étant interprété par l'idée: "de tel père, tel fils". Du fait, la transmission en tant que système de recrutement générationnel ne prend toute sa signification que rapportée aux conditions socio-économiques que la soutiennent. Par conséquent le processus de la transmission va mettre en relief les coupures économiques vues dans le premier chapitre. L'héritier devient le réinventeur par rapport à son prédécesseur car il doit réutiliser le matériel et le savoir hérité d'une manière cohérente avec la réalité de sa vie.

Les exemples que nous avons choisi pour cerner les différents moments de la transmission se rapprochent logiquement des étapes économiques définies auparavant, jusqu'à la fin du XIXème siècle l'économie se caractérise par l'existence de tonneliers-propriétaires, ensuite jusqu'aux années 1935, disparitions des tonneliers, diversification sectorielle et augmentation de la main d'oeuvre par rapport à l'étape antérieure. Bref, processus d'accroissement de la différenciation sociale entre propriétaires et manouvriers. Enfin la dernière étape est celle de la répartition du finage et des bois entre un nombre assez réduit de propriétaires.

V.1) Les mécanismes de la transmission autrefois.

V.1.1. De tonnelier à agriculteur

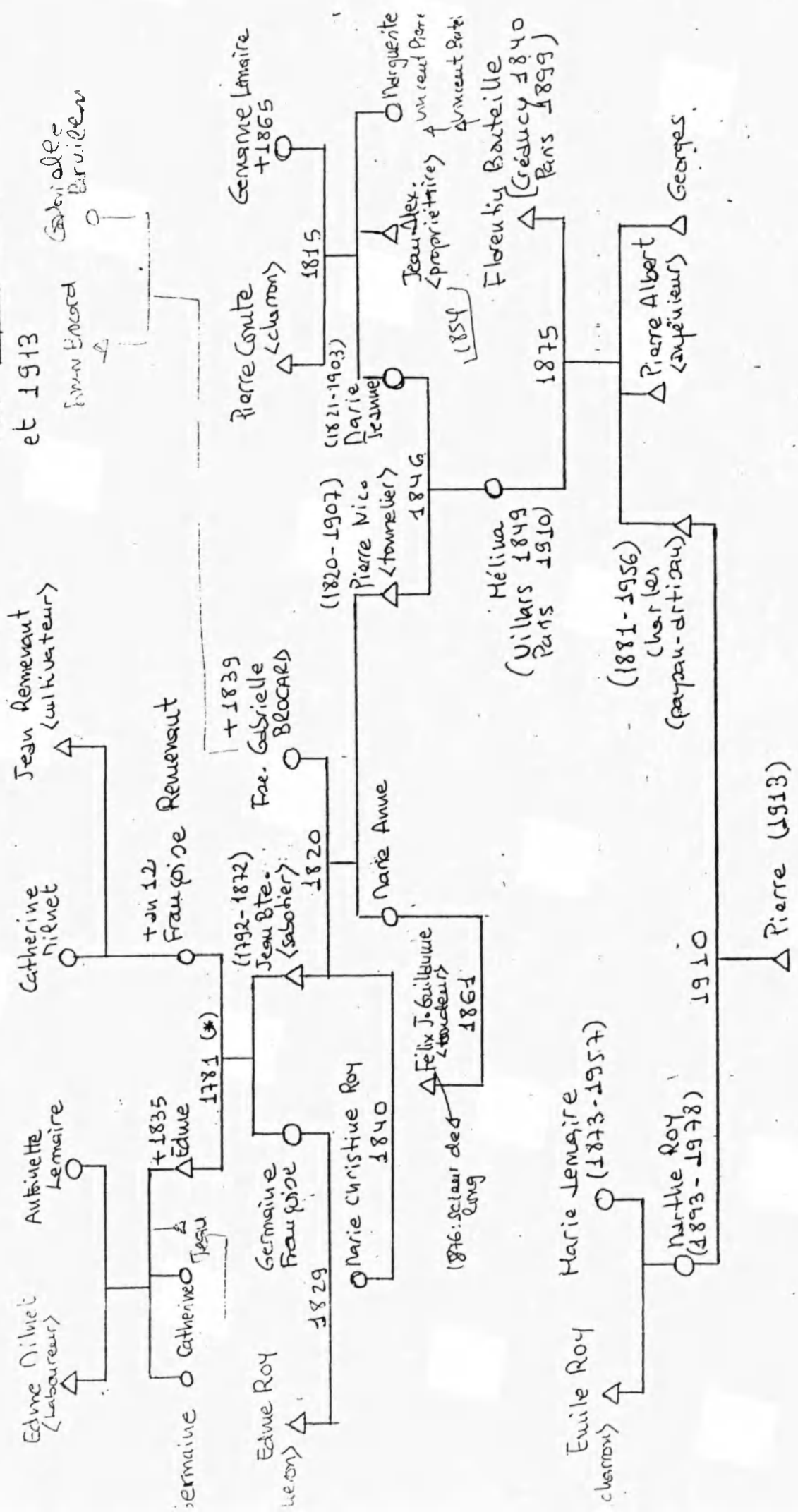
Le premier exemple correspond à une lignée familiale qui a connu le moment de l'apogée de l'artisanat du bois et la disparition de celui-ci. Plus tard la vie familiale a été reconstruite grâce à l'exploitation familiale et agricole. Le dernier représentant de cette lignée a 78 ans, il est enseignant retraité et habite Paris. Il vient de moins en moins à Villars.

Pour étudier la succession des métiers nous comptons sur des documents familiaux soigneusement conservés depuis la fin du XVII^{ème}. siècle. Des entretiens ont été suivis auprès des descendants des anciens tonneliers et surtout auprès du dernier successeur, il a été donataire au MATP des anciens outils ainsi que du matériel agricole hérité de ses parents et qui ont fait partie d'une exposition au MATP l'année 1988.

De la généalogie de la famille Milnet-Bouteille (en annexe) nous rélevons ensuite, les différents métiers exercés par les représentants de chaque génération:

1)	1775	Edme Milnet	-	Laboureur
	1781	id		Laboureur
2)	1811	Edme Milnet	-	Tonnelier
	1820	id		Propriétaire
	1829	id		Tonnelier
3)	1820	Jean Baptiste	-	Sabotier
	1821	id		Sabotier
	1825	id		Sabotier
	1829	id		Tonnelier
	1840	id		Tonnelier
	1846	id		Tonnelier
4)	1846	Pierre Nicolas	-	Tonnelier
5)	1875	Mélina épse. Florentin B.	-	Marchand Fut. Paris.
6)	1910	Charles B.	-	Paysan-artis. Marchand bois Villars-en-A.

des Nifnet entre 1750 et 1913



dispenuse de consanguinité en quatrième degré.

Nous observons donc que les représentants de la lignée Milnet-B. se définissaient tout au long du XIXème siècle par le statut d'artisan: tonnelier et parfois sabotier. En tout cas les savoirs techniques de la tonnellerie se sont transmis au long de trois générations.

Les documents familiaux sont principalement des actes de vente et d'échange des parcelles de terre de toute nature (blé, vignes, friches, chenevières). Ces transactions se déroulent depuis la première génération jusqu'à la dernière. Assez souvent lors des partages l'héritier achetait ou échangeait avec les copartageants des morceaux de terre afin d'éviter des divisions sans fin sur la même parcelle, conséquence des héritages. Cependant la surface par parcelle reste toujours très petite et souvent n'arrive pas à une hectare. D'autres documents rapportent des détails concernant la succession et le partage de l'héritage après la mort des ascendants.

Ces transactions se font exceptionnellement à titre individuel. Souvent le mari et son épouse sous le régime de biens acquis en communauté achètent ou échangent les biens familiaux. A ces acquisitions s'ajoutent les biens propres de chacun et le tout comporte le patrimoine familial qu'on exploite.

Par exemple, l'année 1872, il existe un acte d'échange entre Milnet Comte, propriétaire, et Marie Jeanne Comte, son épouse qu'il autorise et Vincent Bouteille cultivateur, des parcelles suivantes:

(détail des parcelles)...

provenant de la succession de feu Germaine Lemaire et Pierre Comte mère et père de Marie Jeanne Comte. En contre-échange le sieur Vincent Bouteille cède une pièce de terre, lieu dit "Entre les deux vignes", 10 ar. 25 car. formant moitié du num. 992, section B, tenant du levant à Milnet Roy et du couchant à Garnier Vincent. Cette pièce lui appartient en vertu d'un acte d'abandon faite par Vincent Pierre son père, et ensuite d'un partage régulier fait avec son frère..."

Un document daté de 1829 nous détaille les biens propres appartenant à Françoise Remenant épouse d'Edme Milnet. Un autre daté de 1865 comporte les 48 parcelles de terre héritées par Marie Jeanne Comte épouse de Pierre Milnet. De 1872 date le document où sont cités les immeubles dépendant de la succession de Milnet Jean Baptiste décédé le 5 septembre 1872 et de son épouse Françoise Brocard décédée le 24 octobre 1839, en faveur

de ses deux enfants: Pierre Milnet et Marie Anne Milnet.

L'abondance des documents concernant l'accès à la propriété de la terre contraste avec la définition sociale des différents successeurs de la lignée Milnet, car comme il a été déjà dit, ils se font nommer en tant qu'artisans et rarement en tant que propriétaires ou exploitants agricoles. L'importance d'une définition sur l'autre reste sans réponse si bien nous considérons que certains des aspects de la succession pourraient éclaircir cette préférence à se définir comme tonneliers et non comme agriculteurs, tout en faisant les deux métiers.

Pour la lignée Milnet, entre la fin du XVIIIème. siècle et le début du XIXème. il y a lieu un changement assez significatif, si la première génération -Edme- apparaît comme laboureur, ensuite la génération du suivant Edme est défini sur les documents en tant que propriétaire. Nous ne connaissons pas tout sur l'acquisition de ces propriétés, cependant les documents nous font savoir que, Françoise Remenant, son épouse, (*) possédait en concept de biens propres à elle 17 parcelles dont la plupart était contenues en terres labourables. Il y avait aussi des vignes, friches et des chenevières. La surface totale atteignait les quatre hectares.

Depuis 1811 Edme Milnet apparaît nommé en tant que tonnelier dans l'acte de mariage de sa nièce: Catherine Brocard. En 1820 date du mariage de son fils Jean Baptiste, celui-ci apparaît en tant que sabotier et son père, Edme en tant que propriétaire. C'est en 1829 et sur l'acte de mariage de Germaine Françoise Milnet que son père et son frère apparaissent nommés tous les deux comme tonneliers.

A travers les documents nous observons que tant pour Jean Baptiste que pour Pierre Nicolas l'installation du couple à son compte a lieu en étant le premier sabotier et le second tonnelier. Le couple compte lors de son installation sur une petite propriété de terres, autour de cinq hectares. Petit à petit le patrimoine du couple augmente et se consolide au fur et à mesure que d'autres parcelles de terres sont acquises: des vignes, des friches, des chenevières etc.

(*) Dispense de consanguinité en 4ème. degré. VAZ 1781.

Le processus pour devenir agriculteur est bien plus long que le temps nécessaire pour apprendre le métier de tonnelier. Ainsi, Jean Baptiste, hérite en 1835, lorsqu'il avait 43 ans, de 23 parcelles. Treize étaient de biens propres à sa mère, six correspondaient à la communauté des parents et les quatre dernières étaient des biens propres à son père. Le total de la surface héritée par Jean Baptiste n'atteint pas les six hectares. Les autres copartageants sont sa soeur: Germaine et le mari de celle-ci. Ce couple s'avait installé lors de son mariage en 1829 chez les parents de Germaine sous un contrat de location, il est intéressant de souligner que le mari était bûcheron.

Jean Bte. Milnet se marie en 1820 avec Françoise Marie Gabrielle Brocard. L'acte de mariage corrobore le consentement des parents des conjoints à la célébration du mariage, dans ce cas le seul absent est le père de la fiancée. Ensuite l'acte cite les quatre témoins, deux de chaque côté, de la part du mari: Jean Milnet et Edme Remenant oncles paternel et maternel respectivement, et de la part de l'épouse, Edme Brocard et Philibert Bruillon aussi oncles paternel et maternel de la femme. Le premier est aussi le parrain, probablement en substitution du père déjà décédé. Les quatre témoins sont propriétaires à Villars, nous indique l'acte.

En 1840, après la mort de Fse. Gabrielle Brocard l'année d'avant, Jean Baptiste contracte deuxièmes noces avec Marie Christine Roy. Sur cet acte il est nommé tonnelier et non sabotier, comme il avait été défini lors de son premier mariage. Les assistants sont de la part du mari, Jean Nicolas Brocard, 53 ans, cultivateur et frère par alliance (c'est-à-dire frère de sa première épouse) et Edme Remenant, cousin et cultivateur. De la part de la femme assistent comme témoins son frère, Jacques, bûcheron et Edme Roy-Milnet cousin pour l'épouse et pour le mari, neveu.

Après la mort de sa première femme, en 1839, le mari a le droit à devenir usufruitier des biens de l'épouse tel qu'il est ici le cas. D'ailleurs c'est seulement en 1872 et après la mort de Jean Baptiste que son fils et seul successeur: Pierre Nicolas héritera des biens des parents. Un lot de 20 parcelles sont échues à sa faveur. La surface totale de celles-ci fait trois hectares.

Quelque temps avant, en 1865, Marie Jeanne Compte épouse de Pierre Nicolas avait héritée après la mort de sa mère: Germaine Lemaire, quelques neuf hectares réparties en 47 parcelles, distribuées partout dans le finage. L'exploitation dépasse les onze hectares ce qui est loin d'être négligeable. D'ailleurs le domaine continue à s'élargir à la suite d'autres acquisitions réalisées par le couple.

Pour Jean Baptiste, quinze ans se sont écoulés entre l'installation à son compte et la mort de ses parents et pour Pierre Nicolas 26. Ces périodes sont donc les décalages existants entre l'installation du successeur de la lignée et la dévolution des biens matériels des ascendants aux descendants. Ces biens matériels concernent surtout les terres, et grâce aux lots des héritages le couple consolide un patrimoine agricole important.

Le processus pour devenir agriculteur reste lié aux moments de la dévolution des biens, c'est pourquoi pour les successeurs de la lignée Milnet le métier d'artisan leur permet démarrer à son compte. Par ailleurs, c'est grâce à ce métier qu'ils peuvent accumuler une quantité d'argent, résultat des transactions commerciales faites avec la vente des tonneaux. A cette époque la vente des produits agricoles était assez exceptionnelle. Ceux-ci servaient plutôt à la consommation familiale.

Par ailleurs, le temps nécessaire pour l'apprentissage d'un savoir spécifique concernant un métier se déroule traditionnellement au long de l'adolescence. Lors de sa maturité l'installation de l'individu à son compte était possible car le jeune connaît déjà bien le métier et l'acquisition des moyens techniques n'est coûte rien. La plupart des artisans réalisent eux mêmes ses outils de travail. En outre, chaque famille était usufruitière des coupes d'affouages de la forêt communale. Ainsi il était possible d'acquérir les différents bois nécessaires à la fabrication des tonneaux: chênes et noisetiers.

Dans une situation économique favorable aux activités artisanales et agricoles la production artisanale équilibrait les deux sources d'exploitation: agricole et forestière. La tonnellerie, devenait une force créatrice d'emploi en hiver, dans le milieu forestier. En outre, les tonneliers, devenaient demandeurs de main d'oeuvre en été pour les gros travaux agricoles.

A travers les documents de la lignée Milnet, un autre

aspect est souvent soulignée: l'importance des femmes dans la transmission et l'acquisition des terres. Françoise Remenant, (1829: détail de biens propres) d'abord et surtout Marie Jeanne Comte plus tard (1865: détail des parcelles héritées) apportent le gros de l'exploitation agricole. Elles sont définies en tant que "propriétaires" si bien elles sont soumises à l'autorisation des maris, pour toute sorte de transaction, lorsque les maris étaient définis en tant qu'artisans. Par ailleurs, ce système de valeurs reposait sur une division sexuelle des tâches qui cédait aux femmes des travaux concernant l'exploitation de la ferme, elles s'occupaient donc des vaches et des animaux et aussi elles participaient aux gros travaux agricoles.

Plus tard, la succession de Pierre Milnet se présenta dans un autre schéma. Sa fille unique se marie avec un marchand de futailles et le couple habite Paris. Cet éloignement vers les centres de commercialisation n'empêche le retour à la terre à la génération suivante. Charles Bouteille s'installe à Villars où il épouse Marthe Roy et devient héritier de tout le matériel agricole et des biens de son grand père. Dans une période courte de quatre ans il est tenancier et propriétaire de l'exploitation et de la ferme de son grand-père. Le déroulement des mêmes événements était pour ses aïeux d'au moins 25 ans.

Pour l'héritage de Charles Bouteille, les choses sont beaucoup plus simples, car à cette époque les événements économiques dirigeaient la population vers une seule des sources économiques, c'est-à-dire, vers l'exploitation agricole, il eût la chance d'hériter d'un patrimoine foncier important au même moment de son installation, sans être obligé d'attendre qu'il le soit rendu de ses parents car il le reçoit directement de son grand-père. C'est donc grâce à la différence d'âge entre lui et son grand-père que l'installation comme agriculteur se fait sans difficultés. Son exploitation comptait alors de 18 hectares. Charles B. sera définit sur les documents en tant que marchand de bois et agriculteur-propriétaire.

Dans la forêt communale et privée les artisans se fournissaient de la matière première pour la fabrication des tonneaux, chênes et noisetiers.

Le dernier tonnelier, Pierre Nicolas mort en 1907 faisant héritier à son petit-fils Charles de tout le matériel technique qu'il n'utilisera jamais. A la fin du XIXème. siècle une conjoncture précise met fin à la

production de vin et par conséquent l'office de tonnelier disparaîtra. Ainsi Charles se définit à partir de 1910 comme paysan-artisan et marchand de bois.

Dans cette lignée un déplacement des savoirs techniques hérités du passé a eu lieu. Charles devient fournisseur de bois, tâche qu'autrefois était remplie par les droits d'affouage sur la forêt communale. Ses clients: les nouvelles usines et scieries créées dans la région pour la transformation de bois.

Le marchand de bois s'occupait d'embaucher les différentes équipes des bûcherons et des débardeurs, les premiers abattaient les arbres et les autres les transportaient jusqu'aux dépôts routiers. Des changements techniques ont fait évoluer ces métiers mais grosso modo le travail du marchand du bois resta le même. Notre personnage en tant que marchand de bois s'occupait aussi d'embaucher des charbonniers payés à la tâche, ceux-ci habitaient couramment dans la forêt car la fabrication du charbon végétal exige d'entretenir continûment les chantiers. Le charbon était vendu par les marchands de bois comme source de chauffage et comme moyen de traction.

Le dernier représentant de cette famille, fils de Charles B., est né à Villars mais il n'a jamais vécu au village. A l'heure actuelle il est toujours propriétaire de quelques hectares de bois et de la maison paternelle. L'autre maison qu'il avait héritée et la plupart des terres ont été vendues en 1984, lorsqu'il avait 72 ans, à des gens qui habitent Villars.

L'exemple de la famille Milnet nous apprend que pour les familles des tonneliers l'acquisition du statut de tonnelier et l'acquisition des moyens de production notamment les terres conformément un patrimoine familial considérable. La succession et la transmission se sont déroulés en plusieurs temps rythmés par les alliances et les décès. Par conséquent, pour les familles des artisans nous ne pouvons pas considérer séparément l'acquisition du statut et l'acquisition des terres car le métier d'artisan et celui d'exploitant agricole deviennent complémentaires. Seulement nous avons souligné ce qui est mis de manifeste dans les documents familiaux, le rôle déterminant joué par les femmes dans la transmission des terres et l'importance d'accorder de père en fils le statut d'artisan.

Les naissances conditionnent ce procès, cela explique peut-être le nombre assez limité de successibles à chaque génération: trois, deux, deux, un, trois et un. Lorsque la fratrie été formée d'un garçon et une fille, si bien le partage égalitaire des biens était le droit, le garçon comptait aussi sur son statut d'artisan. Au début de notre siècle, Charles B. hérite d'un statut d'artisan cependant il est surtout exploitant agricole et marchand de bois. C'est-à-dire d'une part il a appris de son grand-père les savoirs techniques nécessaires à la fabrication des ouvrages en vannerie et en bois, artisanat en rapport avec la tonnellerie car lui dérivait, cependant il n'a jamais fabriqué des tonneaux ou d'autres produits en bois pour être mis en vente. Il est surtout défini comme agriculteur et marchand de bois.

I.2. De grand-père tonnelier petit-fils agriculteur. La transmission vers la moitié du siècle.

Villars, le bourg s'installe doucement au creux du vallon, où coule le rouché et s'étendent les prairies. Plus haut on trouve les chenevières qui voisinent presque avec les jardins. Tout l'espace moyen du vallon, des deux côtés, est occupé par les cultures assolées. Plus haut, au Nord-Est du bourg, profitant de la double déclivité décrite par le vallon et le flanc de la vallée de l'Aube s'allongaient les vignes... plus tard friches reboisées. Au même niveau, ou légèrement plus haut, avant la couronne forestière qui entoure Villars de trois côtés on rencontre les friches, espaces pierreux recouverts d'une végétation buissonnante où l'on emmenait paître le petit bétail autrefois. Elles correspondent à l'affleurement des couches séquaniennes qui supportent la forêt de Clairvaux et que les labours ont largement évité. Ce qui n'empêche nullement les friches d'être des espaces privés.

Le Cadastre nous renseigne sur l'extension des différentes natures de terres qui conforment ce paysage:

	1963	1974	1987
	----	----	----
Terres labourables	353	257	362
Prés	40	38	38
Vergers	3	5	5
Vignes	0,3	-	-
Landes	1	15	15

La surface boisée est de loin la plus importante, elle fait 1517 hectares en 1963 et elle diminue de 20 hectares après le Remembrement de 1966. Dans l'actualité elle fait 1497 hectares. L'extension totale du terroir villageois fait aujourd'hui 1.951 hectares.

Cette répartition et distribution du paysage à un sens à la fois écologique et historique: prédominance des formations forestières bien arrosées tandis que des minces bandes de vignes, friches et chenevières disposaient la ligne d'écart entre la forêt et les terres de cultures. Celles-ci étant constituées à la suite des défrichements consécutifs qui ont entouré le bourg.

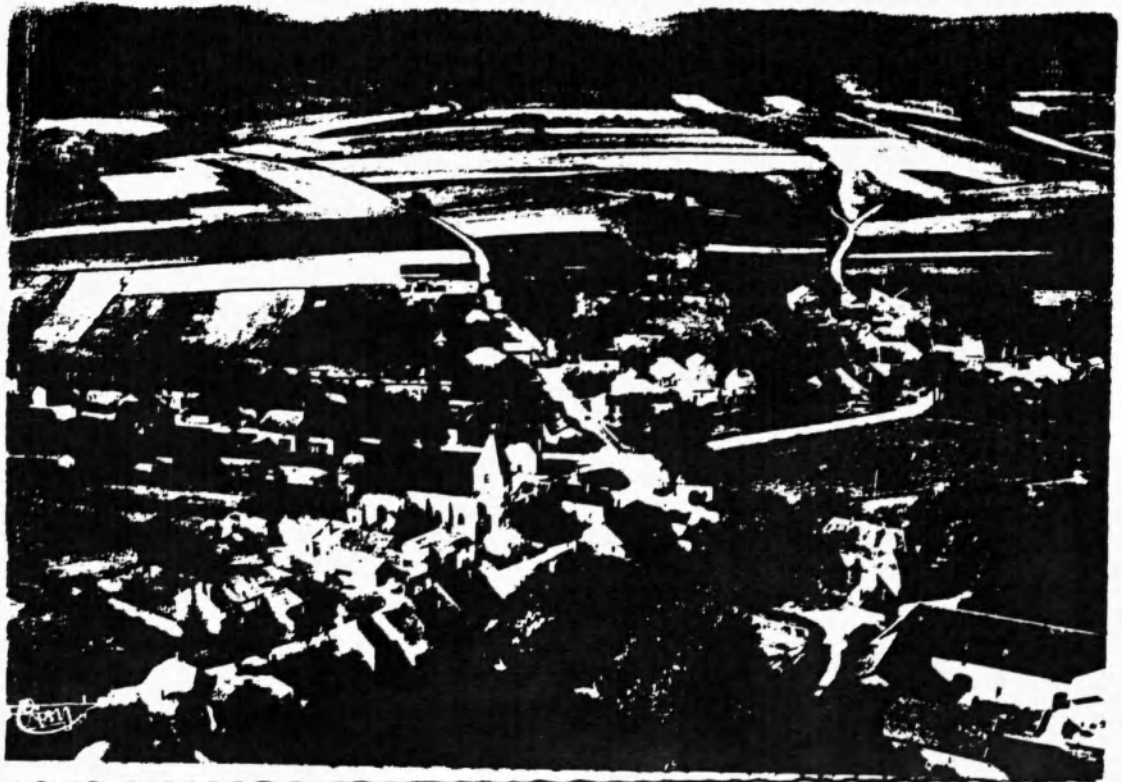


Photo de Villars: Paysage villageois.

Les événements politiques (Première et Deuxième Guerre) et économiques (crise du phylloxéra et disparition des tonneliers) ont beaucoup conditionné la vie villageoise, l'important départ des hommes met aux femmes au premier plan dans le déroulement de la vie villageoise. Souvent elles se font aider par les petits-enfants.

La disparition des tonneliers dirige les gens vers l'exploitation agricole. Etant donné que seule l'acquisition des moyens de production agricoles permet aux gens de s'installer et devenir agriculteurs, les gens vont se reapproprier le finage. "... A cette époque il était possible d'acheter... nous a-t-on dit les gens, car tout le monde partait... et il y avait très peu de gens qui restaient..."

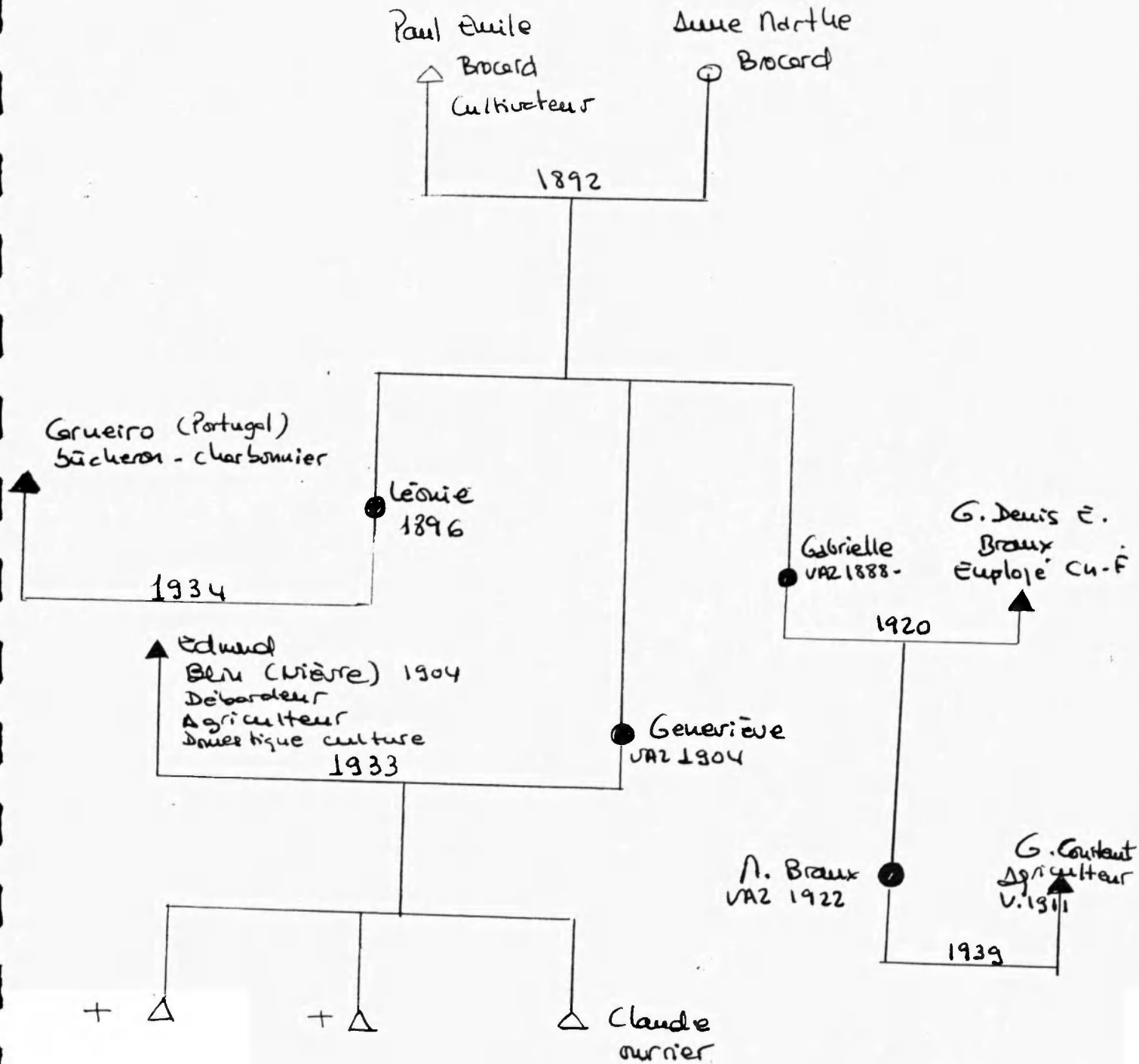
Autour des années 1940 le nombre de propriétaires à Villars était d'environ quinze et la répartition de la propriété la suivante:

Surface possédée -----	Propriétaires -----
De 10 à 15 hres.	Quinot- Riel Carneiro - Brocard Blin - Brocard Lemaire
De 15 à 20 hres.	Vesaigne Courtaut-Quinot
De 20 à 50 hres.	Bardiau - Quinot Braux - Brocard Brocard - Gaultet P. Bouteille- Milnet Chaput Emile
Plus de 60 hres.	Courtaut G. Remenant Michel Sté. Quilliard

En ce qui concerne les petits et moyens propriétaires, c'est-à-dire ceux qui ont environ 30 hectares, au moins dans cinq cas ce sont les femmes qui étaient devenues héritières des parents.

Dans l'exemple de la famille Brocard, le couple de cultivateurs marié en 1892 (voir généalogie) aura trois

Généalogie famille Brocard- Villars 1950



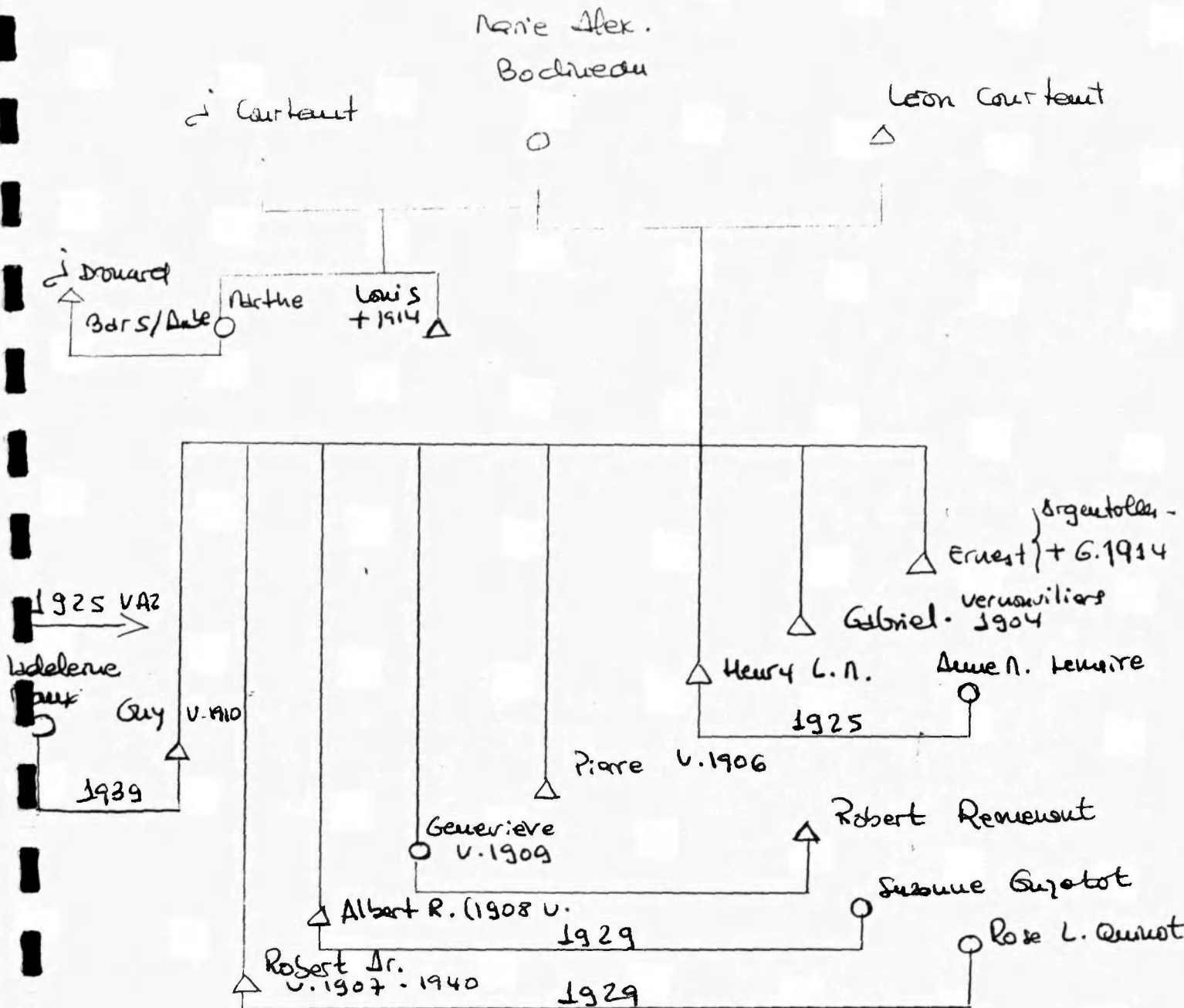
filles: Gabrielle mariée en 1920 avec G. Braux, employé aux chemins de fer, Geneviève mariée avec E. Blin, domestique de culture et Léonie mariée en 1934 avec M. Carneiro charbonnier d'origine portugais. Les deux premiers couples ont constitué des patrimoines qui n'atteignent pas les quinze hectares. Geneviève Brocard, âgé de 86 ans continue à être propriétaire des de terres. C'est grâce aux héritages des épouses que les maris sont devenus exploitants agricoles. Le couple formé par Gabrielle et G. Braux avaient mis leur propriété en pâturage pour les vaches cela lui permettait compenser son travail à la SNCF et l'exploitation pécuiaire. Ils auront une fille mariée en 1939 avec un agriculteur.

Parmi les autres agriculteurs dont la surface ne dépasse pas les 50 hectares au moins il y en a trois fils uniques, héritiers et célibataires, tel a été le cas pour Paul Brocard, Emile Chaput et Pierre Bouteille. Ce dernier était héritier mais il n'a pas succédé son père dans le métier d'agriculteur.

En ce qui concerne les grandes propriétaires, c'est-à-dire ceux qui ont des surfaces supérieures à 60 hectares nous comptons sur trois cas de figure.

D'abord la famille Courtaut. Elle s'installe à Villars en 1925.

La généalogie est assez restreinte car nos informateurs n'ont pas de souvenirs concernant les ascendants. Ils parlent surtout de la grande-mère ou belle-mère suivant la place de chacun de nos informateurs dans la généalogie, en tout cas ils ne se souvient pas du prénom du premier mari de la grande-mère, laquelle s'était mariée en deuxièmes noces avec un frère de son premier mari. Il est intéressant de souligner ici comment la mémoire des informateurs sélectionne d'abord la lignée qui permet la consolidation du patrimoine, ensuite les personnages présents dans la mémoire sont, souvent les agents principaux dans la construction du patrimoine. Dans ce sens pour Ego des souvenirs équiparables existent tant de la lignée paternelle que maternelle, cependant l'importance des femmes par rapport aux hommes reflètent en partie les événements historiques, les hommes ayant quitté le village comme conséquence des guerres.



Généalogie Famille Courtaut. Villars. 1990.

Par ailleurs, pour la construction généalogique nous comptons seulement sur les données d'état civil de Villars c'est pourquoi le tableau généalogique de ce groupe familial resta tel qu'il nous a été raconté par les informateurs.

Marie Alexandrine Bodineau était mariée en deuxième noces avec Leon Courtaut, frère de son premier mari. Du premier mariage deux enfants sont nés et du deuxième huit.

Les Courtaut s'installent à Villars après y avoir acheté une ferme, mise en vente par Mr. et Mme. Gallois. Ceux-ci originaires, lui d'Eclaron et elle de Fontette, dans l'Aube, quittent le village. Ils ne laissent rien ni personne derrière eux car ils n'avaient pas eu d'enfants.

Effectivement, le recensement de 1926 repère la famille Courtaut habitant à la rue des Vaux, avec sept enfants: Ernest né en 1901 à Argentolles, Gabriel né à Vernonvillières en 1904, Pierre en 1906, Robert en 1907, Albert en 1908, Geneviève en 1909 et Guy en 1910. Avant de venir à Villars cette famille habitait Bouzancourt où elle était locataire d'une ferme.

La nouvelle ferme achetée à Villars contient 40 hectares, distribués en 300 parcelles dont les dimensions sont très petites, elles étaient distribuées par toutes les sections cadastrales du finage. La surface par parcelle rarement dépassait un hectare. On cultivait du blé, de l'avoine et de l'orge du printemps en assolement trienal. Il y avait aussi un troupeau important composé de moutons, vaches et des poulains. Plus tard ils achèteront des chevaux. L'élevage occupait chaque jour à trois personnes.

Autour des années 1930 la structure familiale change. Le fils aîné se marie l'année 1925 avec une fille de la famille Lemaire. En 1926 la fille, Geneviève le fait avec Robert Remenant. En 1929 ce sont Robert et Albert qui épousent deux filles de Villars, le premier avec Rose Quinot et le deuxième avec Suzanne Guyotot. La famille se réduit aux parents et trois enfants. Dans le recensement de 1931, 6 personnes travaillent dans la ferme, les 5 membres de la famille plus un domestique.

Pour l'instant nous retiendrons que trois frères restent dans la maison paternelle et un autre (Robert) vie avec sa femme chez ses beaux-parents à Villars. Celle-ci était fille unique et la seule héritière des terres de ses parents cultivateurs. Par conséquent, Robert commence à travailler les terres des beaux-parents, cependant il continue à aider ses frères et ses parents. D'après nos informateurs, il devient salarié, car il était déjà marié.

En 1935, Pierre part à Paris où il travaille dans une usine. Il ne restera plus qu'Ernest et Guy. Celui-ci, le dernier reprendra la suite de la ferme.

Cette reprise s'encadre dans des événements politiques et familiaux importants. Léon Courtaut, le père mourra en 1937. Deux ans plus tard s'est le début de la Deuxième Guerre mondiale où sont obligés de partir les deux frères. Guy s'avait déjà marié en 1939, avant son départ. Pendant la guerre, Guy resta en prison 5 années et reviendra, son frère Robert, par contre ne reviendra plus. Pendant l'absence de Guy, son frère Ernest s'occupe de la ferme avec sa mère et sa belle-soeur. La ferme de Robert est tenue par sa femme Rose, et ses deux enfants encore assez jeunes.

Les arrangements concernant l'héritage avaient déjà commencé avant le départ à la guerre et un an après la mort du père.

Devant le notaire on évalue la valeur de tous les biens que les parents avaient acquis ensemble pendant leur communauté, le tout était ensuite divisé en deux parties, seulement la partie correspondant au père sera partagée. Ainsi, la moitié du total on divisée par neuf: huit frères et la mère, laquelle aussi a le droit à une partie équivalente.

La mère décide conserver la ferme et compenser les enfants, ainsi elle vend le cheptel et la quantité d'argent obtenue sera distribuée parmi les enfants. A ce propos nos informateurs nous ont dit: "... tout le monde n'a pas touché... car certains étaient partis et d'autres avaient reçu la dot au moment du départ...".

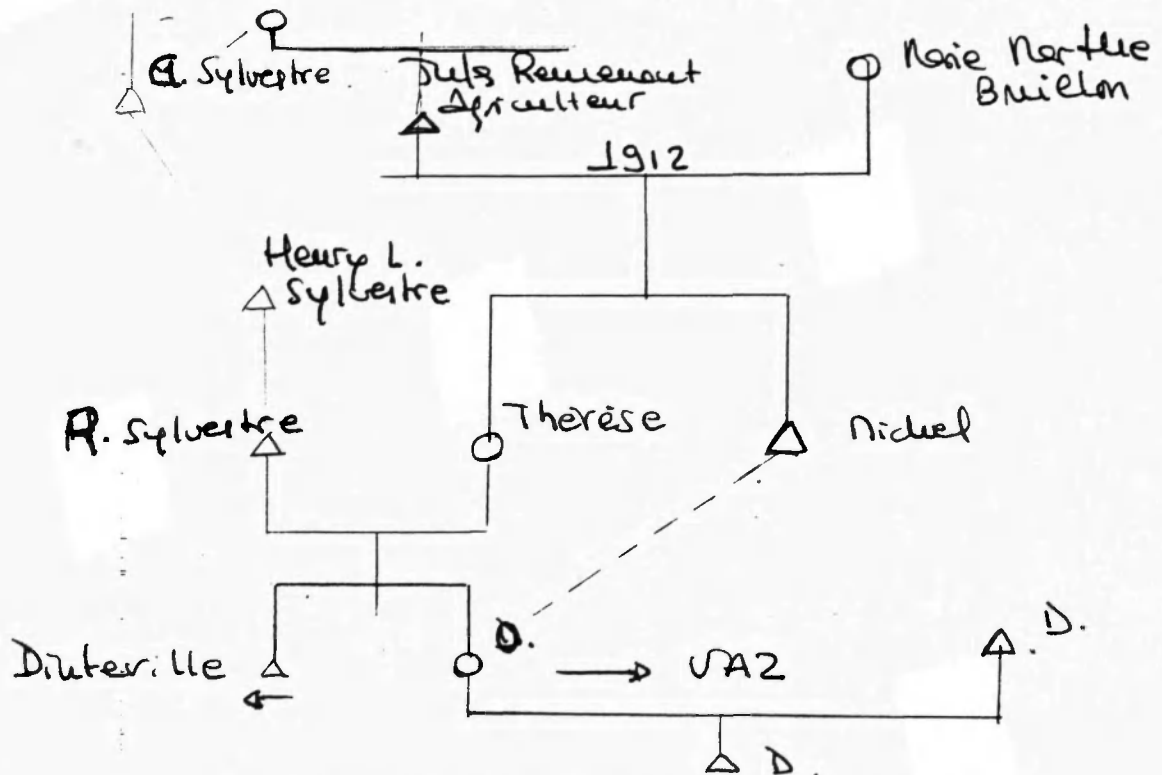
En effet, lors des arrangements concernant l'héritage paternel, la mère avait déjà décidé de faire bénéficiaire à quelqu'un de la ferme. Par conséquent, d'abord il n'a pas eu partage des terres et ensuite la distribution d'argent reste assez sombre, en tout cas, il paraît, que ceux qui étaient déjà partis n'ont pas eu la même chance que ceux qui sont restés. Par ailleurs, Robert qui continuait à Villars, avait acheté avec la partie d'argent qui lui correspondait dans le partage, des outils et du matériel agricole que sa mère vendait, c'est-à-dire, deux chevaux, un tambour de charge et la voiture. Du fait, il n'as pas touché de l'argent mais seulement une partie du cheptel qui allait être vendu.

Enfin, Guy, le dernier enfant, marié avec une fille d'agriculteurs, avait été choisi pour être le successeur de la ferme. De son retour de la guerre, en

1945, il reprend la ferme où il s'installe avec sa femme: Madeleine Braux et sa mère: Marie Louise, laquelle décide de lui donner de son vivant l'autre moitié de la ferme. Ernest, l'autre fils qui reste partira travailler comme bûcheron dans la forêt de l'Aube, il sera dédommagé en argent en compensation des travaux réalisés. Derrière cette donation inter-vifs accordé entre mère et fils il existe une évaluation de la grange qui était, nous ont dit les informateurs, très irrisoire, 30.000 francs, pour la contenance qu'elle faisait. Cette quantité symbolique représente l'argent que Guy doit payer à sa mère pour devenir propriétaire de la ferme et le seul héritier. La seule condition de sa mère habiter dans la petite maison contigüe à la grande ferme.

L'historique sur la transmission pour cette famille est reprise dans le chapitre sur les aspects contemporains de la transmission.

L'exemple suivant considère la situation de la transmission pour la famille Remenant, Michel. Les grands-parents de celui-ci se sont installés à Villars au début du siècle provenant de Dinteville.



Généalogie Michel Remenant. Villars 1990.

La maison des Remenant était située dans la rue des Vaux, elle y est actuellement. L'année 1906 le groupe familiale était formé par Henry Remenant et Marie Louise Chanut et Clémence Sylvestre mère d'Henry. Il y habité aussi un domestique, preuve de que la ferme était de taille importante. Nous méconnaisons la surface contenue à cette date.

En 1912 Jules, fils unique d'Henry, se marie avec Marie M. L. Bruillon fille unique aussi d'agriculteurs. Les parents de celle-ci disparaîtront vers les années 1940, en laissant sa fille héritière de tous ses biens. Avant la fin des années 1950 Jules Remenant et Marie M. Bruillon possédaient presque 70 hectares.

Jules Remenant mourrat en 1947 et Michel R. est le successeur et héritier, car sa soeur Thérèse était partie habiter Dinteville village natal de son mari Roger Sylvestre. Par ailleurs, l'arrière grande-mère paternelle avait fait le chemin inverse car née à Dinteville, elle vient habiter Villars. En plus son nom de jeune fille était Sylvestre, patronyme que qu'elle quitte pour devenir Madame Remenant. Dans ce sens l'échange est complet car la soeur de Michel quitte le patronyme Remenant pour reprendre celui de Sylvestre.

Michel Remenant habitait avec sa mère. Un ouvrier agricole lui aidait à faire les travaux agricoles. Il était maire de Villars.

L'autre exemple familial correspond à la famille du "château", celle-ci s'installe à Villars l'année 1883. Auparavant les terres étaient affermées. L'histoire de cette famille concerne aussi bien l'exploitation forestière que les terres c'est pourquoi un chapitre à part lui est consacré. Dans le même chapitre nous analysons des éléments concernant la transmission et succession chez les manouvriers car ils étaient souvent employés dans la grande ferme.

Jusqu'à la moitié du XXème siècle la logique de la transmission évitait les partages. L'installation des enfants à leur compte se font grâce aux alliances avec des héritières du foncier. D'autres fois les fermages permettaient aux gens de s'installer à leur compte. Avec environ 15 hectares et 4 ou 5 vaches on comptait sur un bon patrimoine. Lorsque dès le départ la famille

se réduit à un ou deux frères, les tensions concernant la dévolution des biens s'évitent facilement car il est fort probable que le successeur reprenne. Dans le cas de familles nombreuses la dot (héritage) au moment du mariage permet compenser les enfants exclus et le choix du successeur tombe souvent sur le dernier, cela permet que l'exploitation intégrale de la ferme dure plus longtemps.

Division

Deuxième

GRAND

DE

DITE

D

SECTION

Division

Chemin de St-Jacques

Bugnon

Chemin de Bugnon

Chemin de Bugnon

Chemin de Bugnon

Chemin de Bugnon

Chemin de Bugnon

Division

Quatrième

52

VILLARS
EN-AZOIS

Mairie A d'été de l'arrondissement
des Saules.
Troisième Division
Cadastré de 1808.

Chemin de Bugnon

V.2) Les aspects contemporains de la transmission

V.2.1) Le Remembrement.

Nous considérons le Remembrement, mis en marche autour de l'année 1966, à Villars l'événement à partir duquel le paysage physique et socio-économique du secteur agricole deviendra différent.

Les accords sur la distribution du finage lors du Remembrement se font dans la Mairie où un représentant de chacune des quinze familles propriétaires est présent. A partir d'une évaluation précise des terres possédées, on regroupait au maximum la propriété de chacun. La surface étant à peu près la même. Avant le Remembrement le finage était divisée en 3.129 parcelles, la surface totale varie de très peu parce qu'elle passe de 396 hectares à 406 hectares après le Remembrement. Cependant le nombre de parcelles se réduit à 251.

Remembrement - Villars 1990

<u>Section Plan</u>	<u>Lieu dit</u>	<u>Nombre parcelles</u>
ZK	Les Souchelles	17
ZA	Remiremont	54
ZB	Les Hauts	34
ZC	Les Travers	34
	La Garenne	29
ZD	La Louvière	28
	Val Robert	36
ZE	Sur l'Heu	4
ZH	Mécoillon	35
ZI	Les Clochers	3
		<hr/>
		251

Remembrement - Villars 1966
Sections remembrées - Vue d'ensemble



VILLARS-EN-AZOIS
PARTIE REMEMBRÉE
ÉCHELLE 1:5000
Région de la Vallée de la Saône
Département de l'Ain
1966

A niveau individuelle, cela signifie par exemple que les successeurs de Milnet - Bouteille, c'est-à-dire, Marthe Roy et Pierre Bouteille, mère et fils regroupent 150 parcelles distribuées dans les quatre coins en 3 parcelles situées, la première dans la section ZA - Remiremont d'une extension de 12 hectares 50 ca., la deuxième dans la section ZC - La Garenne et une extension de 2 hectares 30 ares et la troisième section ZD - Val Robert d'une extension de 5 hectares 39 ares. Au total la surface redistribuée a été presque la même car elle passe de 19 hectares 70 ares à 20 hectares 20 ares.

Sur le plan de la page 21, les héritiers Milnet-Bouteille abandonnent entre autres les parcelles suivantes en vue du Remembrement:

Num.	Lieudit	Contenance	Ntre.	Cls.
512	- Les Queues de Renard	12 a 69	T	6
542	- Bas du Chemin Mépreux	25 86	T	7
575	- Les Souchelles	8 20	T	7
582	- Id	15 47	T	8
596	- Id	27 48	T	8
621	- Les Peux Pétuls	28 70	T	7.8

elles seront regroupées sur la Section ZA dite de "Remiremont" avec les autres parcelles situées sur la même section.

Dans le même Remembrement furent regroupées les terres des villages limitrophes de Villars, c'est-à-dire, La Ferté sur Aube et Silvarouvres où souvent les gens de Villars possédaient d'autres parcelles de terres. C'est le cas de la Société Quilliard, elle possède la plus grande partie des terres en culture dans ces deux villages, environ 107 hectares, les autres 47 hectares de terres sont situées à Villars.

Dans le plan de la page antérieur on voit la morphologie du finage après le Remembrement. Sur chaque parcelle est notée le nom du propriétaire ainsi que la contenance de la même. Le nombre de propriétaires n'a pas varié de trop, Herlequin notaire à La Ferté est parmi les nouveaux avec une propriété qui dépasse les 50 hectares et les autres nouveaux propriétaires ont des parcelles qui ne dépassent pas les 5 hectares.

Maître Herlequin avait acquis des propriétés au fur et à mesure des ventes. "...Ce sont surtout les terres de

Paul Brocard, autour de 30 hectares, la plupart exploitées en pâturage et une vingtaine de vaches. Son fils Georges a travaillé avec son père. Il était marié avec une femme de Silvarouvres. Il avait 50 ans et encore il était sous les ordres de son père. Ils n'ont pas eu des successeurs...". Depuis que Mr. Herlequin achète les terres il continue l'exploitation en pâturage, pour cela il avait embauché deux personnes qui s'occupaient de l'élevage des vaches et la vente du lait. Lors du Remembrement la propriété de Mr. Herlequin sera échangée par une surface équivalente à La Ferté Sur Aube où il résidait.

Après le Remembrement la production agricole se diversifie. L'utilisation des machines agricoles fondement de la rentabilisation des champs à condition de posséder une surface importante. Ainsi les petites propriétaires commencent à vendre ou louer ses terres aux grands propriétaires. C'est dans ce nouveau contexte que la transmission de terres a lieu, d'une part les exigences économiques et d'autre les limites démographiques, faible nombre des successibles.

V.2.2.) Les agriculteurs qui habitent Villars

Famille Remenant

En effet, si nous récupérons l'histoire familiale des propriétaires cités avant, nous constatons que d'abord la famille Remenant possède les parcelles suivantes:

<u>Section</u>	<u>Parc. Num.</u>	<u>Lieudit</u>	<u>Contenance</u>
ZA	53	Remiremont	4.67.20
ZB	22	Les Hauts	5.86.70
ZB	34	Id	10.10.30
ZC	25	Les Travers	11.30
ZC	38	La Garenne	1.29.40
ZK	3	Les Souchelles	17.43.50
ZK	13	Id.	15.09.70

Au total ce sont 7 parcelles dont la contenance à Villars est d'environ 55 hectares. Emile Henri Michel Remenant cultivateur et maire de Villars est le seul héritier car il est célibataire et sa soeur était partie habiter Dinteville avec son mari aussi

agriculteur.

Après le Remembrement il décide de faire usufruitière universelle de tous ses biens à sa nièce Odile.

Celle-ci venait de se marier. Il est plus intéressant d'arranger la transmission par donation inter-vifs que par testament, car cela coûte moins à la famille et parfois cela évite des problèmes familiaux.

Etant donné que son frère, Claude avait repris la suite de la ferme des parents à Dinteville, il était évident que la ferme de Villars lui correspondait à la fille. La donation permet aux nouveaux mariés de s'installer à Villars chez l'oncle. La surface de la ferme atteignait déjà environ 80 hectares.

Les relations oncle-gendre n'ont pas été faciles car elles mettaient en cause la direction de la ferme entre l'oncle, propriétaire depuis toujours et le gendre, c'est-à-dire le mari de l'héritière principale. Il a seulement le droit à l'usufruit des biens de sa femme, par contre l'oncle était nu-propiétaire jusqu'à sa mort en 1968.

Les malentendus n'ont pas duré longtemps et depuis la mort de Michel la famille D. exploite la ferme des Remenant à l'aide d'un ouvrier agricole.

Le seul fils du couple D. a aujourd'hui 20 ans et il est déjà salarié. Il commence à investir pour la ferme. Il a passé son B.P.A. d'études en agriculture à Chaumont, diplôme qu'on lui exige pour devenir agriculteur. Mais pour le moment il travaille sous les ordres de son père qui est toujours usufruitier de la propriété de son épouse et chef de l'exploitation agricole.

La surface exploitée à l'heure actuelle est de 107 hectares. Car ils ont acheté à Mme. Huez née Bruillon (grande tante maternelle d'Odille) 10 hectares et ils louent d'autres quatre hectares à Berthe Simon. Toutes les deux sont veuves et n'ont pas d'enfants à Villars.

Pour cette famille la logique de la transmission n'a pas été coupée car ce sont les terres de ses aïeux qui

continuent à être exploitées. Les événements économiques ont permis à cette famille l'acquisition des nouvelles parcelles et donc la consolidation du patrimoine familial. La solution aux contraintes démographiques est arrangée par le biais de la nièce. En réalité, la loi marque que dans l'absence des successeurs directs, les biens passent d'abord aux ascendants et ensuite aux descendants plus proches. En effet, la mère d'Odille et soeur de Michel était l'héritière en droit, mais étant donné qu'elle habite à Dinteville, où son fils aîné succède son père, il est logique de faire héritière de la ferme de Villars à Odille, deuxième fille.

Famille Courtaut G.

En ce qui concerne l'autre famille dont l'historique était déjà commencée, l'héritier était G. Courtaut lequel possède après le Remembrement:

Section	Lieudit	Num. parcelle	Surface
-----	-----	-----	-----
ZK	Les Souchelles	9	23.41.50
ZA	Remiremont	34	12.82.40
ZB	Les Hauts	17	8.23.80
ZB	Les Hauts	21	18.47.00
ZC	La Garenne	42	2.07.70
ZH	Mécoillon	3	21.51.10
		-----	-----
		6 parcelles	86.53.50
		-----	-----

Du total environ 30 hectares correspondent aux biens propres de sa femme, Madeleine Braux. Elles les avait hérité à la mort de son père autour des années 1960.

Le couple aura six enfants, trois garçons et trois filles. Les filles après leur mariage partiront habiter différentes villes de France. En 1968, d'après le Recensement seule la fille aînée était déjà partie. Le même Recensement nous indique qu'un parmi les enfants était apprenti mécanicien, l'autre était à l'école et le troisième aidait son père aux travaux agricole, Cela a duré jusqu'à la réalisation du service militaire.

En 1974, Guy prend sa retraite. Aucun parmi les enfants peut prendre la suite. A cette époque

l'évaluation et vente de la ferme monte à des millions des francs c'est pourquoi aucun parmi les enfants n'aurait jamais pu dédommager ses frères et soeurs.

Les parents décident vendre les terres et faire le partage de son vivant. Chacun des enfants reçoit une valeur égale du patrimoine familial. Les fils ont eu des maisons dont la valeur est réduite de la partie qui lui correspondait à chacun. Joël, habite Villars, dans la maison où sa grande-mère avait habité à la fin de sa vie, il est chauffeur de camions. Pierre, aussi habite Villars, dans une autre maison, celle-ci n'avait pas été hérité mais acheté par les parents. Pierre est plombier. Patrice, le troisième a eu un usufruit la maison grandé, ses parents y habitent aujourd'hui. Il habite Bar sur Aube et travaille comme transporteur.

Les acheteurs de la ferme sont des exploitants agricoles qui n'habitent pas Villars mais des villages ou villes des environs. Ainsi la famille Massart acquiert une partie de la ferme, ils habitent Reims et louent les terres à des neveux qui habitent Gevrolles (Aube). L'autre partie a été acheté par les frères Joly de Lanty sur Aube.

Si dans le premier exemple la famille Remenant a pu vaincre les contraintes de la transmission et éviter des coupures dans le processus logique dont le seul objet est de transmettre les terres de "père en fils", tel n'a pas été le cas pour cette deuxième exemple, le processus se termine par la vente de la ferme. Les terres ne sont plus ni propriété des descendants de la famille ni appartiennent non plus à des gens de Villars.

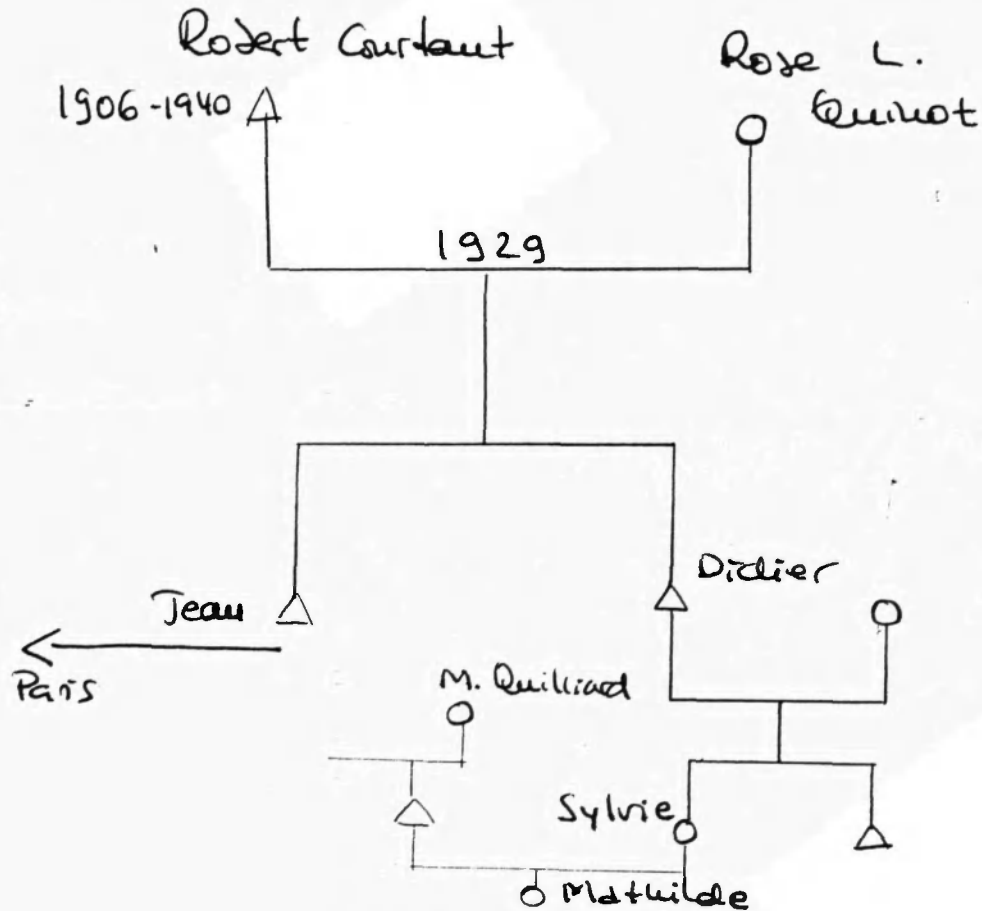
Famille Courtaut D.

Le suivant cas de figure concerne le deuxième agriculteur actif aujourd'hui à Villars.

Cet agriculteur est pourtant neveu de celui qui a vendu la ferme. Notre informateur avait 14 ans lorsqu'il commence à travailler l'agriculture, dès la sortie de l'école. La mort de son père en 1945, prisonnier de guerre, accélère les événements. "...De toutes façons,

nous a-t-il dit, pour moi il n'y avait que ça, la culture... ou sinon les militaires... J'ai choisi le travail qui m'a plu..."

A l'époque il y avait à la ferme, la mère qui est toujours propriétaire des terres et son frère. Celui-ci a fait aussi le bûcheronnage. Cela supposait un supplément d'argent à la famille. Les terres avaient une extension de 23 hectares que sa mère avait hérité de ses parents. Son grand-père Emile Quinot étant un des



Généalogie D.C.

derniers tonneliers du pays. Il a exercé son métier jusqu'à 1911.

Le matériel possédé était la charrue, un remorque et la voiture à chevaux. "...Tout se faisait à la main...". Il y avait aussi l'élevage des moutons et des vaches.

En 1955 il se met à son compte, c'est-à-dire il doit dédommager son frère lequel partira à Paris. Ainsi il lui donne une quantité d'argent, l'équivalent à la moitié de la valeur estimée pour la ferme. Deux ans

plus tard notre informateur se marie avec l'institutrice du village.

Depuis qu'il démarre à son compte son premier investissement sera pour acheter le tracteur. Il comte sur les terres de sa mère qu'il le loue. Un autre bail vient d'être signé entre lui et Charles Bouteille (ancien paysan-artisan et marchand de bois), celui-ci faute de successeur, décide faire une location de 15 hectares environ avec notre informateur. "... C'est lui qui m'a encouragé à acheter le tracteur en se proposant comme caution..." raconte l'informateur. L'achat du tracteur élimite le travail d'une personne supplémentaire en plus des soins des chevaux qui ont été vendus la même année.

Sur le contrat de bail nous pouvons voir la classification des terres suivant l'assolement auquel chaque parcelle était soumise. Ainsi sous la saison des blés sont comprises sept parcelles, sous la saison d'avoines autant de parcelles et sur la saison de sombres dix parcelles. En plus il y avait quatre prairies artificielles, c'est-à-dire, cultivées à la date du bail en luzernes. Un sainfoin et sept parcelles de prés et pâturages complétaient l'exploitation mise en location. L'ensemble des parcelles étaient distribuées sur les Sections A, B, et D du finage. La surface varie entre une et quarante-une ares. Ce bail a été renouvelé avec Pierre, fils de Charles. Plus tard en 1985 un contrat d'achat a été signé.

Ensuite sur les conditions du contrat de bail, sous la rubrique "Charges et Conditions" - 1 . Cultures des terres, le propriétaire spécifique que:

"... le preneur pourra modifier les soles et en accroître le nombre pour suivre les rotations culturales convenant aux spéculations qu'autorisent le milieu physique, la situation, l'installation et les actures économiques, à l'exception des trois dernières années de bail. Il devra laisser en fin de bail un assolement normal équilibré."

Plus tard il louera les terres de Mme. Blin, née Brocard. Ce couple avait eu trois enfants, Georges qui travaillé dans la police. Pierre au "château" de Villars, les deux sont décédés. Le troisième c'est Claude il travaille comme maçon chez Daverio. Les 18 hectares de terres ont été louées depuis la mort de Mr. Blin.

À début des années 1970 il loue une partie des terres de la famille Bardiau. Mme. Bardiau a préféré de faire le partage des terres après la mort de son époux: "... car on était nombreux, sept enfants, et il faut éviter les problèmes...". Elle est propriétaire et garde l'usufruit de toutes les terres, mais chacun des enfants sait déjà quelle est sa partie.

Du total des terres de la famille Bardiau, notre personnage loue 32 hectares, c'est-à-dire les parties de Michel, Bernard et Paulette, en plus des propriétés particulières de Bernard. Celles-ci depuis 1975, car avant c'était quelqu'un d'autre qui avait la location.

Parmi les descendants de cette famille, Michel d'abord et puis, quelqu'un d'autre on essayé de continuer l'exploitation agricole mais ils ont dû arrêter. La surface héritée était très petite et les rendements insuffisants... c'est pourquoi lorsque Michel a demandé un emprunt, la Banque ne le lui a pas accordé.

Exploitation de Didier C.

Dernièrement, Didier C. a loué 18 hectares à Mr. Dufour, membre de la Société Quilliard. En tout cet agriculteur possède 110 hectares de terres dont 30 hectares sont encore aujourd'hui en location.

Aujourd'hui, il pense à sa retraite, parmi ses enfants, un garçon et une fille, aucun n'habite Villars. La fille habite Paris, elle s'est apparentée avec la famille du château par un mariage avec un arrière-petit-fils du fondateur de la Société Quilliard. A un moment donné il avait envisagé la possibilité que son fils reprenne la suite de l'exploitation mais depuis quelques années il pense différemment.

Pour lui les acquisitions des terres se sont déroulées doucement au fur et à mesure que les autres agriculteurs, souvent sans successeurs par des raisons différentes, ont mis en location ou vendu ses propriétés, l'investissement tant en terres qu'en matériel était rentable. D'abord 25, après 35, après 70 hectares... quand j'avais 70, alors je me disais maintenant je m'en fiche... Puis c'était plus valable, j'ai récupéré encore 40 hectares... Si je voudrais que mon fils reprenne il lui faudrait au moins 150 ou 200 hectares pour lui tout seul, mais il n'a pas les moyens pour acheter et dédommager sa soeur... c'est impossible qu'il reprenne la suite..." nous a-t-il dit.

Aujourd'hui il pense louer les terres dès que sa retraite arrive, d'abord il parlera aux propriétaires avec lesquels a un contrat de bail pour savoir s'ils sont d'accord pour louer l'ensemble en un lot.

En résumé seulement deux agriculteurs exploitent les terres héritées de sa famille, pour les autres c'est la non-transmission qui prend place, ceci signifie la fin des anciennes familles.

V.2.3) Les agriculteurs qui n'habitent pas Villars.

Depuis les années 1975 s'instaure à Villars une pratique -toujours croissante- de louer ou vendre les terres à des exploitants agricoles qui ont des moyens de production et des transports pour pouvoir exploiter des surface suffisamment grandes réparties en parcelles qui sont distribuées par toute la région afin que le négoce soit rentable.

A l'heure actuelle, les données concernant l'évolution de la surface exploitée n'a pas varié de trop:

Terres	342 ha.	24 a.	28 ca.
Près	38 ha.	58 a.	65 ca.
Vergers	5 ha.	63 a.	32 ca.

Sur les terres en culture on produit principalement des céréales: blé, orge d'hiver et de printemps (pour la production de bière) du lin oléogineux, des petits-pois, des pois-chiches. Le tout à destination de la consommation primaire: vêtements et aliments.

Les près sont réservés au pâturages des vaches dont le troupeau appartient à un des fermiers. Et les vergers servent à la production de la petite culture qu'on réalise parfois comme "distraction". On y trouve des salades vertes, des choux-fleurs, des tomates, des pommes de terres, des pommiers, bref ce que fait la cuisine de chaque jour.

Seul un nombre assez réduit des familles est propriétaire des terres et le rapport propriété par famille est assez inégalitaire. Nous ne tenons compte que du finage de Villars, les extensions sur les villages limitrophes n'est pas considérée. L'exploitation et la transmission des domaines forestiers sera considéré plus tard.

En plus de deux agriculteurs actifs que nous avons décrit avant, il y en a trois familles résidents à Villars et propriétaires encore d'une partie du fermage.

Propriétaires - Résidents	Surface possédée
Famille Remenant.....	90 hres.
Famille Courtaut-Quinot	60 "
Famille Bardiau-Quinot.....	40 "
Famille Brocard-Blin.....	20 "
Famille Lemaire.....	20 "
Société Quilliard.....	60 "

	290 hres.

Parmi les autres habitants certains possèdent des petites parcelles dont la surface totale ferait 20

hectares. Le reste du finage appartient à des gens qui n'habitent pas à Villars :

Famille Massart (Reims).....	70 hres.
Famille Aubriot (Lanty).....	23 hres.
Famille Devignon (Cirfontaines).....	12 hres.

	105 hres.

De tout le finage seulement la moitié, environ 200 hectares sont exploitées par les deux agriculteurs de Villars. L'autre moitié du fermage est exploitée par des gens de l'extérieur. Ainsi à ce groupe d'exploitants propriétaires il faut ajouter la famille Geoffroy qui loue les terres de la Société Quilliard dont une partie (50 hectares) sont à Villars.

Parmi ces agriculteurs certains ont voulu acheter une maison au village cependant ceci n'est pas possible en vue de la demande progressive des résidences secondaires. Par conséquent, ils viennent à Villars, font son travail et s'en vont. Ces changements supposent des coupures importantes puisque les modalités d'intégration au village passaient autrefois par la résidence qui permettait la création de liens de sociabilité, voisinage et aussi des liens de parenté.

L'analyse de la transmission du foncier met de relief d'abord pour les artisans, notamment pour les tonneliers à Villars, l'apprentissage du métier ainsi que l'héritage des terres conformait la succession du statut social ainsi que les moyens de production. Ensuite pour les agriculteurs, propriétaires, l'héritage d'un morceau du finage l'emporte sur l'apprentissage du métier, cependant celui-ci doit se dérouler au long de l'acquisition des moyens de production.

Le fermage fortement implanté à Villars depuis les années 1920 substitue dans le processus de la transmission le rôle joué dans le passé par l'exercice d'une activité artisanale. Les jeunes couples s'installent en tant que cultivateurs en fermage. Couramment le bail est signé avec la famille et seulement après le décès des parents on accédera en tout droit à la propriété de ces terres louées pour le moment.

Avant le Remembrement et pendant que l'offre des terres de culture était plus importante que la demande il était encore possible de prendre la suite de la ferme et dédommager à celui qui partait, cependant après le Remembrement il devient impossible de le faire. Désormais les partages se succèdent pour une partie des propriétaires, ils connaissent l'éclatement de ses fermes, le processus devient de plus en plus contraignant et de moins en moins sont les agriculteurs qui pourront suivre le métiers de leurs parents. Dans cette logique seul existe à Villars un agriculteur, l'autre la transmission du patrimoine familial a été fait par le biais oncle nièce.

Aujourd'hui la majorité des terres sont exploitées en location, et la moitié du finage est mis en production par des agriculteurs qui n'habitent pas Villars.

En effet parmi les villageois la coupure entre les générations actuelles et les anciennes familles est assez imminente. Par contre dans le même village d'autres décisions à propos de la transmission sont décidées, celles-ci concernent la famille du "château". Ces aspects sont analysés dans le chapitre suivant.

VI.1) La famille Quilliard

Pour les gens de Villars la famille Quilliard est la famille du "château" ou de la "grande maison". Dans le "château" aujourd'hui, la Société Quilliard sont 450 personnes, c'est-à-dire, les descendants des branches du "grand-père-Georges", fondateur en 1924 de la Société Civile Quilliard. Rémémorer le passé de la famille en famille et contrôler l'avenir de la famille en famille sont les deux aspects qui ont permis à la famille Quilliard d'exister pendant presque deux siècles.

Les documents familiaux que nous avons consulté concernent surtout l'historique de la famille lors de son installation à Villars. Pour la consultation des documents nous avons été guidés en tout moment par la représentante actuelle de la famille, c'est-à-dire, la gérante de la Société et descendante en ligne directe du fondateur. Les entretiens ont été complétés par d'autres membres de la famille. Chacun d'eux ayant participé à la vie familiale suivant la tâche qui devait accomplir, fermier, conseiller forestier, aide familiale pendant les vacances, responsable de l'organisation de la chasse, conseiller du fermage...ou simplement membres de la Société.

Dans les murs du château, dans la bibliothèque, dans le grenier en haut, dans la cuisine en bas, dans la tour du château, dans le jardin, dans la vacherie... par tout on trouve des éléments qui déclenchent le discours sur le passé de la famille: ici, un arbre généalogique, là-bàs, un tableau raconte l'histoire des anciens seigneurs de Villars, en haut, dans le petit-archivé organisé dans le grenier, le premier cadastre daté de 1836 réalisé par le "beau-César" notre ancêtre est archivé... avec d'autres documents familiaux. Notre informatrice nous remarque, l'importance de la réalisation de ce cadastre car il représente l'attachement de la famille Quilliard au terroir...

Une partie de ce terroir constitue le domaine que la famille hérite sur Villars, La Ferté, Silvarouvre et Giey sur Aujon, départements de la Haute Marne et de l'Aube. La conservation et la gestion du domaine familial son souvent au premier plan lors des entretiens. Les livres de comptes actuels ainsi que les documents acréditatifs de la propriété des différents éléments du domaine témoignent, jour par jour, de cette gestion familiale. Ils occupent une place prioritaire dans la bibliothèque du château. Préserver les biens collectifs familiaux afin de préserver la famille est le but principal de cette gestion quotidienne.

VI.2.) Généalogie et historique de la famille Quilliard jusqu'à l'installation à Villars en Azois: 1692-1877.

La généalogie (page suivante) montre l'évolution socio-professionnelle des représentants de la lignée Quilliard. Le premier était laboureur à la fin du XVIIème. siècle. Au long du XVIIIème. chaque représentant hausse le niveau social de son groupe, écuyer, marchand de bois et enfin maîtres de forges sont les professions de Charles et de Claude Bernard Quilliard après la Révolution, c'est-à-dire, à l'aube du XIXème. siècle.

D'abord, ces derniers étaient fermiers des forges situées à Clairvaux et à la Ferté sur Aube. Après la révolution les biens nationaux, qui appartenaient à la noblesse laïque et ecclésiastique, seront mis en vente. En ce qui concerne les forges, la participation aux enchères et l'adjudication de celles-ci bénéficiera aux fermiers, qui étaient les exploitants directs de la forge. Tel a été le cas pour la famille Quilliard. A l'époque ils exploitaient les forges en association avec un entrepreneur dont l'usine se trouvait en Normandie.

Le statut de maître de forge suppose un changement d'image par rapport aux anciens propriétaires. La nouvelle image, symbole de la Révolution, mélange la fonction de fabricant et celle de propriétaire. Celle-ci change par rapport à la génération précédente. Avant la classe nobiliaire était propriétaire du fourneau et les éléments du terroir, eau, bois, animaux de traction etc. nécessaires à leur exploitation. C'était les fermiers qui s'occupaient de l'exploitation. Les bois

Jean Quilliard
Laboureur + 1692

Claudine Chenu

Marie Logie

Narcisclaud + 1714

Jeanne Philippe

Marie
Rodier

1714

Blaise
Narcisclaud
chassiss.
1695-1742

Jean

Françoise

1715-1792
Ecuier

Jean
1743

Françoise Lambert
+ 1793

Marie Simone

Ursule

Claude
Bevard

Ecuier
Mre. Fmgs
1748-1821

Elizabeth
Roulet

Ane

Jean N.

Charles
Mre. Fmgs
1751-1837

Nadeleme
Lambert

(sawière)

Claude

Elizabeth

Fmgs.

Jeanne

Charles

Leon

Felicite

Marie Anne
Lucas

Claude Nathurin
de Truchy (+1827)

Cesar

1782-1866 (Troy)
ingenieur en chef du
Cadaastre tête. Marie
Nadite de Troye

Appolyte

Agnes Osephine
TRUCHY

1849

Leonie Petitot

Claude
Leon
1815-1899

1848

Charles
Chaumont

Odete

Claude-Cesar

Gdst

Lice
Bsdus

Joseph
Augustin
Georges

Marie
+ 17 ans

Augustin

1877

Jeanne
Nadieu

Leon Gdst

1852-1924

- architecte
- Cultivateur - eleveur
- Maire de Villers - au - Bois

étant la matière première de ces usines. La valeur de la forge aux enchères dépend des éléments mis en vente. Les fermiers se sont débrüllés pour enlever du coût de l'opération la valeur des bois auxquels ils accédaient par les affouages.

En 1810 les frères Quilliard font partie des maîtres de forges plus fortunés si on considère les 2.000 francs d'impôts payés à l'Etat.

L'histoire de la sidérurgie française (*) regroupe un nombre important des familles qui accèdent à la notabilité des classes privilégiées. Dans ce sens la famille Quilliard fait partie de cette histoire. "Le nouveau maître de forge et ancien fermier contrôle l'ensemble de l'activité sidérurgique, de l'achat des matériaux à la rentrée de l'argent, c'est bien lui qui se porte acquéreur des coupes, qui choisit les qualités de mine, décide du type des produits à fabriquer, fixe les prix et les délais de paiement... il dirige la forge..." nous dit l'auteur dans l'ouvrage ci-dessous cité.

Depuis cette époque la gestion des biens familiaux en famille est un fait. Chacune des forges étant sous la responsabilité de chacun des frères: Charles à Clairvaux et Bernard à La Ferté sur Aube. Le gendre du premier, Bosc, gère une autre forge à Toulouse. La sidérurgie étant un des secteurs points de l'économie nationale à l'époque, fait participer aux représentant de la famille Quilliard aux innovation techniques et culturelles du moment. Les deux frères entreprennent l'an XII une expérience d'affinage avec un mélange de houille brute et de charbon de bois.

A Bernard, maître de forges à La Ferté sur Aube, lui succédera son fils César, lequel avait commencé à travailler dans la forge sous les ordres de son père. Bref, d'abord les frères en co-association et ensuite la succession de père en fils se présentent comme deux formules familiales pour gérer les biens familiaux.

(*) D. WORONOFF, L'industrie sidérurgique en France pendant la Révolution et l'Empire. Edition de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales. Paris. 1984.

De Cesar à Georges Quilliard: La mise en place d'un passé pour le futur.

C'est à partir de César Quilliard que les souvenirs de la famille Quilliard se mettent en place dans un espace qui correspond au cadre géographique de notre étude: Villars. De ces souvenirs existent témoignages graphiques au château, des photos: de lui, de son épouse et de ses proches. D'autres documents dont la correspondance est archivée aux Archives de la Mairie de Villars et le Cadastre, par contre, est soigneusement conservé dans le château.



Photo: César Quilliard vers 1825.
Château de Villars - 1990

Les honneurs de sa biographie inaugurent le livre généalogique familiale. Celui-ci nous fait savoir que César était Chevalier de l'Ordre de Malte. En 1817, il est nommé Géomètre de Première Classe du Cadastre de la Haute Marne avec la responsabilité d'ingénieur vérificateur du Premier Cadastre de France, à la réalisation duquel il participe. En 1825 il est nommé Conseiller Général de la Haute Marne et en 1843 il est

nommé Chevalier de la Légion d'Honneur et il a le droit de porter la décoration de l'Ordre de Malte. En principe les chevaliers de l'ordre de Malte n'avaient pas le droit de se marier.

Ses responsabilités dans la Haute Marne lui permettront d'être nommé Adjoint du Maire à Chaumont. Curieusement c'est à la mort de son fils qu'il devient Maire de Chaumont.

Il se marie en 1815 avec Joséphine Truchy. Celle-ci était la fille de Claude Mathurin de Truchy, propriétaire et marchand de bois pour la région de Paris. La famille se connaissait déjà et le mariage aura lieu à Ervy, lieu de naissance de l'épouse.

C'est dans un acte de dépôt de vente daté de 1819 que la dot apportée par Joséphine Truchy est attestée, celle-ci quatre ans après son mariage. Ce document nous fait savoir que:

"Monsieur Claude Mathurin Truchy, propriétaire demeurant à Ervy... acte de dépôt sous sang privé portant vente à son profit, de la ci devant Baronnie de Villars, Canton de Châteauvillain, Département de la Haute Marne:

par Monsieur Barrois de Savigny, Ecuyer et Dame Charlotte Nicole de Giey de Villars son épouse demeurant à Paris, et de Catherine Henriette de Giey de Villars demeurante à Langres"

Vente consistant en:

"Maisons, fermes, jardins, bois, terres, prés et friches dont le détail fait savoir:

1. Un Château avec le clos, jardin, cours, remises et écurie en dépendant.
2. Une maison de fermier située en face de la porte d'entrée du dit Château avec ses aisances et dépendances.
3. Un corps de ferme appelée Bois Fontaine, terres, prés, friches en dépendant, située au Midy du village et comprenant environ deuxcent cinquante journeaux ou soixante dix neuf hectares.

TERRES

4. Plusieurs pièces de terres, prés, chenevières et friches exploitées présentement par Germain Morel consistant à environ cent cinquante neuf journeaux de terres et partie du grand pré dit le grand pré devant le Château.

5. Le surplus du dit grand pré dont la totalité est d'environ douze fauchées ou quatre hectares.

6. Un autre pré dit la Varenne Bouyd contenant environ trois fauchées ou un hectare.

7. Environ trois cent journeaux ou environ quatre vingt quinze hectares de terre dépendant autrefois de la ferme dit de la Varenne détruite depuis nombre d'années.

8. Environ deux cent journeaux ou soixante trois hectares, actuellement en nature de bois et friches et qui comportaient autrefois la ferme du Haut de Villars également détruite.

9. Cent vingt cinq arpents de terres, en la forêt Haut Le Comte provenant d'échanges faits avec Monseigneur Le Comte de Vertus, ou soixante quatre hectares.

10. Environ trente huit journées de vignes dont partie a été arrachée.

BOIS

11. Un canton de bois dit La Prouelle, contenant environ quatre vingt six arpents douze perches ou quarante trois hectares environ.

12. Un canton de bois dit les Sous-Hayis ou Soyis contenant environ six cent arpents ou trois cent hectares environ.

13. Un autre canton de bois dit La Ripe aux Morts et la Grande Charenne? contenant environ deux cent arpents ou cent hectares.

14. Un autre canton de bois appelé la Grande Garenne contenant environ cent cinquante arpents ou soixante quinze hectares.

Ce qui représente en plus du château et bâtiments mentionnés une surface en terres, prés, chenevières etc. environ de 250 hectares et 450 hectares de bois.

Depuis 1827, César Quilliard agrandit le domaine hérite de 220 hectares sur la commune voisine: Silverouvres achetés au Duc de Raguse. Sur la commune de La Ferté sur Aube, également limitrophe de Villars, César constitue ce qui sera le Bois d'Apremont d'une surface de 21 hectares, et reçoit de son père Claude-Bernard Quilliard, en héritage "la Forge" et les prés qui l'entourent, une quinzaine d'hectares environ.

D'après les renseignements familiaux César s'installe à Villars peu avant sa mort, c'est-à-dire avant 1866. Il y dirige les opérations de reboisement qui se suivent sur une partie du domaine hérite, notamment sur les friches et sur les terres labourables abandonnées. L'informatrice nous dit: "... César faisait ramasser des glands par des petits gamins du village. Les femmes les plantaient ensuite..." C'est ainsi que des nouvelles chesnaies se sont constituées sur des anciennes terres de culture abandonnées paraît-il suite à une épizootie qui avait diezmé les animaux.

D'abord, il planifie des reboisements en sapins de La Verrerie, La Prouelle, la Grande Garenne et Apremont (voir carte page suivante). L'ensemble représente une surface de 70 hectares environ. Ensuite, les terres labourables des anciens fermes disparues: du Haut Villars et de Bois Fontaine seront reboisées et plus tard les terres de la ferme d'Essart feront partie de l'ensemble forestier familial.

Il instaure une politique forestière sur le domaine familial de Villars à longue durée. Aujourd'hui encore après cinq générations la même politique subsiste. En effet, pour qu'il ait politique forestière, il faut beaucoup de temps et beaucoup d'espace. Beaucoup de temps, car la vie d'un arbre est 3 ou 4 fois plus longue que la période d'activité d'un homme. La vie de la forêt, fait de celle des générations successives d'arbres exige les soins des générations successives d'hommes. Beaucoup d'espace afin de permettre la régularité des opérations et des revenus annuels. Si l'on adopte, par exemple, une rotation trentenaire pour l'exploitation des coupes de 10 hectares, il faut pour la forêt une surface minima de 300 hectares. Ce temps vital, cet espace vital sont inséparables d'une solide continuité des méthodes et des opérations dans le temps.


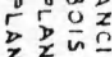
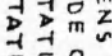
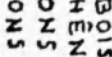
La vie de César Quilliard représente l'arrivée de la famille au plus haut niveau de la hiérarchie sociale et


Carte, Bois de la Famille Quilliard en 1866.

BOIS DE M^{re} CÉSAR QUILLIARD
 SUR LES COMMUNES DE VILLARS, SILVAROUVRES, LA FERTÉ

ET
 BOIS COMMUNAUX DE VILLARS

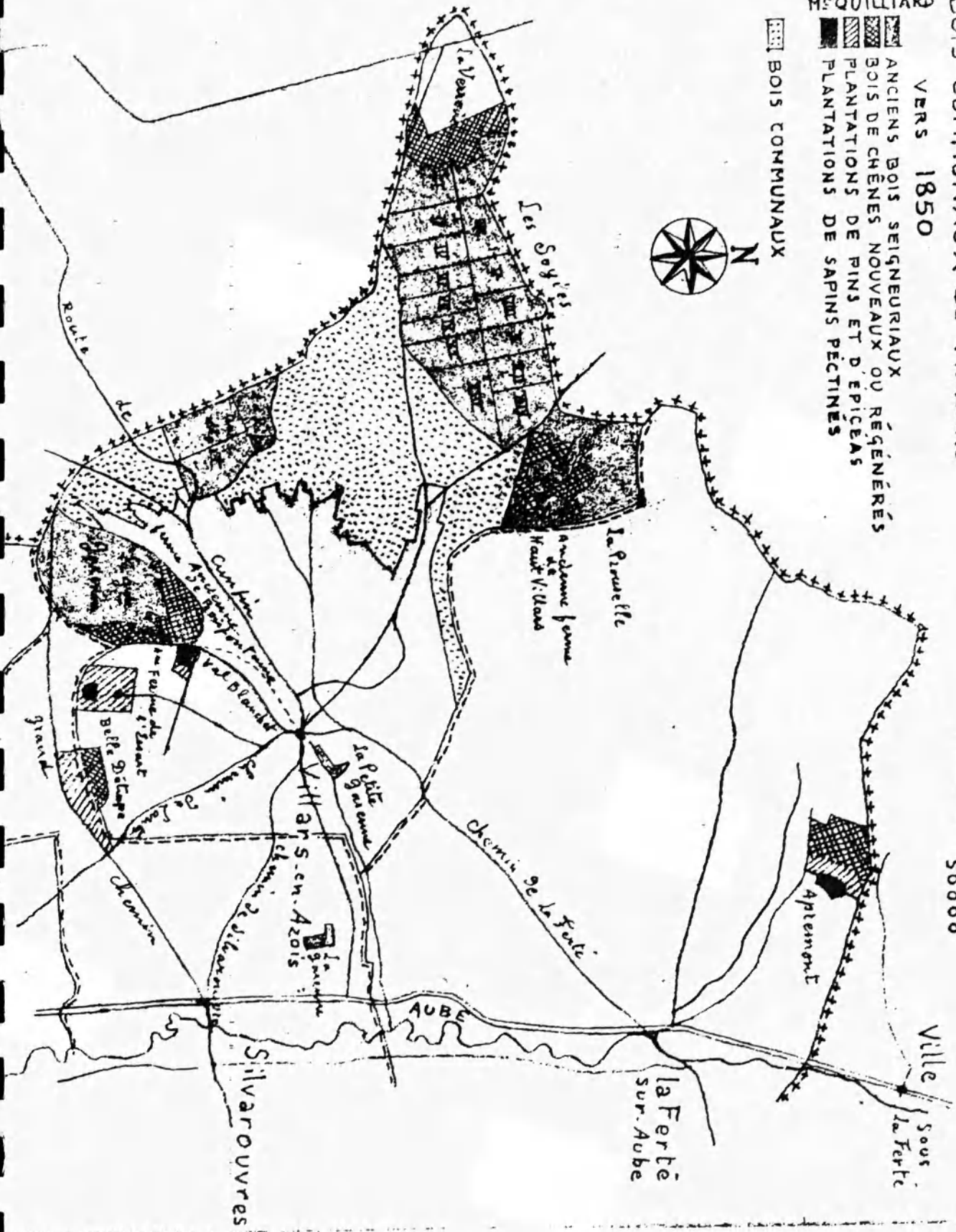
VERS 1850

-  ANCIENS BOIS SEIGNEURIAUX
-  BOIS DE CHÊNES NOUVEAUX OU RÉGÉNÉRÉS
-  PLANTATIONS DE PINS ET D'ÉPICÉAS
-  PLANTATIONS DE SAPINS PECTINES

 BOIS COMMUNAUX



ÉCHELLE $\frac{1}{50000}$



de ce fait son histoire se confond avec celle de l'aristocratie. Politique et économie se fondent pour dévoiler que si bien à l'origine la famille ne fait partie de l'aristocratie de robe, menacée lors de la Révolution, elle devient propriétaire de l'ancien domaine seigneurial de Villars et des villages environnants et désormais elle siège là où les anciens seigneurs de Villars le faisaient.

Aucun document ancien ne nous est parvenu sur le château ancien. (*) Il fut évidemment sinon ruiné complètement, tout au moins endommagé pendant les guerres du Moyen Age. Il y avait, en 1528, deux tours massives, dont une seule subsiste actuellement, les murailles qui entouraient l'ancien château sont disparues. La tour qui reste intacte paraît bien du XVIème siècle, elle a deux étages et ses murs ont une épaisseur d'un mètre. Le rez-de-chaussée comporte une cheminée de pierre surmontée d'armoiries, martelées à la Révolution. Il existe une chambre au premier étage et un grenier sous toit pointu soutenu par une très belle charpente.

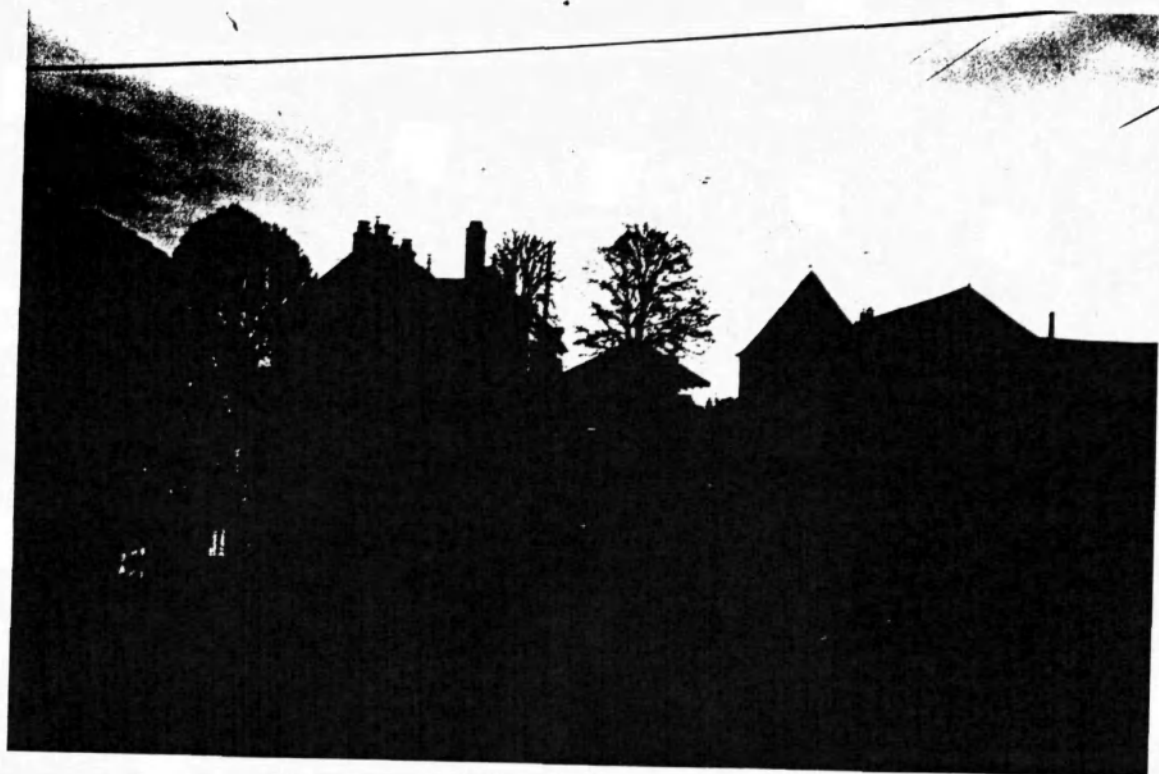


Photo de la tour.
Villars 1990.

M. BROCARD, "Les seigneurs de Villars-en-Azois" (non publié) - Archives du château de Villars-en-Azois.

Quant au château, sa forme actuelle lui a été donnée par Joseph Gabriel de Gley en 1769, c'est le type de la maison seigneuriale de la fin du XVIIIème siècle: corps de logis dont deux ailes se détachent sur la façade ouest. Le milieu de la façade est surmonté d'un petit fronton triangulaire à la grecque.

Le château est prolongé d'un potager et d'un jardin en contrebas, qui représentent certainement l'emplacement des anciennes douves. Depuis 1987 la tour et une partie du château font partie des monuments historiques.



Photos Tour et Château.
Villars 1990.

Par ailleurs le domaine forestier acquis par le beau-père de César Quilliard correspond aux anciens bois seigneuriaux qui s'étaient constitués tout au long du Moyen Age. Les luttes entre les seigneurs de Villars et les habitants du village avaient délimité les bois seigneuriaux, d'après un document des années 1750, à La Prousselle, Les Soyies, La Ripe au Mort et la Garenne.

Enfin, avec César Quilliard la famille devient propriétaire de l'ancien domaine seigneurial de Villars, dont la forêt occupe les 2/3 de toute la surface possédée. La politique forestière se poursuit, et le mariage de César Quilliard avec la fille d'un marchand de bois: fournisseur de la région parisienne, fait perdurer l'image bourgeoise que la famille créa lors de la Révolution.

César Quilliard mourut en 1866. Dans une lettre adressée à ses enfants en 1859, il avait fait le bilan de ses activités sylvicoles, et en quelque sorte tracé le programme d'avenir pour plus d'un siècle. (*)

En 1866, à sa mort, les bois du groupe Villars, La Ferté sur Aube et Silvarouvres furent partagés en trois parts.

Son fils aîné, Léon, né à Ervy, hérite du château. Il eut aussi: la Grande Garenne, toute la partie sud de Villars, contenant les plantations de résineux, et les terres sur les communes de Silvarouvres et de La Ferté.

Sa fille Adèle eut la moitié sud des Soyies et de la Verrerie et la Ripe au Mort.

Son fils Charles, la moitié nord des Soyies et de la Verrerie, les Prousselles et le Haut Villars.

(*) M. QUILLIARD, Un exemple de politique forestière familiale ou 140 ans de gestion forestière privée". Extrait de la Revue Forestière française. N. 7- Juillet 1957. Pag. 560.

Léon Quilliard, héritier du "château" fera ses études à Troyes et à Paris. En 1835 il était 12ème. dans l'Ecole Polytechnique, où avant son père, avait été deuxième. Ensuite Léon Qu. devient Ingénieur des Ponts et Chaussées. Grâce à son mariage en 1848 avec Léonie Petitot, La Brie: propriété située à Giey sur Aujon (Aube) fera partie de la famille Quilliard. D'ailleurs, pour cette génération "la terre de la famille" est La Brie, où était née sa femme et les quatre enfants eu de son mariage. Lors de sa retraite en 1898, Léon Quilliard sera enterré à La Brie.

Les activités forestières de Léon Quilliard s'étaient déroulées au long des dix années: jusqu'en 1877, date à laquelle donna en dot à son fils Georges toute sa part d'héritage paternel.

VI.3.) Georges Quilliard: Installation de la famille à Villars

La liste nominative de l'année 1881 constate l'arrivée de Georges Quilliard à Villars. Il y est répère résidant au numéro quinze de la Grande Rue ("le château") avec sa femme Jeanne Massin -qui était sa cousine germaine- et ses trois enfants, Magdeleine, Jean et Geneviève. Avec eux habitaient deux servantes. Dans le même document il est défini comme architecte-propriétaire.

Désormais les activités forestières se poursuivent sous son contrôle personnel. "...Il relance tout: forêt, culture et élevage... -nous dit l'informatrice-...". A partir de 1886 il est défini comme cultivateur et chef de l'exploitation familiale.

Entre temps, Léon Gast, Inspecteur des Eaux et Forêts, avait hérité de sa mère, née Adèle Quilliard, de la partie Sud des Soyies et de la Verrerie, ainsi que de la Ripe-au-Mort. En 1913, il est mort sans postérité, et il avait vendu la totalité de ces bois à son cousin Georges Quilliard, ce qui répara partiellement le partage de 1866.

A la mort de sa mère il reçoit en héritage la propriété: maisons et terres de Giey sur Aujon dans l'Aube, et à 15 kilomètres de Villars.

La gestion de la forêt se continue sur les mêmes orientations de reboisements que son grand père avait marqué. La Verrerie, le Haut Villars et le Haut le Comte avait déjà été mis en exploitation forestière.

Les terres appartenant à la famille s'étendaient vers le sud-est de Villars, l'extension plus importante se trouvait sur Silvarouvres et La Ferté. Un nombre assez important de parcelles dont la surface minimale était de 15 ares et la maximale 90 ares se regroupaient en divers champs nommées: Champ Carré, Champ Voyard, Champ Caput, Grande Carrière, Grande Pâturage qui était le plus grand et faisait 15 hectares.

A cette époque, vers les années 1920, la surface des prés naturels l'emportait sur les terres en culture. Cependant sur celles-ci on cultivait des céréales, blé, avoine, des betteraves et des cultures vivrières: des pommes de terres et des légumes. On vivait chaque année grâce aux produits de la culture et de la vente du lait.

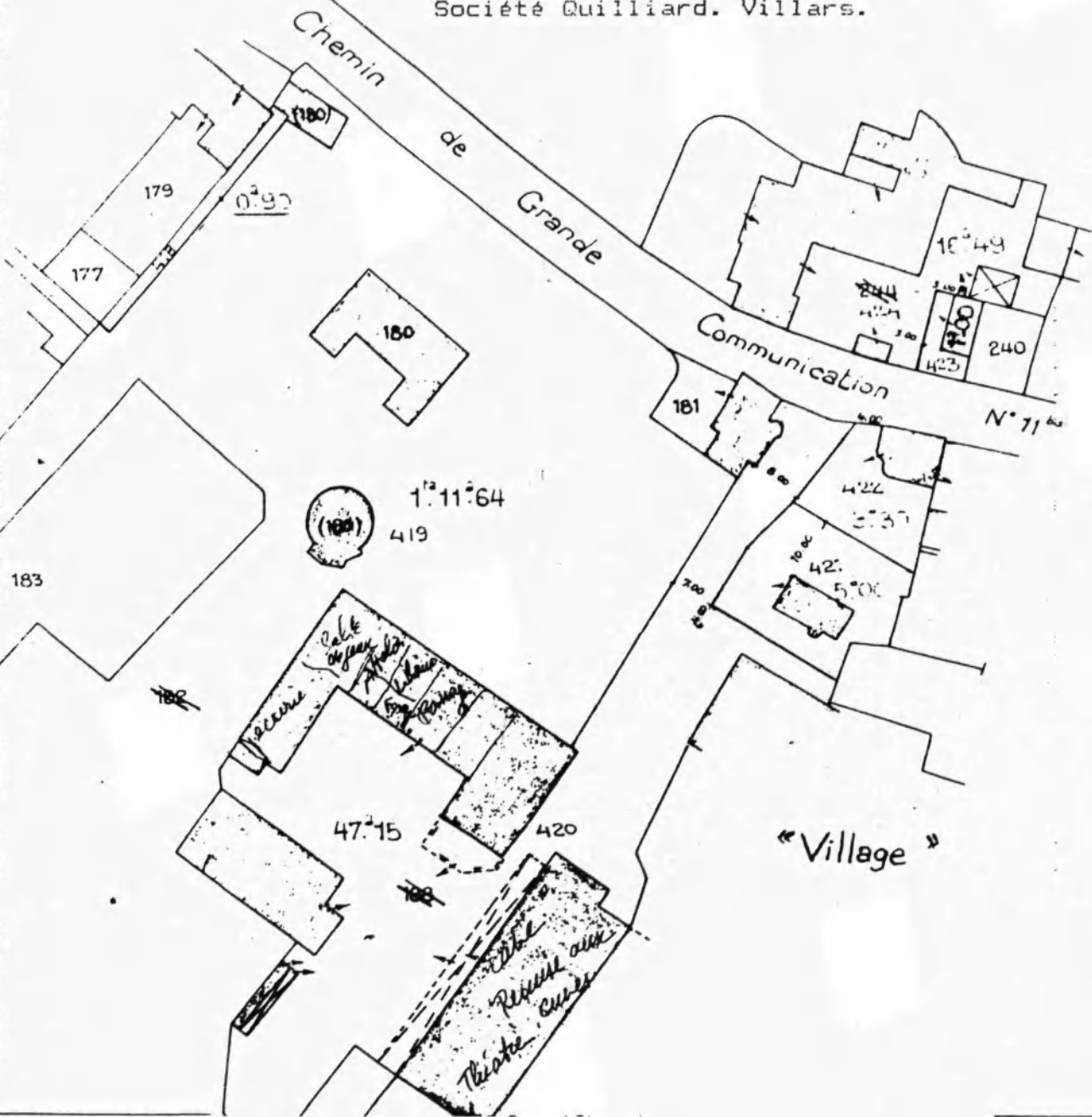
La construction d'une vacherie pour l'étabulation des vaches et des chevaux définit l'importance de l'élevage par rapport à l'agriculture. L'élevage était sélectionné: pour les vaches il relance la race pierouge de l'Est. Il comptait sur deux troupeaux de moutons, mélange de la race "merino" et , et il sélectionne, en particulier, les chevaux qui étaient vendus à l'Armée française. Ceux-ci étaient avec les boeufs la force de traction animal pour travailler les champs de culture.

Photo de la Vacherie.
Villars 1990.



D'autres aménagements réalisés par Georges Quilliard
ont concerné l'intérieur du château et les bâtiments de
la ferme. (Voir plan page suivante)

Plan du château, la Tour et les bâtiments de la Ferme.
Société Quilliard. Villars.

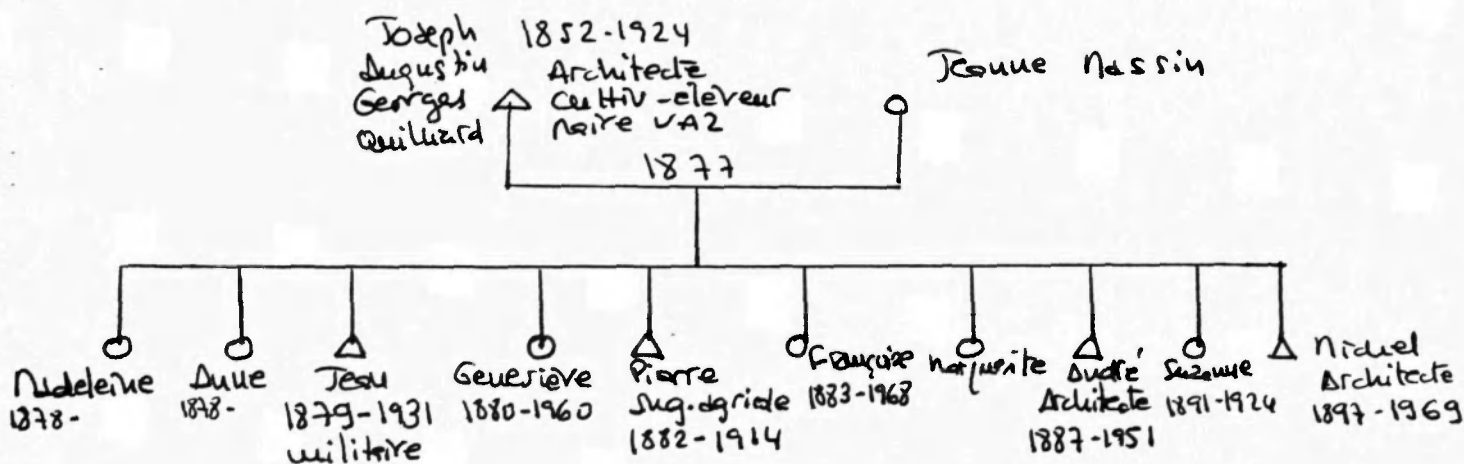


PLAN DU CHÂTEAU, LA TOUR ET LES
BÂTIMENTS DE LA FERME. STE. QUILLIARD. VAZ.

- 180 - CHÂTEAU
- 189 - TOUR
- 420 - BÂTIMENTS FERME
- 424 - VACHERIE

Par ailleurs, il est intéressant de savoir que Georges Quilliard était Conseiller Général de droite par le Canton de Châteauvillain. Il était, aussi, Sénateur de la Haute Marne et Maire de Villars. Depuis César Quilliard, les représentants de la famille Quilliard accèdent au pouvoir politique. Avec Georges ce processus s'élargit à niveau national. En définitive, l'esprit novateur symbole des entrepreneurs nés de la Révolution perdure. Celui-ci confère son caractère bourgeois à la famille Quilliard. Par ailleurs, l'importance des domaines hérités et l'intérêt d'être conservés en famille souligne l'aspect conservateur et aristocrate de la même. C'est dans cet esprit bourgeois et aristocrate à la fois que l'éducation des enfants.

Le couple formé par Georges Quilliard et Jeanne Massin aura 10 enfants, dont 4 garçons.



Généalogie 2- Famille Georges Quilliard

Sa première fille Madeleine s'occupe depuis sa jeunesse de l'exploitation de la ferme à Villars.... Le travail prenait toute la journée, "... les soirs on se mettait dans la salle-bibliothèque, autour d'une grande table et le père récitait des vers de Victor Hugo... etc. On raconte, même -ajoute l'informatrice- que les gens de Villars se mettaient autour des fenêtres pour écouter la lecture..."

A cette époque le père prévoyait l'éducation des garçons en leur envoyant faire ses études à l'extérieur, c'est-à-dire à Paris, Troyes, Chaumont, là où on trouve les grandes écoles. Ainsi le premier devient militaire de carrière. Il est mort des suites de la guerre de 1914. Le fils suivant, Pierre, avait fait l'école d'agriculture à Grignon. Son père avait prévu pour lui la responsabilité de la propriété de Giey sur Aujon (Aube), à dix kilomètres de Villars. Propriété mise en exploitation au même moment que le domaine de Villars, La Ferté et Silvarouvre. Cependant, Pierre meurt pendant la première Guerre mondiale et sa famille, la veuve et un enfant quitteront Giey sur Aujon. Plus tard, Françoise qui pendant la guerre était partie pour aider sa belle-soeur dans les travaux de la ferme, elle se mariera à un agriculteur, son cousin, (Emile Marin) et le couple devient responsable de l'exploitation et de la culture du domaine transmis par Léonie Petitot à son fils Georges, c'est-à-dire La Brie.

Geneviève est la seule à se marier "... à faire un mariage d'amour..." -nous dit l'informatrice- avec Michel Brocard, médecin. Elle habitera Langres.

Suzanne la dernière des filles s'occupait du Secrétariat de son père à Paris lorsqu'il avait été nommé Sénateur. Lorsqu'elle venait passer les vacances à Villars, c'était elle qui s'occupait des loisirs des petits-enfants. Notre informatrice se souvient, qu'on jouait aux jeux de sept familles et on mélangeait la fantaisie et l'entourage familial en dessinant dans les cartes les armoiries de la famille ou d'autres éléments de la vie familiale. Plus tard, à l'âge de 34 ans ("...assez âgée...") elle se mariera avec un agriculteur et part habiter en Lorraine avec son mari. Ils n'ont pas eu de descendance.

Les mariages arrangés, cela se faisait beaucoup... nous dit l'informatrice ...excepté le mariage de Geneviève et celui de papa et mama... les autres sont des mariages arrangés. N'importe qui pouvait donner un renseignement sur un jeune-garçon ou sur une jeune fille qui étaient à marier... Ensuite, les parents s'occupaient de compléter les renseignements concernant la famille du futur marié. "... Par exemple Pierre, a eu deux renseignements différents sur la même jeune-fille... c'étaient des familles qui se retrouvaient, qui habitaient le même quartier à Paris, le quartier du VIème. ... très réservé, très bonnes familles..., c'était des familles pareil que les notres,... et alors... des discussions se tenaient entre les parents... et puis ensuite on faisait une présentation, ...bien la jeune fille venait, ou on allait dans la famille de la jeune fille, ou on se rencontrait dans un musée... mais en tout cas avec les parents... jamais laisser les jeunes tous seuls, même cinq minutes avant qu'ils se soient mariés. Evidemment, les enfants avaient le droit de dire si cela ne leur plaisait pas...

Et mon oncle Jean c'était pareil... L. Madelein était dans le même régiment que lui et alors il décide de lui proposer en mariage avec sa petite-soeur, alors on lui a présenté puis... elle était gentille, c'était bien et ils se sont mariés...". Françoise aussi se marie avec Emile Marin, son cousin. La mort de Pierre marquait la nécessité d'un agriculteur à la ferme de Giey sur Aujon.

"...Marguerite, elle a toujours refusé les jeunes-gens qu'on lui a présenté parce qu'elle trouvait qu'il avait toujours quelque chose qui ne lui plaisait pas. Elle a resté célibataire et s'occupait avec sa soeur de la ferme. "... Madeleine c'était la tête... et Marguerite c'était les bras, la force... elle s'occupait des vaches, des lapins, des poules, des chiens...".

Effectivement, dans les listes nominatives de 1906, nous constatons la présence de la fille aînée - Madeleine- comme gérante et les deux autres -Marguerite et Suzanne- comme surveillantes des animaux et basse-cour. Jeanne Massin, épouse de Gerges apparaît comme comptable de l'exploitation familiale.

L'éducation des filles et des garçons se soumet aux exigences du domaine hérité, cela veut dire qu'on envisage des études supérieures dans les meilleures écoles de la France, pour les garçons et pour les

filles par son père. L'éducation était suivie par une institutrice qui habitait au château.

Le départ des filles dépendait du mariage qu'on lui arrangeait. "...Mon grand-père, il n'avait rien à la fin de sa vie... sauf le domaine de Villars, il avait dit à ses filles, mes filles vous ne pourrez pas vous marier parce que je n'ai pas de dot, c'est-à-dire il n'avait pas d'argent liquide... et par exemple lorsque Geneviève a épousé Michel Brocard, médecin à Langres, l'accord a été très long, car le grand-père avait dit qu'il ne donnerait pas de dot... et autrefois cela comptait beaucoup...".

Par les alliances on essaie à tout prix de maintenir le status social de la famille. Si bien la famille était propriétaire d'un vaste domaine l'inexistence de capital liquide ne permettait pas doter les filles et si les mariages qu'on leur proposaient ne leur plaisaient pas, elles restaient célibataires, d'ailleurs cela explique la situation des deux aînées qui resteront célibataires à Villars.

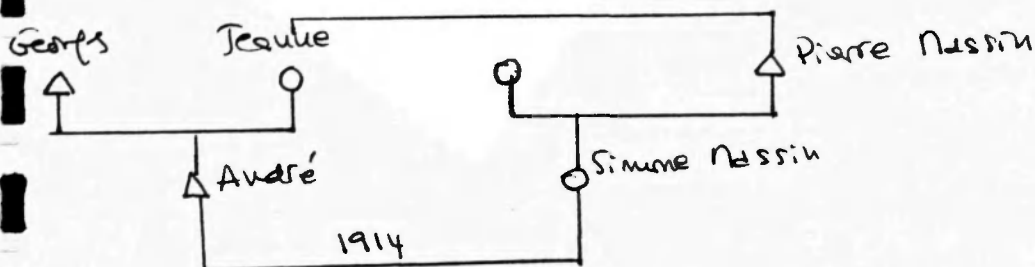
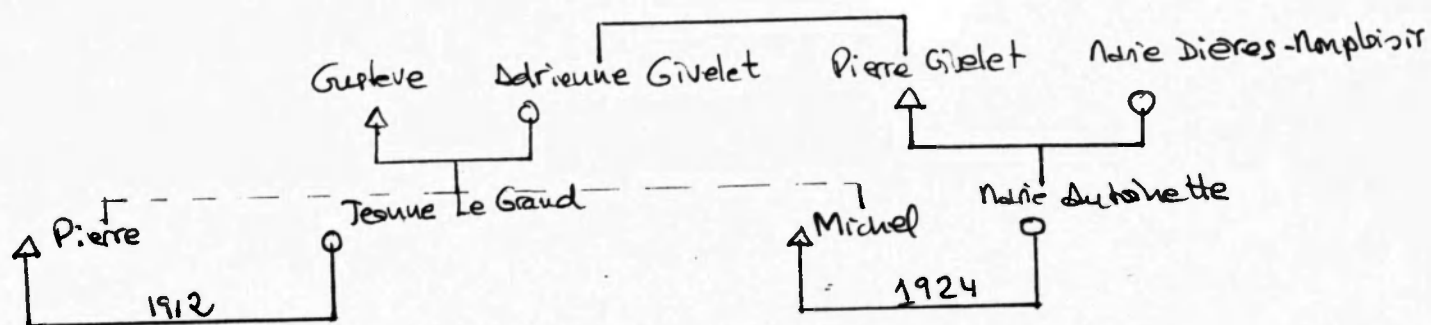
Par contre pour les mariages des garçons on allait chercher la fille dans une famille du même niveau social: son status était acquis grâce à sa formation, leur permettait de se marier avec des jeunes filles du milieu bourgeois parisien.

Les deux derniers garçons, André et Michel, font aussi des études supérieures, ceux-ci d'architecture. Ils ont travaillé ensemble dans un Cabinet d'architecture à Reims. Ils y participent à la reconstruction de la ville qui avait été détruite après la Deuxième Guerre Mondiale.

Cependant André, "...était assez turbulent... il sera mis hors classe... et il sera élevé, à Paris, par une tante maternelle qui n'avait pas d'enfants...". Il se marie avec sa cousine germaine, Simone Massin, fille de son oncle maternel. Ils hériteront d'une ferme à Val-Bruant dans l'Aube, près d'Arc-en-Barrois. Plus tard, un enfant d'André deviendra fermier à Villars en 1948.

Le dernier Michel, qui s'appelait Michel Marie Joseph Didier, Didier parce que c'est un saint qui avait été évêque de Langres, et il était né le 23 mai, jour de la Saint Didier. Il avait été élevé pendant son enfance à

Villars par ses tantes, dont la différence d'âge était de 19 ans avec l'aînée. Ensuite il a été à Dijon, il voulait faire l'école Polytechnique. Ses études seront interrompues par la guerre où il était artilleur pendant la guerre de 1914-1918. Après la guerre il prépare l'école des Beaux-Arts en Architecture. A la fin de ses études, il travaille avec son frère André à Reims et c'est ici qu'il connaît son épouse, qui était cousine germaine de l'épouse de son frère aîné. (Généalogie suivante). Dans ce sens les mariages entre cousins font partie des mariages arrangés. D'ailleurs il a eu sept mariages entre la famille Quilliard et la famille Le Grand.



Les mariages entre "cousins". Généalogie 3.

Michel, habite Reims et ensuite Paris. A la veille de Deuxième Guerre mondiale il décide de s'installer à Villars. Malheureusement il sera mobilisé et fait prisonnier sur place, c'est pourquoi la famille vient, à nouveau, à Paris. En 1950, Michel prend sa retraite et prend la suite de Madeleine comme gérant de la Société Quilliard à Villars.

Dans l'esprit de son père l'aîné était choisi pour lui succéder. La carrière de militaire que celui-ci avait fait, lui aurait permis de prendre sa retraite assez jeune et s'installer à Villars le moment venu. Ainsi, l'aîné, Jean, qui s'occupait à la mort de son père - Georges - de la gestion des bois. Pour celle-ci, la famille se faisait aider, depuis quelque temps, par un technicien des Eaux et Forêts qui gérait toute la forêt des Princes à Arc-en-Barrois, c'est-à-dire, la forêt des Rois de France achetée plus tard par l'Etat.

Cependant les conséquences des guerres briseront les désirs du père. Jean mourut en 1931 à la suite des blessures de la Première Guerre et Pierre, le deuxième fils, Ingénieur agricole, pour lequel son père avait prévu en héritage le domaine de Giey su Aujon, il est mort en 1914, au début de la guerre. Ensuite les deux autres garçons remplaceront successivement l'aîné dans les occupations forestières du domaine familial, André pendant une période assez courte et après Michel.

VI.4) Le travail à la ferme. La vie quotidienne: La transmission chez les manouvriers: 1896 - 1936.

Entre temps la vie quotidienne autour des années 1920 s'organise suivant des critères d'exploitation économique: "... Madeleine était à Villars à la tête de la ferme, elle avait comme conseiller pour les affaires concernant l'agriculture ou les impôts, à Emile Marin, son beau-frère et responsable de la ferme de Giey sur Aujon, ... on se téléphonait pour dire j'arrive par le train de telle heure... jamais pour converser... Pour les bois il y avait Jean et Mr. Gazan, technicien des

Eaux et forêts.... Pour le travail il y avait Marguerite... et surtout les manouvriers et ouvriers domestiques qui s'occupaient de gros travaux.

Evolution du nombre de travailleurs - Ferme Quilliard

Année	Domestiques	Agric-Elev.	Forêt	Effectifs
1896	4	4	-	8
1901	3	5	1	9
1906	11	1	1	13
1911	11	1	1	13
1921	12	3	2	17
1926	7	-	1	8
1931	7	-	1	8
1936	7	-	1	8

Le tableau ci-dessus montre l'évolution du nombre de travailleurs pour la ferme Quilliard jusqu'à 1936. Suivant les années les recensements signalent différentes dénominations qui enferment toutefois des travaux similaires. Ainsi nous les avons regroupé par secteurs suivant le travail se réalise à l'intérieur de la maison (service domestique), dans le secteur agriculture-élevage et à la forêt.

Dans le premier les emplois contenus sont ceux de servantes, cuisinières, aides de chambre, porcher et institutrices. Ce groupe et le deuxième où sont contenus les vigneron, les jardiniers, les vachers, les bergers, les domestiques ou aides -culture, les manouvriers et les ouvriers agricoles, se mélangent. En fait, parfois la femme du vacher était servante et les deux considérés comme service domestique. Le coupe démeure dans une des maisons du château et les deux étaient considérés comme service domestique. Dans le troisième groupe, les bûcherons et les gardes particuliers sont principalement les professions définies.

La main d'oeuvre employait au château représente un pourcentage important sur le total de la population active villageoise. Ces employés se succédait -souvent- dans le cadre de la parenté, c'est-à-dire, de père en fils, ou bien parfois l'épouse d'un des travailleurs s'occupait des travaux de la maison ou temporairement comme journalière aux champs.

Ensuite nous soulignons certains des exemples des familles employées au château car ils sont représentatifs des rapports sociaux établis entre la famille Quilliard et les gens du village. D'abord nous remarquons, qu'il est exceptionnel que les familles d'origine villageoise travaillent au "château", cependant lorsque c'était le cas il doit être considéré dans l'ensemble de l'évolution économique villageoise.

A ce propos, Bertrand, fils d'André et responsable de la ferme à partir de 1947 m'avait dit: "...lorsque j'ai commencé à la ferme, il y avait déjà les Woll et les Hanuszek...et puis d'autres employés temporairement... il était rare que les gens de Villars se faisaient embaucher au château... car il a eu une dénatalité très importante à Villars et pour le peu d'habitants nés à Villars, c'était un petit peu péjoratif d'être commis de culture... L'exploitation de la forêt attirait beaucoup d'étrangers, italiens, polonais etc.

Par conséquent, la plupart des gens employés avant et après cette date correspond à des gens d'origine étrangère, certains étaient de passage et après une période courte de travail sont partis, d'autres par contre ont fait souche à Villars.

Le premier cas de figure, correspond chronologiquement aux premiers étrangers installés à Villars: une famille originaire de Bavière dont le chef de ménage était berger en 1860, probablement il s'occupait déjà des troupeaux de la famille avant que celle-ci s'installe à Villars. Depuis 1880, lui et ses trois enfants deviennent travailleurs agricoles pour la ferme jusqu'à la Deuxième Guerre Mondiale. En 1921 un des enfants était nommée chef de culture et l'autre, garçon d'écurie. Ils y resteront toute sa vie. (Voir photo: Arthur Woll, page suivante).

Le deuxième et troisième cas de figure correspondent à deux branches d'une ancienne famille villageoise dont ses aïeux étaient tonneliers. La génération suivante alterne les travaux au "château" avec celui de "bûcheron" ou de "vigneron" chacun des cas. A celle-ci lui succède une génération qui travaille dans la grande ferme. A ce propos un informateur nous raconte qu'il travailla au château en 1915, "... c'était la guerre et beaucoup d'hommes étaient partis...". En 1926 il quitte

ce travail pour faire son service militaire à Paris où il profitera pour s'enrôler dans la police. Depuis sa retraite en 1956 il retourne à son village natal avec son épouse originaire de la région.



Photo: Arthur Woll. Petite maison à l'entrée du château. Villars 1893.

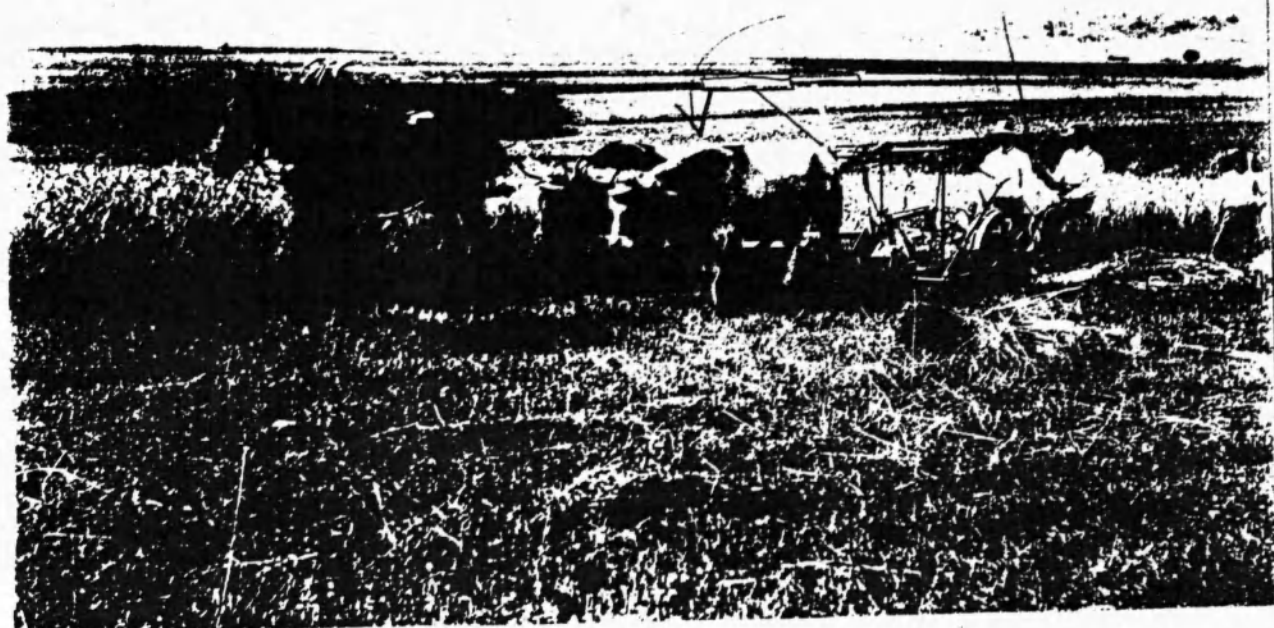
Nous observons, donc, que les successeurs des certaines familles des anciens tonneliers s'emploieront au château comme manouvriers, et d'autres s'orientent vers le bûcheronnage. Ceux qui ne se conforment pas avec la régression socio-économique qui traverse le pays pendant cette période partiront ailleurs, parfois à Paris, pour faire des études ou pour s'enrôler dans l'Armée, comme militaires, agents de polices ou gendarmes.

D'ailleurs pour la famille Quilliard, les difficultés de trouver une main d'oeuvre suffisante mettra fin à une partie des terres agricoles qui seront regagnées par la forêt.

Les autres travailleurs de la grande ferme font partie de la même structure sociale et s'encadrent dans les mêmes conditions de succession. Cependant la mobilité augmente depuis les années 1920 et tous les agents ne nous laissent pas des traces. Souvent, parce que ce sont des gens qui sont de passage, ils travaillent

trois ou quatre mois l'agriculture, généralement les mois d'été et puis ils s'en vont. Parfois, ils sont embauchés par les marchands de bois pour faire le bûcheronnage, le sciage ou débardage des bois.

Effectivement l'installation de la famille Quilliard à Villars créa des rapports socio-économiques de dépendance avec une partie des gens du pays: les manouvriers qui étaient principalement d'origine étrangère. Autrefois la structure socio-économique du village reposait sur d'autres paramètres parmi lesquels la puissance de l'artisanat du bois engendrait des professions importantes dans la hiérarchie sociale. En fait, la distribution de la propriété de la terre était assez égalitaire. L'exploitation en faire valoir direct de la ferme par la famille du château coïncide avec une conjoncture économique critique, désormais les rapports sociaux parmi les villageois changent.



(Photo: Villars 1894. Travail dans un champ de la grande ferme: Arsène et Jules R., Camille W. et Gallois, manouvriers, chef de culture et responsable de la ferme respectivement).

Ceux-ci s'étendaient souvent sur d'autres aspects de la vie quotidienne: "...Souvent on venait au château à demander un service... lorsque quelqu'un était malade...". "... Le soir, lorsque le grand père lisait aux enfants des vers... on raconte que les gens de Villars se mettaient autour de fenêtres pour écouter...". "... le catechisme c'est la famille du château qui s'en occupe...". Ces aspects dans la vie économique villageoise sont importants car ils font dériver d'autres contacts et rapports sociaux quotidiens. D'ailleurs il ne faut pas oublier que le droit d'habitation était fréquemment compris dans l'emploi, c'est-à-dire, on vivait dans une des maisons du château.

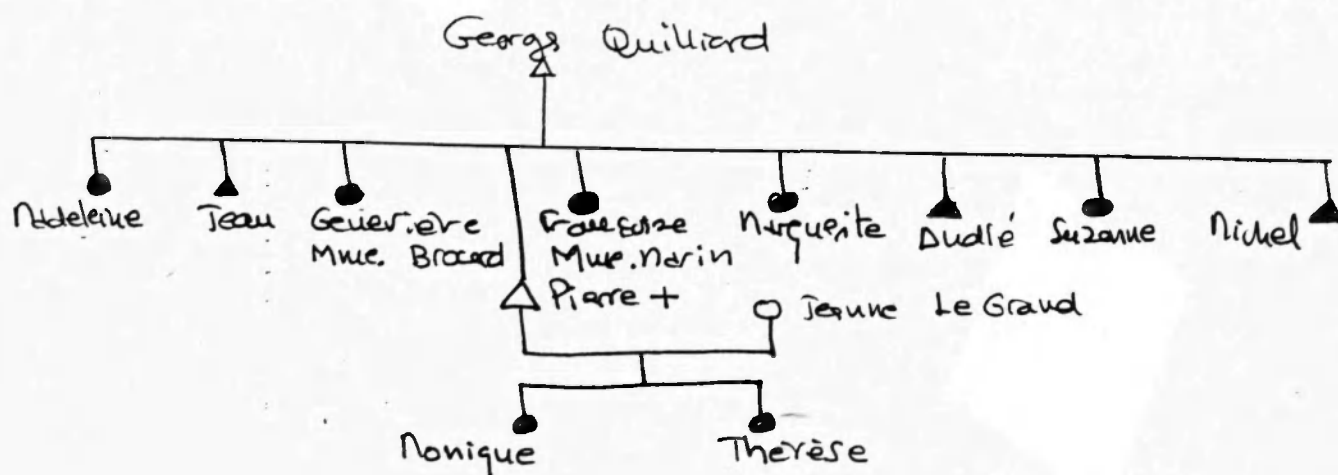
1924: La création de la Société Quilliard.

Très peu de temps avant sa mort, Georges Quilliard, décide qu'il est absolument nécessaire de préserver l'intégrité du domaine reconstitué sur les territoires de Villars, Silvarouvre, La Ferté et Giey sur Aujon. D'ailleurs étant l'exploitation de la forêt l'élément fondamental du négoce familial il n'était pas question de partager la forêt privée lors de la succession après sa mort. S'il avait inscrit le destin de chacun de ses enfants, garçons et filles, dans les différentes structures du domaine familial il n'était pas question qu'à la fin de sa vie tout éclate... ainsi: "... la tradition familiale suggère des solutions qui évitent le partage et le démembrement..." nous dit le dernier des enfants de Georges dans un article.

Il fonda la Société Civile et familiale Quilliard. C'est le 2 janvier 1924 qu'il en fit le partage entre tous ses 9 enfants, qui, immédiatement, remirent chacun leur part en société, dont la gérance générale fut confiée à l'aînée, Madeleine, la gestion forestière à son frère Jean. Après la mort de Jean, son frère André prit la direction des bois dont il s'occupa jusqu'à sa mort en 1951. Plus tard le dernier Michel prendra la suite.

Cette Société dont le siège est au château de Villars se fonde tel qu'il est dit sous la clause "Conditions" du document de la fondation, à "CONDITION DENE PAS ATTAQUER LA PRESENTE DONATION", détaillée après sur le document. D'ailleurs, le fondateur: père et grand-père des 10 premiers associés (Généalogie 4), il insiste sur la privation de leur quotité disponible au cas où la

dite condition ne soit accomplie.



Généalogie 4: Fondateur et associés de la Société C.Q.

Cette Société se constitue sur les biens possédés par Georges Quilliard sur les communes de Villars, La Ferté sur Aube, Silvarouvres et Giey sur Aujon.

Les propriétés situées au domaine de Villars comprennent:

1. Une maison de maître ou Château, sise commune de Villars-en-Azois, dans laquelle on accède par une grille en fer forgé. Le dit château comprenant, une maison élevée sur cave et sous-sol, rez de chaussée premier étage, deuxième étage mansardé et grenier. Vieille Tour, Grande Remise à voitures et à usage de cuverie, Jardin potager et d'agrément, vergers et terrain.

2. Une maison à usage d'habitation de fermier et des bâtiments d'exploitation comprenant: écuries à chevaux, grande fenile, bergerie, deux hangars séparés du Château par une palissade en bois et un mur.

3. Une autre maison de ferme, sise même commune, avec

divers bâtiments à usage d'écuries à vaches, et fenils, située route de Bar-sur-Aube, en face de la grille du château...

4. Une maison de régisseur comprenant trois pièces, sise aussi à Villars-en-Azois, et séparée du jardin du château par le chemin conduisant à la ferme, jardin et terre cadastré ...

5. Une construction ou baraque en bois sise à Villars-en-Azois, couverte en tuiles, servant de rendez-vous de chasse, lieudit les Soyies...

5 bis. Deux maisons, dont une en ruines, sises également à Villars en Azois avec jardin

6. Une maison sise rue du Tertre, avec jardin, le tout cadastre.... pour une contenance de trois ares treize centiares

7. Une autre maison, sise sur une impasse donnant sur la Route de Bar sur Seine, avec jardin, cadastrée...

8. Une autre maison, sise Grande Rue, en face de l'Abreuvoir, avec jardin et chenevière, le tout cadastré...

9. Une maison donnant sur la route de Bar sur Seine avec jardin à la suite, le tout sis commune de Villars-en-Azois...

10. Et une maison, sise commune de Silvarouvres, lieudit le Village, à usage d'habitation...

(Page suivante: Plan de Villars: Domaine de la Société au moment de la fondation.)




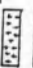


Le but de la Société est... "la mise en valeur, l'exploitation et la location des domaines de Villars..., apportés par les associés, ainsi que de tous autres immeubles qu'ils pourront acquérir pendant la durée de la Société..."

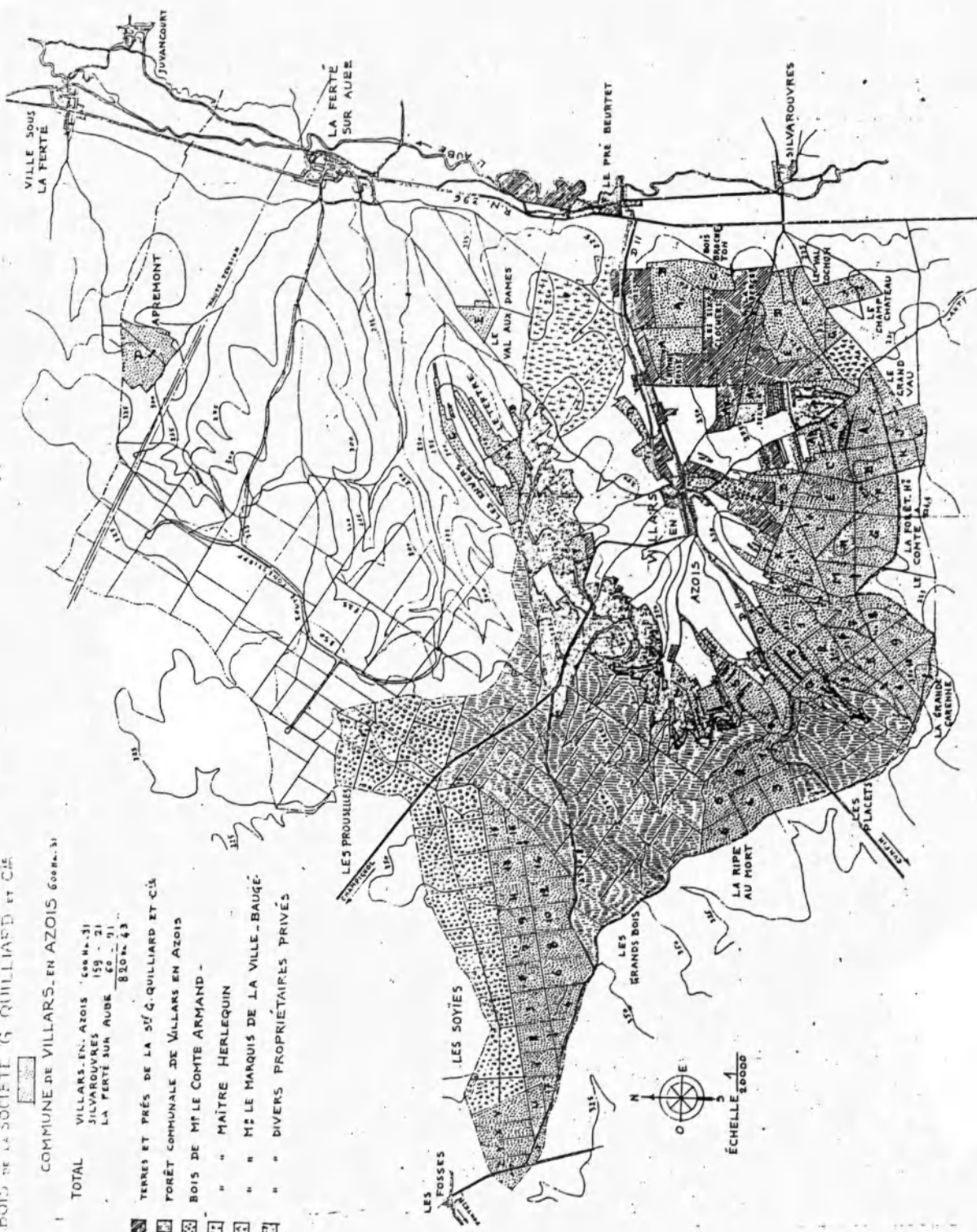
Les articles concernant la fondation, durée et gestion de la Société son transcrits à continuation sur le document. Ainsi l'article trois, nous dit: "... lequel fond social est divisé en dix-huit parts d'intérêt... chaque associé majeur apporteur aura droit à deux parts d'intérêt et les mineures Quilliard chacune à une part d'intérêt..."

Domaine de la Société Guillaud - Commune de Villars

BOIS DE LA SOCIÉTÉ G. GUILLAUD ET C^{IE}

COMMUNE DE VILLARS-EN-AZOIS 608ha. 31

TOTAL	VILLARS-EN-AZOIS	608ha. 31
	SILVAVOURES	159 - 21
	LA FERTE SUR AUBE	60 - 91
		828ha. 43
	TERRES ET PRÉS DE LA S ^U G. GUILLAUD ET C ^{IE}	
	FORÊT COMMUNALE DE VILLARS EN AZOIS	
	BOIS DE M ^{LE} COMTE ARMAND -	
	" " MAÎTRE HERLEQUIN	
	" " M ^{LE} MARQUIS DE LA VILLE-BAUGE	
	" " DIVERS PROPRIÉTAIRES PRIVÉS	



L'article neuf signale que: " Si un associé décède laissant un veuf ou une veuve ou des enfants mineurs, la Société pourra reprendre les parts de l'associé décédé, celui de ses héritiers qui deviendra associé.

En 1941 l'assemblée générale décide renouveler la date de durée de la Société à 99 ans, à partir de la date de fondation, c'est-à-dire jusqu'aux années 2024.

Entre 1941 et 1951, un renouvellement de status a eu lieu concernant l'article sur les parts des associés. C'est-à-dire, au fur et à mesure des mariages de enfants, des nouveaux descendants se trouvaient en droit d'appartenir à la société, du fait d'être descendants en ligne directe de l'ancêtre fondateur, cependant la dévolution des parts ("avoir des parts de la société signifie appartenir à la Société") ne pouvait pas être faite que par unité, jamais en division, par conséquent on a multiplié par 100 les 18 parts existants à l'origine, résultat le fond social est divisée en 1951 en 1800 parts d'intérêt.

A cette date l'article 8 signale que: "... les parts d'intérêts ne sont négociables qu'entre les associés et avec l'autorisation de l'Assemblée Générale.

"... Toutefois, sous la même condition, un associé pourra céder tout ou partie de ses droits à un descendant en ligne directe majeur du fondateur. L'acquéreur prendra ainsi la qualité d'associé. La valeur des parts d'intérêts cédées sera fixée par les associés réunis en assemblée. Le cédant rendra à la Société son récépissé qui sera annulé et remplacé par un autre au nom du cessionnaire. (Modification des statuts du 15 Août 1951)."

Dans la même année, l'article 9 permet aux collatéraux la participation à la Société: "en cas de décès de l'un des associés, la Société continuera entre les associés survivants et les héritiers en ligne directe ou en ligne collatérale privilégiée du défunt ou ses héritiers ayant déjà la qualité d'associés, à l'exclusion de tous autres successibles ou représentants de l'associé décédé".

Depuis la création de la Société la participation était défini suivant le nombre des parts et celui-ci variait en fonction du degré de consanguinité envers le

fondateur. Ainsi chacun des enfants aura deux parts et les deux-petites filles une part chacune.

La Société est gérée par une gérante. Après la fille aînée, cette responsabilité a été accomplie par le dernier enfant de Georges, Michel, entre 1951 et 1967. Ensuite il y a eu un gérant, et une vicegérante. Celle-ci a repris le poste de gérante en 1978, elle était la fille aînée de l'antérieur gérant. Tous les 4 ans la gérance peut être renouvelée ou contestée en Assemblée Générale.

Il y en a deux Assemblées Générales, celle du Printemps où on voit surtout la gestion économique de la Société et celle d'été où on discute plutôt sur la vie familiale de la société. Entre temps il y a les réunions des Comités Consultatifs. Ils sont formés par un représentant de chaque branche sur deux générations, c'est-à-dire: un représentant de chaque branche de cousins et un autre pour les petits-cousins, on est donc sur la quatrième génération de la Société. Le rôle des comités consultatifs est d'aider la gérance et de préparer les Assemblées Générales. Le premier, celui d'hiver se tient à Paris, "... car cela évite se déplacer à 12 personnes pour venir à Villars, tandis que moi -la gérante- suis une seule à venir à Paris, et dans une après-midi on fait la réunion... sont surtout les comptes de l'année et le budget pour l'année prochaine...". Celui du mois d'octobre se tient, à Villars tout de suite après la vente des bois, "... du point de vue économique est le plus important car l'exploitation forestière représente la ressource économique plus puissante de la société, 840 hectares de bois...". Les deux autres Comités Consultatifs, servent à préparer les Assemblées Générales.

Il y en a aussi des commissions spéciales, créées à des buts concrets, c'est-à-dire, lors du fermage des terres on a consulté à ceux de la famille qui connaissent le sujet concerné. Autrement, lorsqu'il a fallu renouveler les statuts de la Société on a dit à Etienne D., qui était Conseiller d'Etat et connaissait bien les lois, de venir nous aider...". Lorsque des travaux dans les bâtiments sont prévus ont forme un groupe parmi les architectes de la famille... Ce cela qu'on appelle les commissions spéciales.

Les accords sont pris en Assemblée Générale par le moyen des votes: secrets ou non. La valeur de chaque vote est mesurée suivant le nombre de parts. "... Il y

en a ceux qui n'ont pas assez de parts et qui voudraient voter par individu... cependant ceux qui ont des parts estiment qu'ils payent plus d'impôts et qu'ils ont davantage de droits que les autres..."

Au fur et à mesure des événements familiaux il a fallu modifier certains des articles statutaires car parfois ils étaient en contradiction avec la loi. Par exemple, la branche "aînée" -celle de Jean- mort en 1931 cède ses parts à son fils aîné, d'après l'article neuf et avec l'accord de l'Assemblée Générale. La mort de celui-ci en 1945 fait bénéficiaire des biens, à sa mère, suivant la loi française sur la transmission, par conséquent celle-ci: Lucie M. devient porteur des parts de la Société tout en étant dans la lignée collatérale. Ainsi en 1951 il a fallu modifier cet article.

Dans la même Assemblée a été voté l'ampliation du capital social et l'accord pour le rachat des parts d'une des branches, celle d'André. Celui-ci n'avait pas d'emploi, et pourtant il avait sept enfants. Des discussions familiales ont eu lieu de manière que cinq des huit branches vont acheter les parts d'André. Il y en a deux branches qui n'achètent pas: ce sont les tantes Madeleine et Marguerite, célibataires. Le reste en achète à raison de 45 parts chacune des branches, résultat de diviser 225 entre 5. En échange un des enfants d'André a reçu le cheptel et le fond de culture en fermage. Ainsi entre 1947 et 1984 il a eu un fermier de la famille qui s'occupait directement de l'exploitation agricole. Depuis sa retraite la ferme a été louée à des agriculteurs qui habitent Orges.

La vente des parts de cette branche a supposé des mauvaises souvenirs pour la famille, car cela empêchait des descendants directs d'être en société et en famille, c'est pourquoi ces derniers ont bénéficié du partage des tantes célibataires Madeleine et Marguerite que -toujours- en 1951 ont cédé en viager -en théorie elles devaient être payées chaque année- ses parts parmi ses neveux et nièces. Différents ont été les critères dans cette double succession, d'abord le nombre de parts accordée par chacune aux descendants se complétait, si un neveu bénéficiait de 9 parts de tante Madeleine, le même avait 10 de tante Marguerite. Je souligne cette complémentarité dans le partage de leur succession car dans la vie quotidienne aussi elles se complétaient l'une et l'autre, l'une était la "tête" et l'autre les "bras" de la Société.

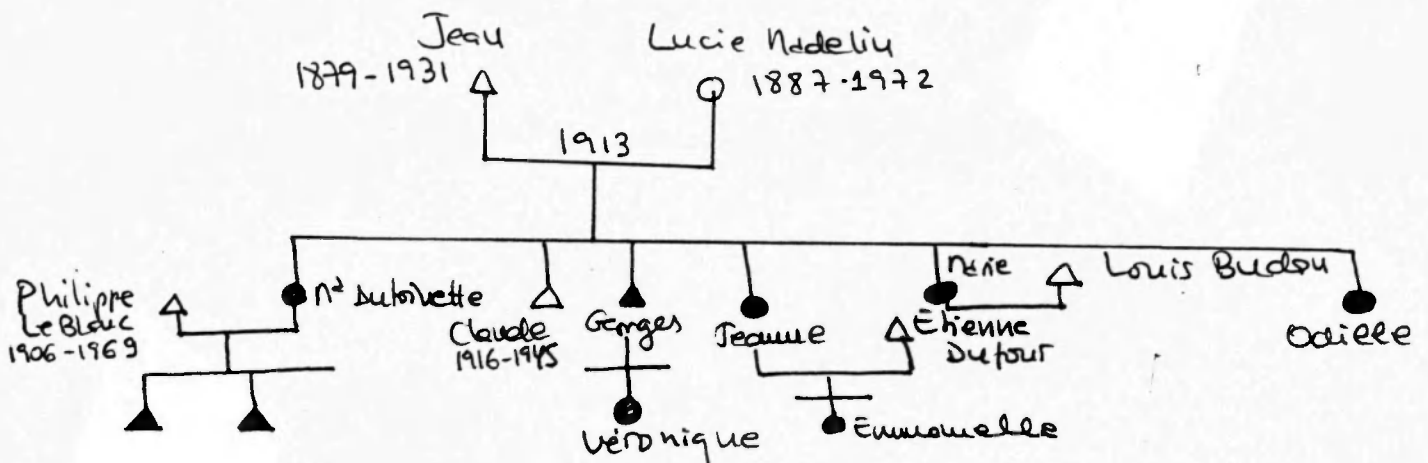
Les critères du partage sont en rapport avec ce travail quotidien, ainsi le dernier, Michel a eu 35 parts au lieu de 9 ou 12 qui ont eu les autres de tante Madeleine car il n'était pas allé à sa vieillesse et d'ailleurs il était comme "...son fils...". Un autre critère de partage a été la parenté spirituelle, ainsi les filleuls ont eu chacun 12 parts et non 9 ou 10. Enfin le dernier critère et celui de faire bénéficier des parts à ceux des enfants d'André qui avaient été mis à l'écart de la Société et de la famille lors de la vente des parts de son père. Ainsi ils ont eu 1 part de chaque tante, excepté un des enfants... car d'après nos renseignements: "... c'était à cause de lui que les ennuis seraient rentrés dans la branche en question...".

A partir des années 1970, c'est-à-dire, lorsque, la génération des enfants et des petit-enfants du fondateur avait la première entre 35 et 45 ans et la génération en dessous autour de 15 ans, des échos et des discussions se tiennent. Ainsi en 1973 on a fait une étude sur l'état de la Société et de la famille dans lequel on soulignait qu'il avait une espèce d'injustice entre ceux qui n'ayant pas assez de parts profitent de Villars et d'autres qui au contraire n'arrivent pas à pouvoir dire un mot sur la Société. En outre il y avait l'interrogante de comment gérer une société avec autant de participants, en 1973 il y avait 250 descendants directs (tous n'étaient pas associés). On a commencé à chercher des solutions, et d'abord on a accordé ouvrir le commerce des parts. Lorsqu'il s'agit de transmission ou héritage de parts des parents aux enfants, la Société n'a rien à dire, car cela est soumis à la légalité en vigueur. Cependant lorsqu'il s'agit de transfert entre branches de la Société, entre oncle et neveu ou entre frères et soeurs c'est l'Assemblée Générale qui décidera du transfert.

Aujourd'hui les descendants directs du "grand-père Georges" sont environ 450 membres dont plus de 90 dix sont porteurs de parts.

Les composants de la branche Jean, voir généalogie page suivante, possèdent en total 446 parts. En 1972, à la mort de Lucie Madelin, épouse de Jean Quilliard, les biens légués par son fils Claude sont remis aux autres enfants, cinq. En ce moment, chacun était porteur de 73 parts. La fille aînée Antoinette Le Blanc a fait une

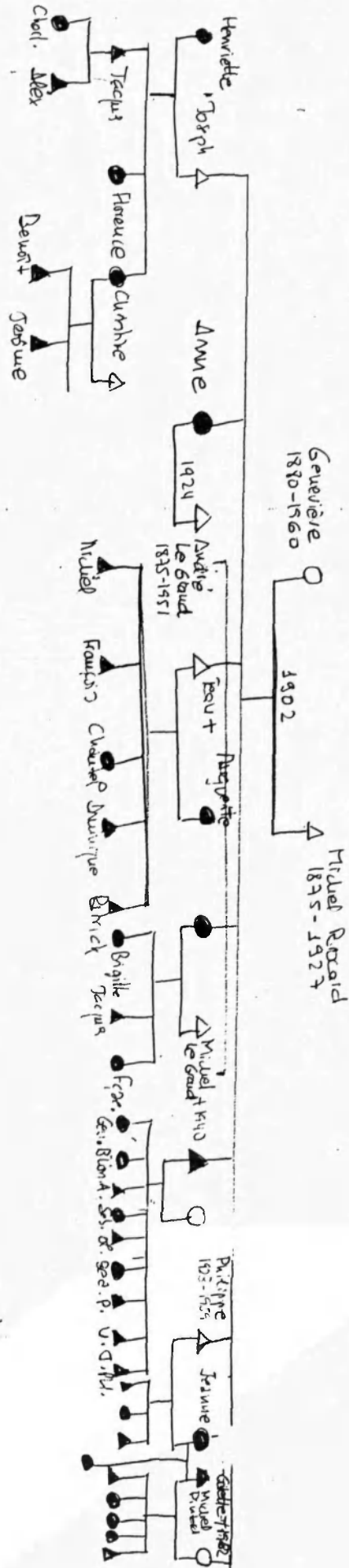
donation en nu-propriété à ses enfants, c'est-à-dire, que le partage vis à vis des ceux-ci est déjà arrangé, elle en garde en vie l'usufruit de tous ses biens. Deux parmi ses enfants ont acheté des parts. Le premier à sa tante Odille, et l'autre marié à une autre branche, en 1983. Georges conserve ses 73 parts et sa fille Véronique a acheté 21 parts à Jacques Marin en 1981. Jeanne Dufour a cédé en avance d'hoirie 5 parts à sa fille Emmanuelle et Marie Budan garde ses 73 parts. La dernière Odille, est célibataire, elle conserve 66 parts, les autres ont été vendues ou cédées aux descendants de la branche André.



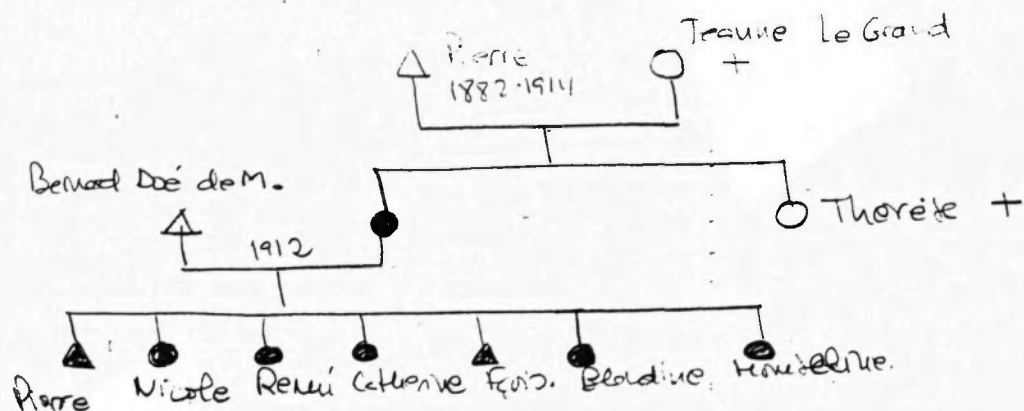
Généalogie: Branche Jean

Pour la branche suivante, "... celle de Geneviève la succession a été extrêmement compliqué, car ils sont très nombreux et ensuite ils voulaient une justice infaissable..." nous dit l'informatrice. Ils ont attendu jusqu'à 1978 pour faire le partage des parts de sa mère morte en 1960. (Voir généalogie page suivante). Les deux derniers enfants, fille et garçon sont morts et les respectifs veuf et veuve se sont remariés ayant une fille ensemble. Le couple a demandé à la Société son accord pour pouvoir donner une part à cette fille née des collatéraux avant mariés avec des descendants directs. L'accord a été donné.

Généalogie, branche "Geneviève".



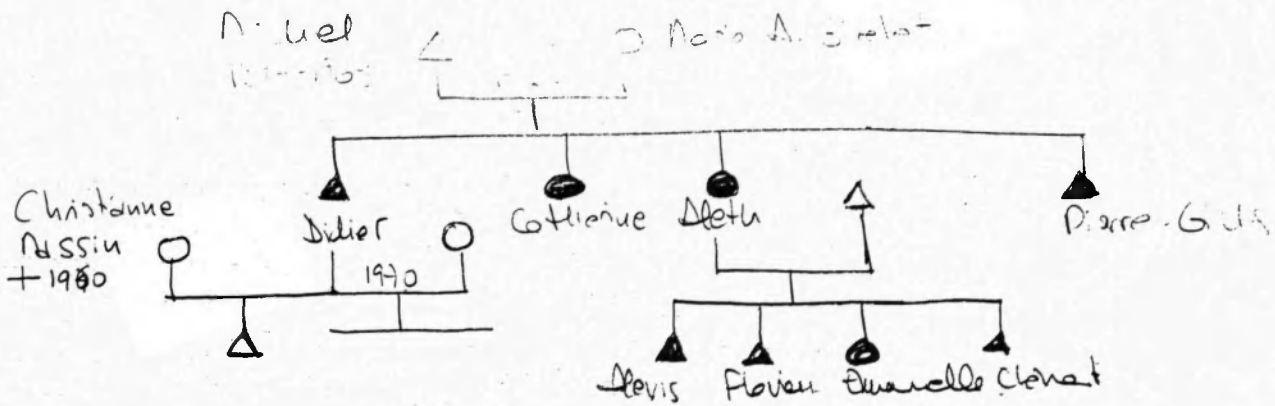
Dans la branche Pierre, il y a eu peu des changements, à la mort de sa soeur, Monique est devenue bénéficiaire des ses parts. Au total cette famille possède 308 parts dont 278 correspond à la fille et les 30 restants aux enfants de celle-ci.



Généalogie, branche "Pierre".

La branche Françoise possède 202 parts. Cette famille correspond aux descendants des héritiers de Giey sur Aujon. Ils ont toujours préféré de rester à Giey que de venir à Villars, "...ils étaient très campagnards et parfois il y avait une petite jalousie entre eux et les autres qui venaient de Paris..."

Et enfin la branche Michel qui possède 393 parts.



Généalogie branche "Michel".

Depuis les années 1970 le fait d'avoir parts de Société facilitait l'accès à acheter une maison à Villars. Cela explique bien les échanges des parts à partir de cette date. Aujourd'hui chacune des "branches" a plusieurs maisons à Villars. La plupart ce sont des résidences secondaires achetées bien à la Société ou bien à des villageois qui quittaient le village sans laisser des descendants.

Les descendants de la branche Jean occupent quatre maisons, ceux de la branche Geneviève sept, la branche André quatre, la branche Pierre une et la branche Michel deux, en plus du château, car la gérance y siège. Enfin, cinq maisons sont à l'heure actuelle en régime de location. En tout la Société s'étend sur un 30% des habitations des Villars en plus du château et des bâtiments loués aux exploitants agricoles. Quelques unes de ces maisons avait été mises en Société lors de la fondation avec le reste du domaine, car elles constituaient les habitations des anciens vacher, berger, régisseur, cocher, servante et régisseur. Plus tard elles ont été restaurées et transformées. Ces résidences secondaires sont occupées en été et souvent les week-ends par les gens de la Société qui "aiment Villars et passer les week-end et vacances à Villars".

A propos de l'importance que les loisirs prennent depuis un moment, par rapport aux activités économiques de la Société, l'année 1989 on a créé une seconde gérance, une vice-gérance, ..le but: développer le temps de gérance et notamment celui lié aux problèmes de la vie familiale qui est notre raison d'être... étudier, mettre en oeuvre, réaliser les idées, les projets qui on trait à cette vie familiale et qui souvent n'ont pas abouti faute d'un suivi...". Ainsi est né le projet: Villars-Demain, Villars-Famille...sorte de club Méditerranée... Car pour eux Villars c'est les vacances, le travail on s'en fiche... le but de mon grand-père c'était pour garder l'unité familiale mais c'était aussi pour gérer les biens et les propriétés de la famille... les deux aspects font partie de la Société" nous dit l'informatrice.

Sur ces aspects traite souvent le journal familial: "Pel-Mel", créé en 1949, pour faire circuler des nouvelles sur la famille. Chaque branche écrivait son article dans le journal. Au début on en faisait trois ou quatre par an et aujourd'hui un suffit. Cet année le tirage a été de 150 journaux, cela a coûté 5.000 francs à la Société. C'est Christine de D. de la branche Geneviève qui s'en occupe... nous aimions beaucoup plus les premiers et moins les derniers. En principe on cherchait de mettre dans ce journal un article de fond sur le vieux Villars ou la famille et puis un petit aperçu de chaque branche.. et puis ce qu'on voulait. Par exemple dans le dernier numéro à la fin il y a le carnet du jour avec toutes les naissances, fiançailles, mariages, décès etc. de la famille. Dans le même numéro il y a un article de mon mari, un travail de généalogiste, il a pris les descendants du grand-père Georges jusqu'aujourd'hui et c'est impressionnant de voir comment au début on était très peu et puis on devient de plus en plus nombreux...".

VII) LA TRANSMISSION DES SAVOIRS

L'écologie villageoise a toujours proposé aux habitants de Villars une double voie d'exploitation économique: soit la forêt soit la terre sont donc les matières premières à partir desquelles les habitants sont devenus tonneliers, sabotiers, charbonniers, bûcherons, fendeurs, ou agriculteurs. Dans ce secteur comme dans le secteur forestier des différenciations économiques sont à signaler suivant on devient tonnelier ou bûcheron -secteur forestier- ou sinon agriculteur propriétaire ou manouvrier. Le patrimoine possédé par le groupe marque dès le départ l'acquisition d'un statut ou autre pour les successeurs. Etant donné que les aspects concernant la transmission matérielle chez les propriétaires: tonneliers et agriculteurs ont été analysés dans le chapitre V, nous considérons dans ce chapitre les mécanismes concernant la transmission des savoirs techniques.

A Villars comme dans d'autres sociétés rurales la transmission héréditaire du statut social par la transmission de la profession (ainsi que du patrimoine) est un des modes possibles à la fois de recrutement générationnel de ces groupes (de renouvellement de leurs membres physiques), et de détermination de l'appartenance individuelle de groupe.

Le statut enferme la connaissance d'un savoir technique ou métier qui permettait à chaque individu d'être considéré socialement par la profession exercée, elle devient donc la synthèse des valeurs économiques et sociales. Par ailleurs, chaque apprentissage s'articulait au cœur d'une unité familiale. Apprentissage et production s'articulaient, autrefois, dans le cycle domestique familial.

Les statistiques socio-économiques nous ont montré comment à Villars, à chaque génération les besoins de recrutement se restreignaient progressivement. A l'heure actuelle on pourrait même dire qu'il n'y plus besoin des successeurs. Au fur et à mesure des changements économiques et du développement technique les conditions d'apprentissage ont aussi évolué.

Les documents et les discours des gens montrent que les faits d'hérédité, application des règles de la filiation au recrutement générationnel, ont perduré à Villars jusqu'à la dernière génération celle qui est née après la deuxième guerre mondiale. Les discours de cette dernière génération conforment ce chapitre à mode des témoignages sur l'apprentissage du métier autrefois. D'ailleurs ces discours sont l'expression claire et précise de la fin de la transmission dans son sens traditionnel.

VII.1. La forêt communale

a) Historique

Celle-ci compte 493 hectares, c'est-à-dire un tiers de la surface boisée. Les arrangements qui ont suivi le Remembrement de 1966 ont élargi le territoire de Villars de 20 hectares en surface boisée, c'est pourquoi la forêt communale était de 473 hectares en 1963.

L'origine de cette forêt communale est le résultat d'un long processus. Il remonte au Moyen Age lorsque les forêts étaient soumises à l'autorité des Seigneurs, laïques et ecclésiastiques, mais possédées collectivement par les usagers avec les droits de pâture, panage, bois mort, bois pour maisonnet et clore etc...

La lutte pour la possession de la forêt entre le seigneur et les habitants a revêtu des formes diverses. En ce qui concerne Villars une charte de 1496 (*) est à l'origine de la délimitation entre bois seigneuriaux et bois communaux. Elle autorise les habitants: "à essarter toutes accrues de bois, réservé les grands bois d'ancienneté qui sont nommément les Soyies et autres bois appartenant au Seigneur. Et desdites terres et accrues, pourront les dits habitants percevoir les revenus d'icelles (moyennant certaines redevances énumérées dans le texte) outre de, auront lesdits habitants tous usages es bois dudit Villars, tant pour bâtir que brûler, sans néanmoins en mésuser... pourront aussi lesdits habitants mener leurs porcs en tous les bois dudit lieu, en payant pour chacun an, au terme de St. André, pour chaque porc mâle et femelle suranné deux deniers..."

En 1528, une autre charte, transaction prononcée en la justice de Villars, porte règlement sur la manière d'user des bois accordés aux habitants par la Charte de 1494.

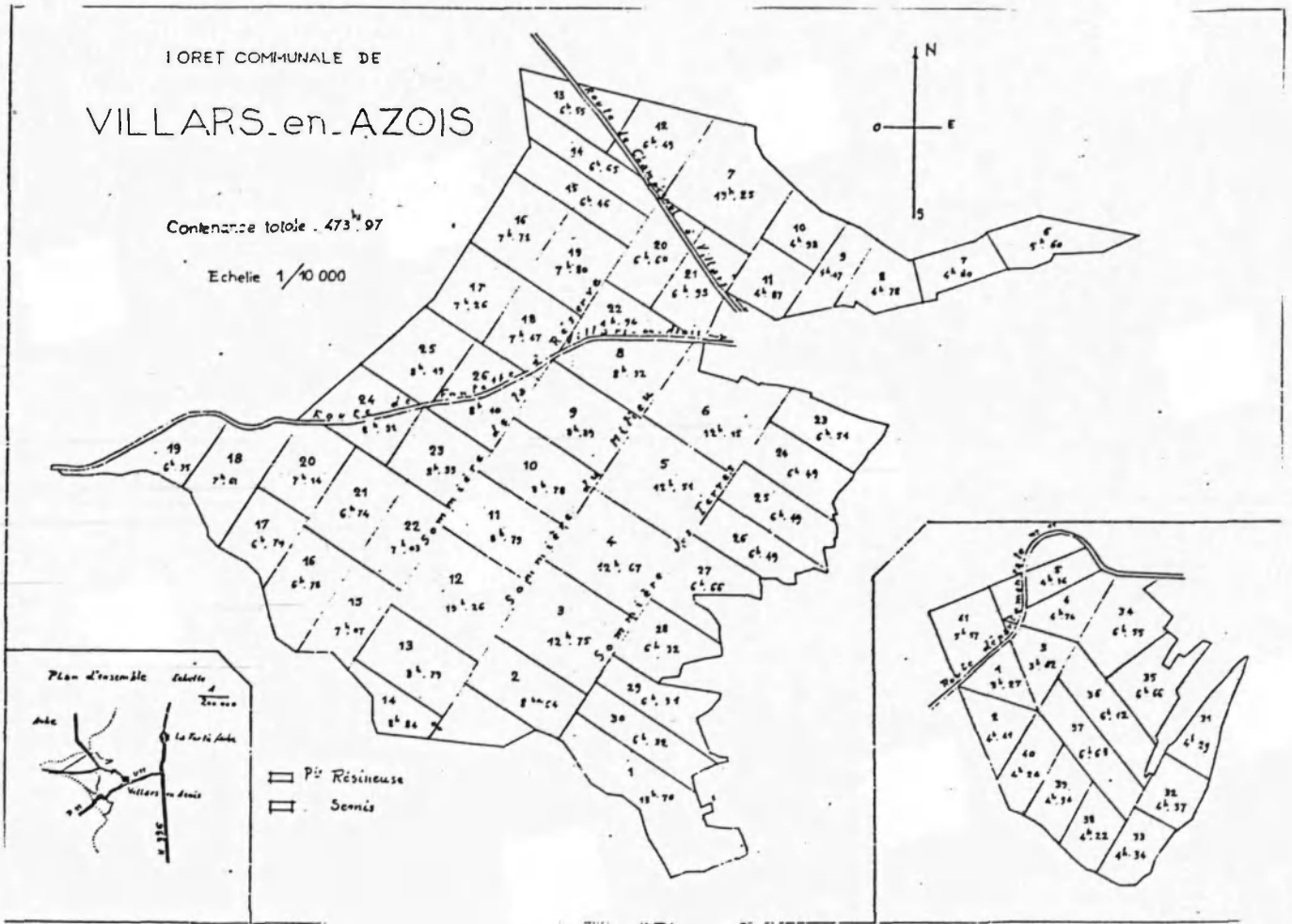
Une autre transaction passée en 1528, institue pour la garde des bois deux sergents forestiers élus ou désignés, l'un par le seigneur, l'autre par les habitants. Elle précise que les habitants ont quitté et remis au profit du seigneur et de ses héritiers tous les droits d'usage qu'ils avaient jusqu'alors sur certains bois qui, d'après la désignation semblent bien être: les "Soyies" et "Bois Fontaine" appelé aussi "Grande Garenne". Par contre le seigneur quitte et transporte au profit des habitants et de leurs héritiers le bois du "Plaisey" qui constitue certainement le bois actuel des Placets.

Enfin, en 1575, après un procès entre le seigneur et les habitants qui a été porté devant la Table de Marbre du Palais de Paris, le seigneur accorda aux habitants "un tiers de bois de la seigneurie en tous droits de propriété pour en jouir et user, eux et leurs successeurs, perpétuellement, comme de leur propre et vrai chose", le Seigneur se réservant toutefois le droit de chasse. Une asssemblée aura lieu chaque année, le second jour de novembre, pour élire deux gardes et faire le règlement pour la coupe des bois dont les habitants devront disposer. Au XIXème. siècle, les lieux dits "Le Peut Goulot" -contigu à la commune de La Ferté- et "Le Coniot Ravé" sont amputés du domaine seigneurial pour devenir des propriétés communales. Depuis, les limites ont varié de très peu.

VII.2) Les droits d'affouage

La forêt communale, résultat de la division de l'espace forestier du village, se dégage de l'ancienne forêt seigneuriale. L'espace forestier communale ainsi delimité au long d'un siècle et demi est celui sur lequel les habitants de Villars continuent à exercer les anciens droits d'usage. Aujourd'hui ces droits se sont réduits aux droits d'affouage.

Plan Forêt Communale de Villars - en - Azois.



- 1^{er} Affectation
- 2^{ème} "
- 3^{ème} "
- 4^{ème} "
- Série T. S. F.

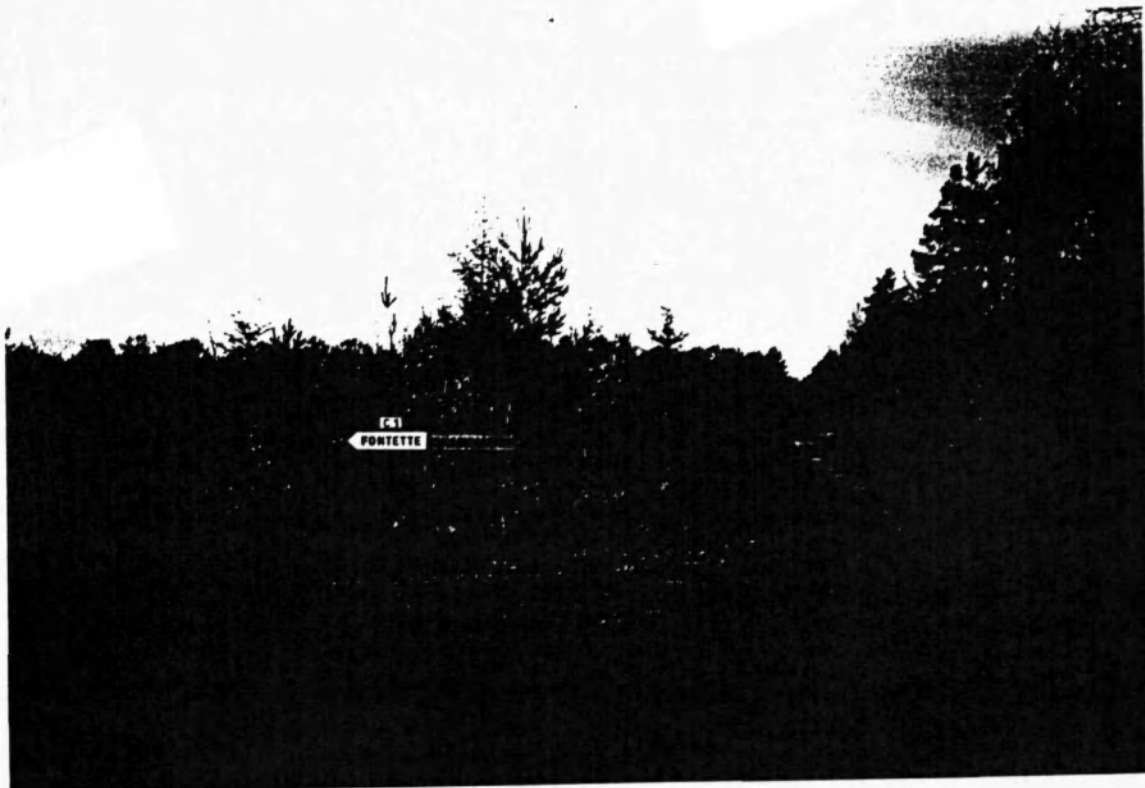


Photo: Forêt communale de Villars. 1990.

Actuellement, l'exploitation de la forêt communale représente la ressource fondamentale du budget municipal grâce à la vente des bois et aux droits de chasse. Autour du 90% du budget municipal.

Toute la forêt communale est soumise à la gestion de l'ONF qui décide en accord avec le Conseil Municipal des coupes des bois qui seront mises en vente. A la même occasion, vers le début de l'automne, on décide aussi des coupes affouagères délibérées aux habitants.

Ainsi pour l'année 1990, le mois d'octobre quatre coupes ont été mises en vente par adjudication aux marchands des bois. Aux enchères, présidés par le Directeur Général des Eaux et Forêts du Département, les exploitants forestiers descendent le prix sommet

accordé aux différents bois et fixent le coût de l'opération. Le montant est payé à la commune: 1/3ème. avant de commencer les opérations d'exploitation, et le reste par "billets à ordre" en 2 fois avant la fin de l'exploitation.



Photo: Affouages. Parcelle num. 11. Exploitation: année: 1989. Photo Villars 1990.

Sur une ou plusieurs de ces coupes mises en vente on décide quel sera le bois délivré aux habitants, c'est-à-dire, on décide quelle sera la ou les coupes affouagères. Cependant on ne délibère pas l'ensemble de la coupe mais seulement une partie.

Cette distinction entre bois d'affouage et bois mis en vente date de 1960. Elle est à rapprocher de la différence existante entre taillis simple et taillis

sous futaie. Le taillis simple correspond au bois qu'on ramasse pour l'affouage, sont les "zéros" ou petits arbres abandonnés et qui ont moins de 40 cms. de diamètre. Le taillis sous futaie par contre sont les grands arbres qui ont au moins 80 cm. de diamètre, ils sont toujours réservés à l'exploitation économique par vente.

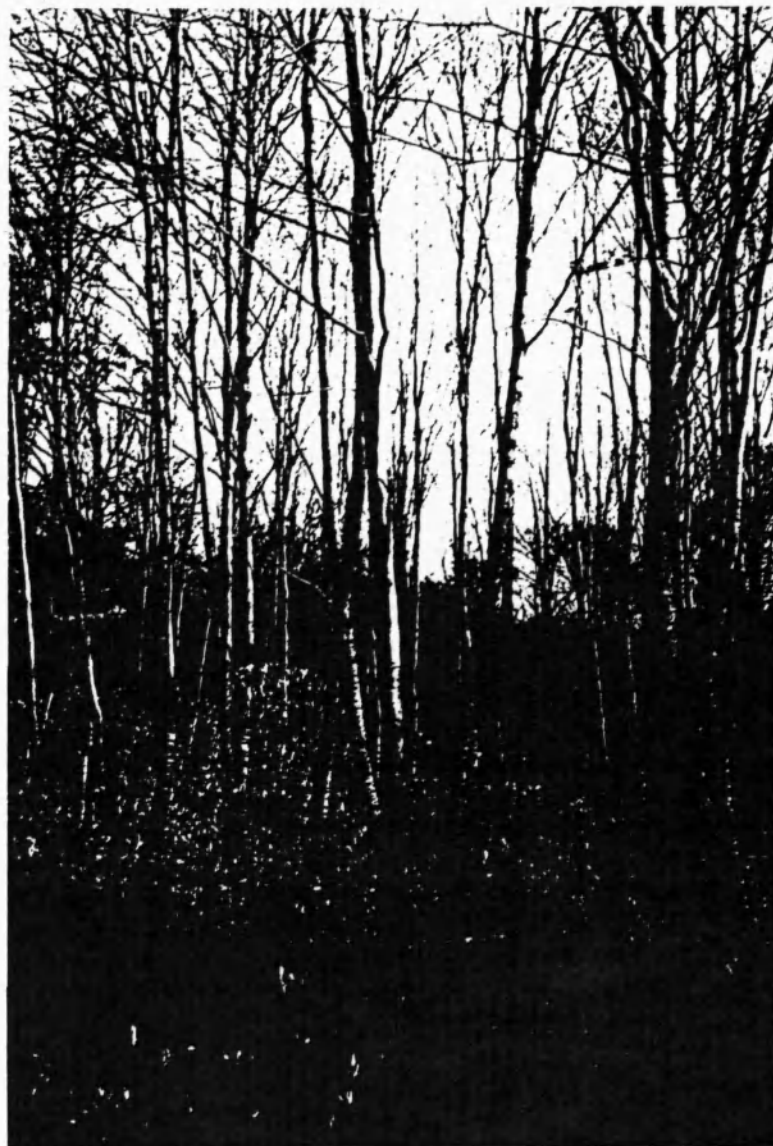


Photo: Affouages. Taillis prêt à être ramassé par les affouagistes. Villars 1990.

Les opérations de différenciation des bois sont réalisés par des agents de l'ONF. L'équipe formée par

trois ou quatre personnes, dont un pointeur, marque les arbres avec un marteau forestier. Le marquage des arbres réservés se fait de moins en moins et consiste à faire une "griffe" sur le pied de l'arbre, on sait que l'arbre ainsi marqué ne doit pas être abattu. En outre parmi les arbres abattus on a les arbres balivaux et certains modernes, arbres dont le diamètre n'excede pas de 80 cmts, marqués sur le corps avec le marteau forestier -ce qui indique que sont à abattre- il y en a ceux qui seront ceinturés à la peinture rouge. Les grumes de ceux-ci sont mises en vente aux adjudications d'octobre et les grosses branches et les houppiers c'est-à-dire la tête des arbres seront à ajouter aux bois d'affouage.



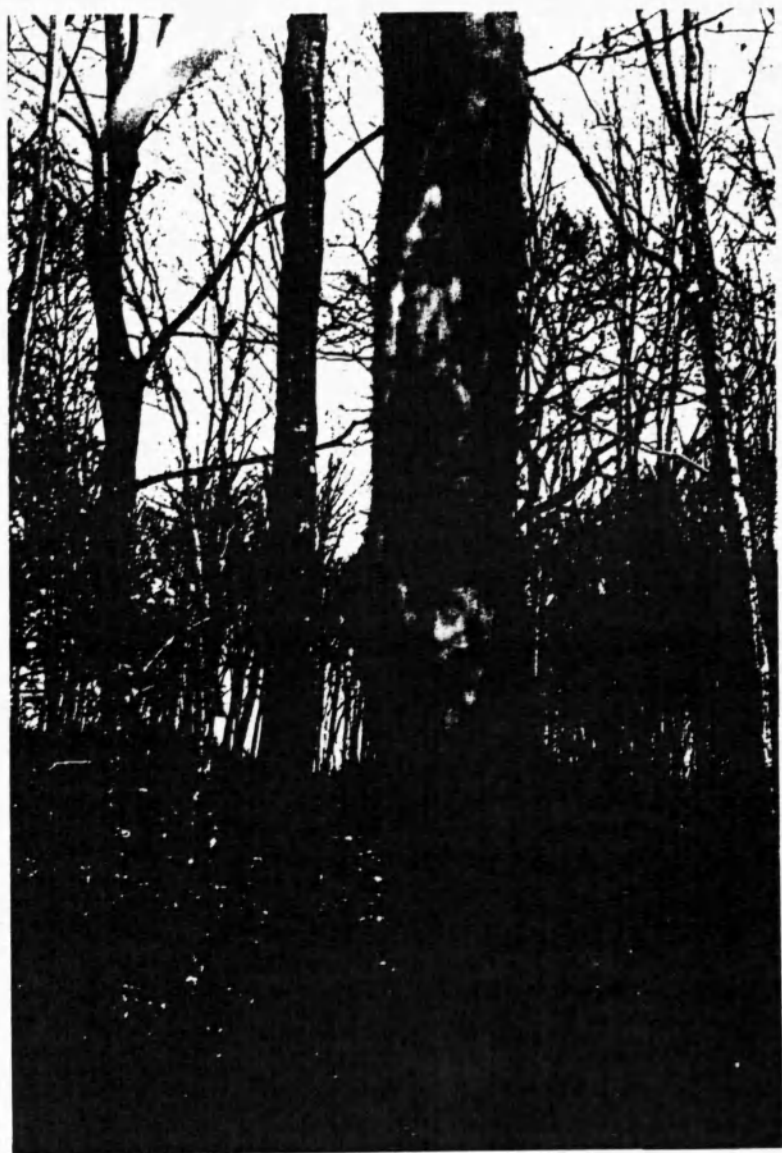
Photo: Affouages. Balivaux et Modernes prêts à être exploités par les exploitants forestiers. Villars Janvier 1990.



Photo: Affouages. Tête d'arbre ou houppier, à exploiter par les affouagistes.

Les affouagistes sont ceux parmi les habitants, résidents dans la commune depuis au moins un an, qui s'inscrivent aux affouages. Vers le mois de Novembre on confectionne la liste des affouagistes. Depuis 1960 une taxe d'affouage fut institué, s'élevant aujourd'hui à 30 francs par foyer inscrit. Taxe qui doit être réglée pour participer au tirage au sort des affouages effectué à la Mairie en présence du Maire. On accorde à chaque affouagiste le numéro du "filet".

Pour le partage il y avait d'un côté la division de la coupe affouagère en autant de carrés qu'il y avait d'affouagistes. Les carrés étaient numérotés à chaque angle par un "blanchi". La perche ainsi marquée s'appelait "pied carrier". Depuis 1960 ce sont les



Photos: Affouages. Numero du filet ou carré
correspondant au affouagiste numéro 18.

gardes forestiers qui délimitent ces carrés. A l'intérieur de ces carrés, balivaux et modernes non réservés ainsi que la tête des arbres ceinturés abattus dans ce carré formait un seul lot pour l'affouagiste.



Affouages: Photo: Ligne du filet en rouge. Villars.
Janvier 1990.

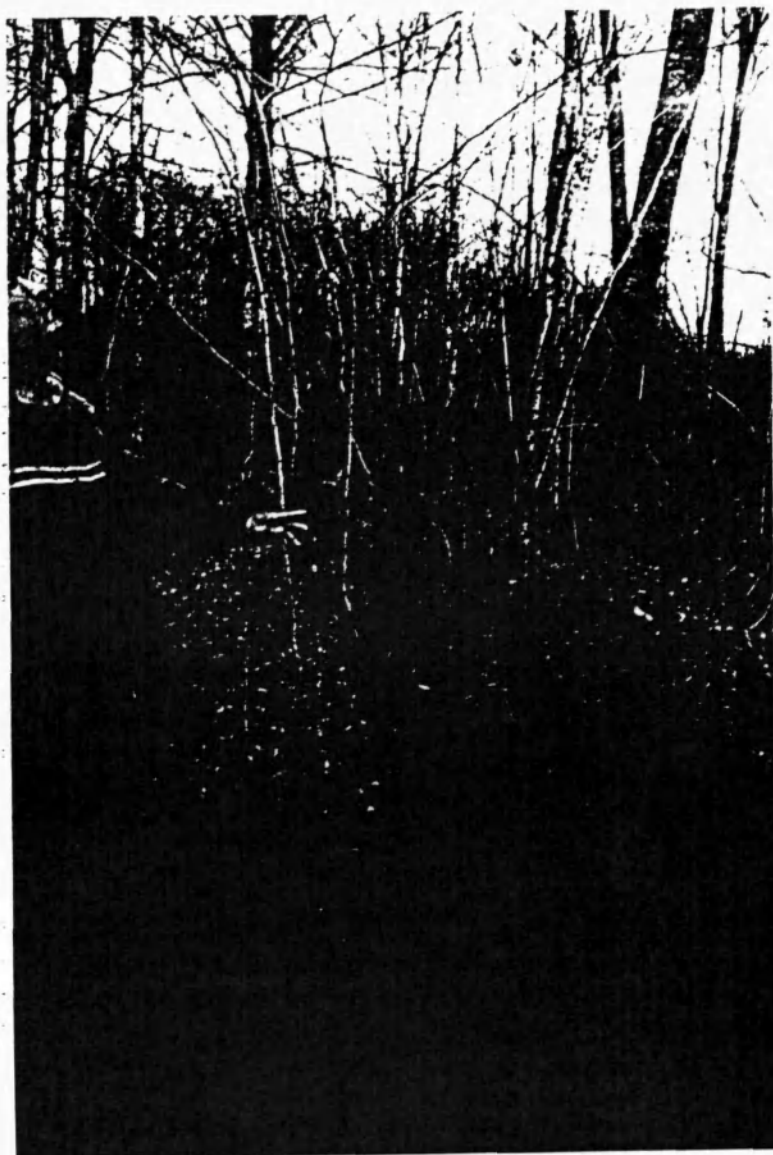


Photo: Affouages. Dans un carré, un affouagiste nous montre un petit arbre à protéger, réservé. Villars. Janvier 1990.

C'est l'affouagiste qui doit faire le reste, c'est-à-dire, abattre, couper et débarder son bois. D'abord le taillis simple doit être ramassé avant la fin du mois de février, de manière que l'espace forestier soit propre et que les adjudicateurs du bois vendu puissent commencer les opérations d'exploitation.



Photo: Affouages. Lot de bois d'affouage prêt à être débardé. Villars. Janvier 1990.



Photo: Affouages. Arbre à abattre. Villars Janvier 1990.

Ensuite, ce sont les affouagistes qui passent à nouveau pour récupérer les houppiers (tête) des arbres vendus. Avant "... que la sève monte..." c'est-à-dire avant la fin d'avril, le bois doit avoir été débarde et transporté à son lieu d'utilisation.

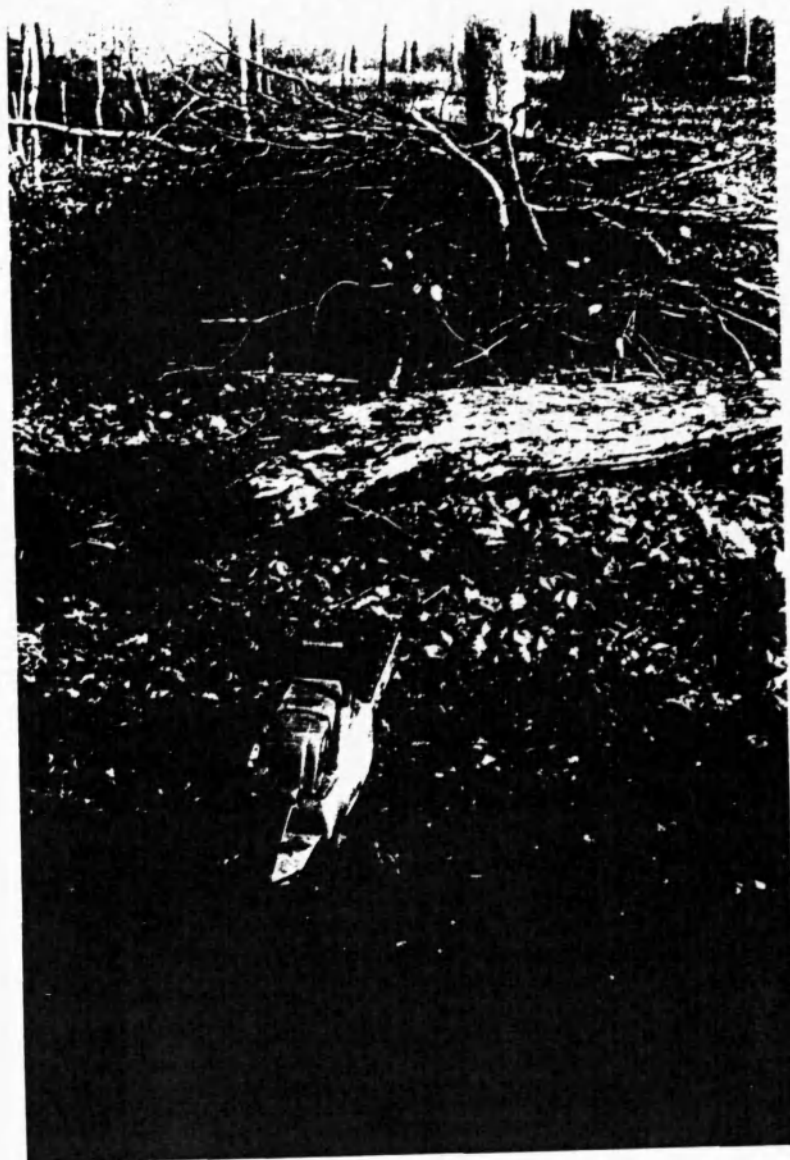


Photo: Affouages: Tronçonneuse. Villars Janvier 1990.

Photos: Affouages. Différents moments de la coupe affouagère. 1) Diamètre de l'arbre. 2) Coupe du tronc, morceaux d'un mètre.



Photo: Affouages: 3) Ramassage du bois.



Couramment il sert comme bois de chauffage, mais autrefois il a été utilisé comme bois de construction. Le bois des affouages permettait aux tonneliers et aux autres artisans d'obtenir la matière première des ouvrages, tonneaux, sabots et objets en vannerie.

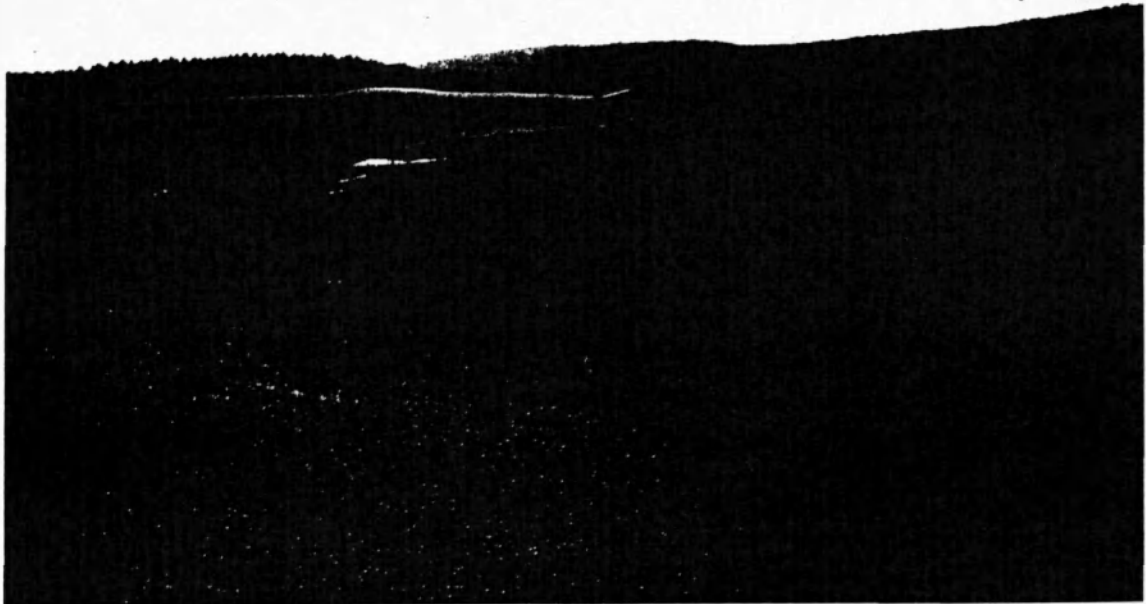


Photo: Affouages. Lots de bois de chauffage devant les maisons. Villars Janvier 1990.

Le nombre d'affouagiste diminue par rapport aux ayant droit à l'affouage. Si en 1988 ce nombre était de 45, l'année suivante a été de 35 sur 44 qui en ont droit. Cette diminution est en rapport avec l'utilisation d'autres moyens de chauffage mais il y a aussi les difficultés pour les gens âgés de faire couper et débarder les bois. En effet, lors du partage des carrés entre affouagistes, on essaie d'approcher ceux qui seront réalisés par un même individu. Par exemple, le filet de la "Vevette" la doyenne du village est mis à côté de celui de son fils qui fait le coupe... et ainsi de suite. Les gens qui font les affouages profitent pendant les week-ends, les après-midis et jours non labourables pour aller aux bois et faire la coupe.

VII.3. Les discours sur l'apprentissage

VII.3.1.) Les débardeurs jusqu'au milieu du XXème. siècle. Récit de Michel BARDIAU. 12 pages. Janvier 1990.

Son père: Louis Bardiau vient vers 1920 avec ses boeufs du Morviand pour faire à Villars le débarbage des bois. Sont venus plusieurs frères qui travaillaient ensemble. Son grand-père avait décédé et sa grande-mère restat dans le Morviand.

"... le nom de ma grand-mère, je l'ai vu juste une fois....c'était Pinard..."

"... c'était exactement ce qui font les camions aujourd'hui... (le débarbage de son père)... ils les emmènent directement aux gares pour les envoyer dans les scieries..."

"... lui, il avait 10 boeufs, qui faisaient le travail, ils livraient le bolis à la gare, à la centrale de Clairvaux, dans les scieries...."

"Tout à la main... ils prenaient des chaînes qui attachaient après le charriot et puis ils mettaient autour de l'arbre les chaînes et puis de l'autre côté du charriot les boeufs tiraient... ça fait que ça roulait sur les coulettes -comme ils appelaient ça-". On chargeait l'arbre sur le charriot, quand c'était des petits arbres ils les faisaient à la main, "... mais quand c'était très lourd ce sont les boeufs qui le faisaient...à partir d'une tone..."

Autour de 1930 le débarbage était fait par chevaux. "Ils allaient plus vite que les boeufs... c'est moins brutal et plus fort...mais les boeufs c'est plus économique que les chevaux... car les boeufs on les mettait à l'herbe lorsque le travail était fini... tandis que le cheval requiert une alimentation plus exigeant: l'avoine, etc.". Lors du débarbage à chevaux mon père était tout seul, ses frères étaient partis. A la même époque et depuis son mariage avec Lucie Quinot il faisait le débarbage en hiver et "... presque tout le temps l'agriculture...". Ses frères aussi étaient devenus agriculteurs lors des mariages respectives, "... Pierre avec une femme d'Autricourt (Côte d'Or)... et Georges avec Cecile de Verpillères (Aube), Francis le dernier mourat célibataire en accident..."

"...l'agriculture, mon père avait commencé sur les terres du grand-père (Fernand Quinot: tonnelier et agriculteur)... à l'époque il avait arrêté (l'agriculture)... ça allait de père en fils, ce n'est pas comme aujourd'hui...". "...Je ne sais pas comment ma mère et son frère ils ont fait... celui-ci est parti habiter la banlieue parisienne...". "... C'était une trentaine d'hectares où on cultivait surtout des céréales et des betteraves et du foin pour nourrir les vaches".

Comment mon père il a appris l'agriculture?. "...On apprenait sur le champ... on partait avec son grand-père qui l'avait appris... ils vivaient ensemble... la maison où ma mère habite maintenant c'est la maison de la grande-mère".

"... Mon père a travaillé les terres jusqu'à la fin de sa vie... c'était moi l'aîné qui aidé mon père, les autres étaient jeunes... alors moi j'allais faire la charrue... j'allais travailler aux bois... j'allais faire les portions pour le ménage... c'était toujours moi parce que j'étais le plus âgé...". "...Le jeudi on n'allait pas à l'école... on allait garder les vaches, avec Didier Courtaut (cousins en deuxième degré) on faisait le battage pour tout le pays... après la Guerre et pendant la Guerre -ajoute-, le battage c'était en hiver avec des grosses batteuses... au début on attachait la paille à la main... après il a eu les lieuses et après les "balles", il y en a des rectangulaires et il y en a des rondes, attachés avec des fils de fer...". "...En ce moment-là, vers les années 1945, on faisait des bottes de paille... il y avait un tire paille derrière le battage... la paille entrant dans le battage et sortait derrière sur le tapis... une trémiss en bois... alors il y avait une "botteleuse", un appareil en ferraille... on mettait la paille dedans... et on attachait avec la ficelle des lieuses... on coupait les herbes et on prenait deux ficelles de gerbes qu'on recoûtait ensemble qu'on faisait un noeud...".

"...Dans le fond c'était assez dur mais on aimait ça parce que c'était... on était toujours ensemble... on faisait des veillées ensemble chez les voisins... on allait chez l'un chez l'autre... on pouvait laisser les portes ouvertes que n'avait pas des voleurs ni rien du tout... c'était jamais fermé... c'était plus beau qu'aujourd'hui et on arrive à le regretter...". "...J'ai travaillé tout le temps... les jeunes ne le comprennent pas mais on l'aimait mieux cette vie... j'ai travaillé à l'usine, j'ai travaillé chez Quilliard... le samedi

et le dimanche je ne me reposais pas, j'allais faire le sciage de tout le monde... pour avoir un peu d'argent de poche... et ma paye je la donnait à ma femme pour pouvoir faire de manger...". "... Il avait une patente pour pouvoir scier le bois... la femme, on en avait déjà une parce qu'on détenait un bistrot et comme on avait le café, ça marchait avec on c'était arrangeait avec l'Administration de Chaumont...".

"... Comme la ferme de mon père n'était pas assez grosse pour nourrir tout le monde... ça a été divisé en six... moi ça m'a fait 7 hectares, et j'avait 12 parce que j'avait acheté une part à mon frère André... Pendant un temps j'ai fait ce bout du terrain... mais comme ce n'était pas suffisant il est allé aider Mr. Remenant Michel (ancien Maire) pendant 6 ans, vers 1950-1956... celui-ci était tout seul et il avait besoin de quelqu'un... j'ai mangé avec eux et j'avais mon petit salaire de 60 francs par mois plus nourri... il habitait avec sa mère (maison Denis)... je faisais la charrue... pendant ce temps il avait le Bernard qui aidait le père aux champs...". Plus tard il avait envie de partir ailleurs: "... de promener ma gosse... alors je suis allé à Paris, 1954-1957...". Plus tard ça était le travail dans une usine des mètres de mesure: "... j'étais très mal payé et j'ai quitté pour aller travailler chez Maître Herlequin... parce qu'il faisait l'élevage des boeufs blancs... ça me plaisait mieux que de rester à l'usine et j'ai resté six ans... au bout de ce temps il a arrêté l'élevage des boeufs... ". "... Alors à la société Quilliard comme on en avait besoin de quelqu'un j'ai été embauché pendant 16 ans, j'y étais jardinier et puis... toute sorte de trucs à faire...".

"... Ce n'est pas le même travail mais je me mettais tout de suite à le faire, même à Paris... ça dépend de personnes, quelques unes vont passer 15 ans et ne savent pas le faire et d'autres se mettent vite à le savoir faire... Ça va tout seul. Ça fait beaucoup celui qui regarde travailler les autres et puis que dès le début j'ai dû me débrouiller tout seul...". "... Moi, comme j'aimais beaucoup la mécanique comme beaucoup des jeunes en ce moment... j'ai passé des journées entières, des samedis après-midi, allais voir les mécanos ... et puis après je réparais ma mobylette...".

Il faut le dire: à la campagne on est beaucoup plus bricoleurs que les gens de la ville. "... Par exemple mes parents n'avaient pas d'argent... je ne pouvais pas demander à ma mère... alors qu'est-ce que j'ai fait,

j'ai acheté une accordéon.. j'ai appris à jouer l'accordéon... et puis j'allais faire danser, les dimanches, les fêtes: 14 juillet, 11 Novembre, l'Armistice... les mariages, etc... et avec les sous que je faisais j'allais au bal pour apprendre des autres morceaux d'accordéon...".

"... Pendant tout ce temps les terres on été louées à Didier Courtaut (cousin en deuxième degré)... après la mort de mon père je les ai eu pendant 5 ans... J'ai essayé de reprendre et puis on m'a refusé le crédit... et puis je n'ai pas pu continuer... par la situation de la famille le Crédit Agricole voit et décide... C'est alors qu'on a décidé de louer à Didier... La Rose, la mère de Didier c'est ma marraine... c'est pour ça on est encore en famille, on est cousins c'est pour ça qu'on a laisser les terres à lui et pas à quelqu'un d'autre...".

"... C'est malheureux, parce qu'avant avec 4 ou 5 vaches on arrivait à vivre du fait qu'on avait pas à acheter... mais du fait que maintenant il faut payer ailleurs... autrement c'est fini... la vie n'est plus la même... elle a changé cent pour cent... on travaillait beaucoup plus avant mais on aimait mieux... et puis les gens on était plus familiers... on avait une entente qu'on n'a plus à l'heure actuelle... Depuis la Guerre ça a vraiment changé... ça a allé tellement vite qu'on ne se rend pas compte.. c'était mieux... on était moins tenté... on avait une pauvre vélo et on se contentais de ça...".

Chez Quilliard, il faisait tout, les arbres, le terrain, le jardin... c'est un peu dans le même ordre des choses... le travail de jardinier et l'agriculture? le jardin c'est plus manuel mais sinon c'est la culture aussi... l'agriculture vous faites pousser les céréales et le jardin vous faites pousser les choux, les tomates... c'est plus à la main...". "...Chez Quilliard on faisait des pommes de terre, des carottes, des haricots, des petits-pois...". Depuis 1968 j'y travaillais... j'avais aussi le jardin d'aménagement... et presque tout à la main, j'avais quand-même le moto-culteur... mais aujourd'hui il y a des machines pour faire tout, un gros moto-culteur, un petit-moto-culteur, la machine à tailler les herbes... avant c'était à la main...".

"... j'ai appris ça machinalement... parce qu'on a vu ça de mon grand-père... de mes parents.. et puis on n'a qu'à continuer... on faisait notre jardin et puis on a des livres où on regarde un petit peu... J'ai appris

aussi avec Michel Quilliard...". "... Ça fait beaucoup celui qui regarde travailler les autres...". "...J'ai passé 16 ans chez Quilliard...".

"... Les enfants ça... s'en vont... il n'y a plus rien à faire ici... on ne peut pas rester tous... avant on s'arrangeait pour grouper toute la famille... du moment qu'on ne peut pas vivre avec les champs il faut se débrouiller autrement...". "...Avec ma mobylette j'ai trouvé du travail... sur la route j'ai vu une sorte de scierie, j'ai vu le bois et puis je me suis dit peut-être... j'ai demandé et j'ai eu le coup de foudre..., le chef m'avait dit, les agriculteurs sont mes meilleurs ouvriers et puis en effet j'étais embauché...".

"... mes soeurs et frères?: ma soeur Paulette était avec son mari dans la région parisienne. Le mari de Suzanne était gardien de prison et il faisait un peu la culture des terres des parents, mais en location... L'autre, André a planté des sapins chez Quilliard, Suzanne aussi allait faire le ménage... Jean Marie a fait le jardinage avant moi... Il est partie à Châtillon sur Seine avec sa femme... et puis Bernard presque toujours a travaillé au Château. C'est le père Michel qui l'avait embauché...".

Synthèse: Le patrimoine formé par les terres héritées par sa mère permet à son père devenir agriculteur tout en continuant des petits boulots de débardage... La suite n'était possible pour les enfants car ils étaient nombreux, ainsi Michel fait des petits boulots.. Son apprentissage naît de l'expérience, des conditions matérielles de vie de la famille: apprendre à se débrouiller soi-même, observer travailler les autres, on allait aux champs...ce sont des phrases qui résument son savoir acquis et appris.

De père agriculteur fils débardeur...Robert LEMAIRE
(50? ans)

Il travaille avec son père jusqu'à l'armée (20 ans). A l'époque il y avait beaucoup de matériel... et puis la famille n'avait pas assez de terrain: modernisation de l'agriculture depuis 15 ans... Et en même temps comme il y a la forêt, on allait souvent en forêt avec le tracteur on arrivait à débarder déjà un petit peu et

puis comme j'ai vu que c'était plus rentable de travailler en forêt qu'en agriculture il a pris la décision.

Jusqu'à 1963, date à laquelle il se met à son compte, on était associés son père et lui pour l'agriculture et pour le bois...

Aujourd'hui, "...il y a plusieurs façon de débarder, mais en ce qui nous concerne nous c'est le débardage des grumes, ça consiste à approcher l'arbre que le bûcheron a abattu... les débardeurs accrochent l'arbre derrière le tracteur et il faut le sortir en bordure de route de manière que les grumiers, les camions puissent le charger...".

"... Les bûcherons préparent le bois suivant il soit du chauffage, de cellulose, pour faire la pâte à papier, en bois de deux mètres... ce sont ces grumes de deux mètres que nous débardons. C'est avec un tracteur forestier... On accroche à chaque grume des cables... on l'enlève d'un côté et du bout ça traîne et on le sort de la forêt... Ensuite avec la grue, le grapin prend le bois 2 mètres, le serre et le charge dans le remorque, lorsqu'il est plein il y a autour de 16 stères, on emène ça jusque sur la route, alors soit ils déchargent ça sur une semiremorque, il faut 3 engins, ou alors ils le déposent le long de la route en ville..."

"... Le matin on part avec tout, la voiture dedans le camion et le tracteur... l'aire du travail autour de 80 kilomètres de Villars, plus loin ça fait trop et beaucoup de fatigue... le retour no le fait en voiture... Comme pour les bûcherons, c'est aussi les marchands de bois qui nous contactent une fois qu'eux ont fini leur travail..." "... Le travail cette année (1990) a commencé début octobre et va jusqu'au début juillet. L'été c'est la saison morte..." "... Son père a fait le débardage avec son grand-père, c'était avec des chevaux, ils débardaient surtout du bois de chauffage, il n'y avait pas le bois de deux mètres pour la patte à papier... Pour cela il y a des usines importantes dans la région et il y en a deux autres qui vont se monter à Nancy et à Strasbourg, sont étrangères, filandaise et suédoise, la demande de carton augmente de plus en plus..."

Photo: Débardage à cheval. Journal 1990.

"... La destination du bois, ça dépend, des grumes qui restent dans les scieries de la région mais la meilleure qualité s'en va à l'étranger: Allemagne, Autriche, Belgique, Italie... Les marchands de bois préfèrent vendre à l'étranger parce que c'est mieux payé. Les scieries de la région font du bois pour le meublement, il y en a à Ville sous la Ferté, Montigny sur Aube, Dinteville...". "... Entre bûcherons et débardeurs il y a une bonne entente et parfois ils aident les débardeurs à faire son travail... Aujourd'hui il y a des écoles de bûcheronnage, par exemple à Bricon on forme des bûcherons mais il y en a

très peut qui travaillent après... ce sont toujours les étrangers qui le font... on leur apprend à distinguer les catégories des bois, les essences, à couper un arbre... ça existe il y a plus de 15 ans. Pour devenir bûcheron on demande aujourd'hui au CAF... ce sont les assurances qui exigent une formation... C'est-à-dire si vous n'avez pas votre diplôme et que la Mutuelle Agricole ne veut pas vous assurer pour pouvez avoir des problèmes ensuite, car personne voudra vous assurer... C'est récent depuis 4 ou 5 ans, pour les anciens bûcherons et les étrangers ça n'existe pas".

"... Les débardeurs sont payés au mètre cube, ou à la stère, ça va de 24 francs en bordure de route à 30 ou 40 francs... Difficile le travail en forêt... parfois des mauvais chantiers ... on se donne beaucoup de mal pour gagner très peu... Un tracteur coûte un million de francs... Suivant le type de débardage, la grume on la mesure en mètres cubes pour être payés, tandis que le bois d'un mètre ou de deux mètres est payé en stères ou même en tonnes, ainsi eux, (les débardeurs de bois d'un mètre et deux mètres) arrivent à mettre 14 à 16 stères dans leurs engins et nous (débardeurs de grumes) on tire derrière nos tracteurs de 3 à 6 mètres cubes. Des fois il n'y a pas grande chose, si c'est de petits arbres... on n'arrive pas à mettre la quantité qu'il faudrait... tandis qu'eux souvent sortent chargés dès la forêt... La mesure est faite par les marchands de bois avec les clients."

"... Pour devenir débardeur, il faut aussi un diplôme... c'est surtout les assurances qui ne veulent pas contracter des gens sans formation... et même pour être exploitant forestier, cependant souvent dès qu'on demande la carte de débardeur ou d'exploitant forestier auprès de la Chambre des Métiers on vous fait payer la Taxe professionnelle et ensuite on vous la donne, pour les exploitants forestiers... il faut le caution pour pouvoir acheter les bois...". "... pour débarder il faut une bonne santé... parfois on travaille à moins de 28 degrés. Des douleurs chroniques touchent la partie entre la main et le bras et parfois ça peut durer deux ans...".

"... On aime travailler pour la Caisse Dépôt Foncière parce que c'est l'argent de l'Etat et on est sûr de toucher l'argent à la fin... La CDF c'est une sorte de groupement forestier qui fonctionne comme une banque, avec les bénéfices on achète des forêts privées... lorsque ce sont eux qui nous embauchent on est contents... Car souvent il est difficile à savoir si les exploitants forestiers sont fiables ou non... la

dispersion et l'éloignement... on préfère travailler avec ceux de la région..."

Quelques anotations sur le débardage:

Entre le débardage à boeufs pratiqué autrefois dans le village et celui d'aujourd'hui différents types se sont écoulés, d'abord celui tiré par des boeufs, ensuite les chevaux et ensuite la motorisation.

Les différentes opérations de débardage sont, d'abord le débusquage qui consiste à enlever la grume du terrain où elle se trouve et à l'amener sur le terrain carrossable. Et ensuite le débardage proprement dit.

Aujourd'hui on combine le débardage des chevaux avec le motorisé dans certains endroits, il s'agit là de reconnaître la capacité du cheval pour sortir la grume de la forêt sans la dédaigner. Le cheval fait le debusquage, on attache la grume au harnachement du cheval et effectue son travail soigneusement car il a la force et l'adresse nécessaire pour emener la grume sur la ligne du débardage. Ensuite, à l'aide de câbles, l'engin motorisé tracte les grumes des lignes de débardage au lieu de dépôt. A chaque voyage, le tracteur convoie entre cinq à six mètres cubes. La distance de ces aller et retour n'excède pas, en principe, plus de cinq cent mètre. Parallèlement, la durée de ces voyages ne doit pas dépasser une demi-heure. Il s'agit-là d'une question de rentabilité pour l'ouvrier motorisé.

En ce qui conerne le débardage à Villars tel que le récits des gens nous l'ont fait savoir, aujourd'hui il est complètement motorisé. Mais les gens commencent à mettre en question les dédommagements écologique que parfois ces engins font dans la forêt ce qui pourrait s'éviter avec les chevaux.

Cette dernière phase est, comme son nom l'indique l'endroit où sont déposées les grumes, dans l'attente de leur enlèvement par un grumier. Elles son gerbées (mises en tas) par essence. Par ordre, les chênes qui représentent 90 pour cent des peuplements puis les charmes et ensuite les feuillus (poirier, merisier, érable). En face les pins et les épicéas sont déposés.

VII.3.3.1 Le bûcheronnage.

Médardo Norberti arrive autour de 1925 à Villars en Azois avec son épouse Dussolina SCALI. Il était né à Vinci (Florence-Italie). "...C'est à travers l'Office du Travail et le Consulat italien qu'il obtient un contrat de travail... à l'époque il avait une émigration à grand scale...". "... Comme Ullivieri, mon père aussi était de l'assistance publique, élevés par une famille nourricière...". "... On était embauchés pour faire le travail du bois: scieurs de long, bûcherons etc...".

Les scieurs de long: "... l'arbre on le mettait sur un chevalet à la vertical, en haut et au bout, d'un côté de l'arbre il y avait un scieur de long monté sur un escarlot? et puis de l'autre côté et en bas un autre scieur de long supportait et tirait de la scie. Il fallait couper l'arbre tout au long. Ils avaient des haches spéciales, c'était pour faire un bloque et deux ou trois traverses. Les traverses étaient entièrement faites à la main".

"...Mon père, Médardo, a fait la bûcheronnage... il a travaillé les bois de Mr. Quilliard, mais embauché par la Société Hubert, exploitant forestier de la coupe Quilliard à l'époque...". "... Mr. Lemaire avait fait le bûcheronnage avec mon père...".

"... Il a fait aussi le charbon de bois:... on empilait le bois à la verticale... on recachait tout ça avec des herbes et on allumait...". "... Sylvain Quilliard s'occupait de l'exploitation du charbon...". On utilisait le charbon pour le chauffage qu'on mettait dans les gazonels? sorte de petis fourneaux où on mettait le charbon pour cuire les aliments... Ils ont été vendus en antiquaires...

Mr. Bataille a travaillé aux bois comme bûcheron depuis 1948 - 1980. Souvent pour les exploitants de la Société Quilliard et aussi pour la forestière de Champagne. Chez les bûcherons il n'y a plus des français... sont les étrangers. On a passé de la situation de salariés (mon père: Médardo Norberti a été salarié...) à celle d'être payés à la coupe. "... Les patrons ne veulent plus déclarer aux caisses à la Sécurité Sociale, il donne la coupe et puis: débrouillez-vous... c'est plus rentable. Le matériel ce sont les bûcherons qui l'achètent. La tronçonneuse dure

trois ans plus au moins. On gagnait plus qu'à l'usine et puis on était son maître... Dans les temps il y avait beaucoup de bûcherons... Aujourd'hui ce sont les turcs qui font le bûcheronnage, il n'y plus personne que le fait...". "... Sa dernière fille - nous dit Mme. Bataille, née Norberti - ne voulait pas s'en aller d'ici et ils (elle et son mari) ont racheté la maison des grands-parents, qui avaient décédés elle en 1972 et lui en 1975. D'abord on avait fait le gîte rural dans la maison et puis ensuite la maison de la fille. Son mari est facteur volant dans l'Aube... Les autres enfants son ailleurs, à la Sécurité Social, le mari de l'autre fille travaille comme gardien de prison quoique son père était aussi agriculteur... c'est le problème des petits fermes...".

VII.3.4. Bûcheron - ouvrier agricole et vigneron

Joseph Hanuzek aussi bûcheron et... Son père Jean est venu au début de la Première Guerre autour de 1936 1937, d'abord en Bretagne, Côte d'Or et Haute Marne. Il est venu comme vacher, ensuite fermier. Etant vacher il a venu à Villars. Il travaillait avec sa femme Jeanne Janus et lorsqu'ils ont quitté les vaches ç'était l'agriculture... Il était employé chez Quilliard jusqu'à sa retraite.

"... Moi, d'abord j'ai fait le bûcheronnage, pendant un an et demi... pour différents patrons: Carneiro, Romano, etc... Couper les sapins... ça vient tout seul... à la campagne on voit comme ils font et puis on les suit.... A la hache... seule une personne avait une tronçonneuse (un italien: Paolini), ça coutait très cher et souvent elle était en panne... après ça s'améliorât. On achetait les haches chez Vossart (Quincaillerie et dernier bar du villlage)." "... Avec le passe-par-tout on abattait l'arbre... c'était une grande scie, on la prenait à deux et on tirait l'un d'un côté et l'autre de l'autre... avec la hache on écorçait le pied de l'arbre, ensuite on débranchait..." "... Au début on écorçait le pied, des écorces très épaisses, on préparait l'abattage: on faisait une entaille bien nette pour diriger l'arbre où on voulait qu'il tombe. En général on le dirige du côté d'où il penche... on essayait de les allonger tous dans un côté et les branches on les mettait sur les côtés. Une fois que l'arbre était abattu on débranchait les côtés, les ramiers suivant la longueur et les troncs ensuite, il était cubé et marqué par l'acheteurs ou marchands de bois... ensuite on les sciait soit en petits morceaux pour le bois de mines, soit en

grumes..." Ecorçage, abattage, coupage, cubage et recoupage voilà les tâches de bûcheron. Le travail se faisait en hiver, le tout quatre ou cinq mille cubes, c'est-à-dire autour de 20 arbres par hectare. Les arbres étaient coupés au cube, à franc... pour le bûcheron... les délinquants... ceux qui habitaient les baraques en bois, il y avait une salle à manger avec la cuisine et puis derrière la chambre à coucher..." Les charbonniers aussi y habitaient... pour se ravitailler, ils descendaient une ou deux fois par semaine pour acheter les provisions et puis ils remontaient..."

Pour le bûcheronnage on travaillait à deux, au début avec un italien (Bruno) et puis il a travaillé tout seul, un petit peu aidé par son épouse. "... Chacun faisait son arbre mais pour le tomber on était deux... avec le passepartout... avec la tronçonneuse... cela évite ce travail à deux.. alors lorsque l'un était occupé avec la tronçonneuse, l'autre s'occupait des branches, il branchait... Le patron c'est toujours l'acheteur de la coupe jamais le propriétaire de la forêt. Avec l'arrivée de la tronçonneuse on triplait le travail fait avant à deux avec la hache, surtout pour les sapins... on peut donc se mettre tout seul à son compte. En 1960 lorsque j'avais une bonne tronçonneuse je me suis mis seul à mon compte... on n'écorçait plus, seules les poteaux et les bois de mines car les grumes sont écorçées dans les scieries dans les écorçeuses... des grosses machines qui prend avec ses dents les grumes et qui font tourner le tronc sur des écorçeuses qui enlèvent tout.

La culture il l'a appris avec son frère chez Quilliard à la sortie de l'école. Les terres de la Société Quilliard, au Sud, surtout des céréales... son père s'occupait des vaches... Toute l'année il y avait du boulot, au début on travaillait avec les chevaux et les tracteurs... le premier tracteur en 1950, lorsque Bertrand Quilliard est devenu fermier... L'automne on préparait la semaille aux champs, il fallait labourer, rincer, semer, ensuite l'hiver on labourait les semences du printemps... on faisait les bois, en ce moment, pour se chauffer, pour nous, et pour la société... on allait couper les perches que la commune donne aux affouagistes... c'était une demie hectare pour la société, pour Bertrand et pour nous. Aussi, on s'occupait des vaches blanches qui étaient enfermées, des toros et des gévisses... Au début les lieuses: machines pour lier les herbes en noeud... étaient tirées par des chevaux et par le tracteur ensuite, à partir de 1952... Depuis que la moissonneuse-lieuse est arrivée on

n'utilise plus les lieuses. On fauché à la main, avec un rateau, et derrière une personne prenait les herbes et faisait des liens... une quinzaine de personnes et puis le matériel est arrivé et le nombre des personnes a diminué, d'abord huit et puis aujourd'hui une seule personne qui travaille tout, cent hectares... Avec la moissonneuse-batteuse achetée autour des années 1963-64 elle fauchait et battait le mois d'août... car il faut que le blé soit bien mûr... la paille bien sèche ... ça ne l'abattais pas... Avant c'était une trémis? qui le faisait et ensuite Bertrand Quilliard a acheté la moissonneuse-batteuse. Avec le tracteur on mettait le grain de la moissonneuse-batteuse avec le "huit saint foin?", un remorque...

Pendant que le père s'occupait des vaches, plus tard il a quitté et il est devenu ouvrier agricole, les enfants, les frères faisaient la culture avec le tracteur.

Autour de 1965 il a quitté la maison Quilliard pour faire la mécanique agricole, dépannage des machines agricoles... à Chaumont. Plus tard il a travaillé à Clairvaux dans une usine de déroulage des bois: stockage, séchage: secher, couper en longueur voulu...on reprend le bois pour recouper à nouveau, ensuite on trie les bonnes et les moins bonnes... ça peut varier après le séchage, avoir des fissures, etc. on passe à l'encoleuse: deux rouleaux où on mettait la feuille qui était encollée dessus et dessous, et on colle de manière que les moins bonnes restent à l'intérieur... à la fin on voit seulement la bonne feuille, ensuite, on passait les feuilles collées sur des presses à 150 tonnes et chauffées à 120 degrés pendant environ 5 minutes... tant que la colle est sèche et puis on la retire...repris ensuite par les ouvriers et passé par les toupis on fait le contre-plaque. Il a travaillé dans cette usine dans l'entretien du matériel après sa formation de mécanicien-depanneur, et pendant 8 ans. En ce moment il y a dans cette usine Maurice Courtaut...".

Plus tard il a commencé avec les vignes... et encore aujourd'hui. Le début, autour de 1973, mais depuis une trentaine d'années il faisait les vendanges chez de Vitry à Urville... il était chez Quilliard et pendant les vacances, au mois d'octobre, il partait faire les vendanges à Urville... A l'époque, vers 1954, avant la mécanisation des vendanges... le patron rassemblait un certain nombre de gens pour vendanger le plus vite possible avant que ça pourrissent, on prenait chacun un rang... on coupait les grâffes... on mettait ça dans les paniers... lorsqu'ils étaient pleins on les

vidaient dans des caisses... on débardait les caisses à la main... on les mettait sur le chemin et du chemin au remorque, du remorque au pressoir. Sur une surface de 5 ou 6 hectares il y avait autour d'une quinzaine de personnes.

"...Un jour le patron m'a dit... ça t'intéresse de faire les vignes... ah! oui! mais ça coûte très cher... dès qu'il a pu il a acheté 15 ares à Champignolles, plus près qu'Urville, et puis il a loué d'autres parcelles plantées déjà... ceci rapporte bien car on paye un tier pour le bail et le deux tiers est à nous, j'avais loué 33 ares à Champignolles... Petit à petit il a racheté et aujourd'hui il possède autour de 2 hectares. Le vieux tracteur de monsieur de Vitry, mon ancien patron, c'est moi qui l'ai acheté..."

"...Les gens qu'il louait, à Champignolles, ils étaient très âgés, le mari était malade, avant lui quelqu'un d'autre faisait mal le travail et alors on lui a proposé et il était d'accord..."

Les limites de terres champanisées correspondent aux limites naturels que Villars a à l'ouest, ainsi Cunfin dans l'Aube et Champignolles dans la Côte d'Or.

"... La deuxième personne pour laquelle je travaillais était à Bar sur Aube où elle avait son travail... cela lui faisait beaucoup de travail et alors il a décidé d'abord de louer et plus tard de vendre... j'étais d'accord... ça m'a permis de racheter de terrain et de me monter à mon propre compte personnelle..."

"... Il faut un minimum de 2 hectares.. on compte à la tonne, on est limité à 10.200 kg/hectare plus 10%, en tout ça fait autour de 12.500 kgs... au dessous de ce chiffre on n'a pas le droit de livrer... il reste dans la vigne, on peut le ramasser mais à un prix dérisoire... on le laisse pourrir car ce n'est pas rentable...."

Les tâches: "... on commence à tailler le mois de février (mi-février) s'il fait beau... c'est-à-dire, on enlève tous le vieux bois ce qui n'est pas intéressant: on a seulement le droit de garder 22 bourgeons par pied... la distance à garder, un mètre dix sur un mètre dix aussi c'est contrôlé... tout est sous contrôl... les contrôleurs peuvent venir de la Marne ou de l'Aube sans prévenir personne... alors si ça ne va pas ça peut être déclassé." "... On taille pendant un mois et demi, vers le 15 mars on a fini... on taille autour de 500 à 700 plants par jour ça dépend avec un sécateur à

main, sorte de ciseau. Il y a du matériel automatique, électrique -avec du batterie- on appuie un bouton et c'est moins pénible, car en taillant avec la main la douleur monte dans les bras et parfois il est impossible de se servir de la main droite pendant 2 ou 6 jours. On travaille 10 ou 12 heures par jour, on est patron, s'il pleut on n'y va pas".

"... Ensuite on attache toutes les branches, soit sur le pied soit sur un fil... qu'on met le plus bas. Fil à fer mais comme un cheveu entouré de papier, on fait le tour du brin avec le fil de fer, on prend un crochet et on tire... ça on l'appelle "queue de cochon". C'est vers avril ou mai...".

"... Ensuite le desherbage ou les engrais: des produits qu'on met pour éviter de pousser de l'herbe pendant un an, on le fait avant que la vigne soit poussée, il faut que le bourgeon soit toujours en hivernage pour éviter que l'engrais touche le raisin....".

"... Ensuite après quelques semaines de repos, qu'on utilise pour préparer des plantation sur des vignes arrachées ou des friches classées...Le terroir c'est délimité par le Comité Interprofessionnel de vin de Champagne, ce sont généralement les coteaux, là où il a eu des vignes c'étaient des friches pleines d'arbres dedans... d'abord on déracine et ensuite on remet la vigne en place... Un beau coteau? Il faut 2 ou 3 jours pour planter 12 ares. Chaque 30 ans il faut enlever les plantations, les vignes ne rapportent bien à partir de cette date... on attend 1 ou 2 ans pour replanter, pour traiter les terrains, tuer les microbes, mais on peut replanter...".

"... Ensuite (après le desherbage) on commence les traitements, le premier commence dès que la 4ème. feuille est sortie, on met du soufre, on passe avec le tracteur spécial... Début juin le fil baladeur on le monte au fur et à mesure que la vigne monte, il faut qu'elle soit bien droite... On passe des brins... et on repasse... on remonte le fil de fer jusqu'à la hauteur voulue pour que le soleil vienne dessous. Entre 2 piquets il y a 4 plantes qui sont pincées et ça tient tout le long... les raisins sont dessous ce fil... et puis on passe avec une roguese?, machine qui coupe tout, pour que les brins ne viennent pas trop longs... on passe 3 ou 4 fois tous les ans ça pousse tellement vite...".

"... les vindanges on le fait avec le tracteur où on met 4 caisses devant et 4 derrière que les gens remplissent des raisins... c'est le tracteur qui sort les caisses de la remorque au pressoir... On pèse les raisins... On presse dans le pressoir 30 de jus de champagne... Après ça reste une journée dans la cuve, des cuves immenses. Les particuliers font du champagne eux-mêmes. Il a travaillé à la cooperative à Urville, où il a appris à traiter le vin....".

"... Il ne parle pas très bien le polonais et il ne sait pas l'écrire,... on lui a envoyé une lettre de la Pologne et il ne savait pas la lire, c'est une polonaise qui le lui a traduit... sa mère parlait le polonais, son frère le sait car il l'a appris en Pologne... sa soeur aussi car elle habite Monsons les Mines où c'est plein des polonais... là-bas on travaille les mines il y a 3000 ou 4000 polonais... ma soeur s'est marié avec un polonais qu'elle a connu à Monsons..."

VIII) CONCLUSIONS: Villars demain?

A travers l'étude de la transmission à Villars, nous avons vu comment la population: tonneliers d'abord et travailleurs agricoles ou forestiers ensuite ont pour la plupart cessé d'exister, à l'exception des deux agriculteurs, la coupure entre le Villars d'aujourd'hui et celui d'autrefois est totale. Cependant, si bien les descendants des tonneliers n'exercent plus l'artisanat de la tonnellerie, ils ont eût au moins l'accès à la propriété des terres. Jusqu'à la veille de la Deuxième Guerre Mondiale l'économie de Villars est caractérisée par la distribution relativement égale des moyens de production entre les habitants, la faiblesse et la stabilité des forces productives excluent la production en masse et l'accumulation des surplus importants: l'exploitation est familiale.

C'est dans ce contexte économique que l'endogamie, consanguine et géographique, a été considérée: chaque famille possédait un patrimoine plus ou moins solide qui se consolidait grâce aux alliances. Après la crise économique et avec la disparition de la tonnellerie, le déséquilibre provoque des variations dans les structures familiales, notamment l'augmentation du nombre de "solitaires" par rapport à la structure classique caractérisée par le nombre important des familles nucléaires à taille réduite. Logiquement le frein à la croissance démographique et à tout autre type de croissance est évident. Seuls les immigrés ont fait augmenter de très peu la situation et cela pendant une période assez courte, en tout cas la rupture entre l'ancien mode de vie et le nouveau était déjà faite.

D'une part l'impression des villageois qui répondent à la question sur l'avenir de Villars en disant, les enfants s'en vont, car il n'y a plus rien à faire ici. Avant on s'arrangeait pour grouper toute la famille... mais du moment qu'on ne peut pas vivre avec les champs il faut se débrouiller autrement...". "C'est malheureux, parce qu'avant avec 4 ou 5 vaches et un bout du terrain on arrivait à vivre du fait qu'on avait pas à acheter... mais du fait que maintenant il faut payer... la vie n'est plus la même, elle a changé cent pour cent, on travaillait beaucoup plus avant mais on aimait mieux, et puis les gens on était plus familiers... on avait une entente qu'on n'a plus à l'heure actuelle. Depuis la Guerre ça a vraiment

changé... ça a allé tellement vite qu'on ne se rend pas compte...". Cet informateur a 65 ans, fils d'agriculteur, petit-fils de tonnelier et pendant sa vie a aidé à son père, d'abord à débarder, ensuite dans l'agriculture, lors de son installation il a tout fait, il a aussi travaillé chez Quilliard.

Par contre les préoccupations des associés de la Société Qu. concernent plutôt aux adaptations des nouveaux membres, la génération des jeunes, plus intéressé par les entretiens familiaux et les loisirs que lors des rencontres familiales ont lieu à Villars. La génération précédente continue à considérer le patrimoine familial plutôt comme résultat d'un travail et d'une bonne gestion familiale qu'il faut sauvegarder. Cependant, cette Société construit son avenir à Villars sur l'espace que les villageois sont obligés à abandonner. Différentes situations de départ sont d'abord à l'origine des deux situations qu'à l'heure actuelle connaît Villars, celle des familles anciennes et celle des associés de la Société.

- BIBLIOGRAPHIE -

OUVRAGES ET ARTICLES CONCERNANT LA REGION

BARRIER, (A.), "Les droits d'usage dans les forêts". Les Cahiers Haut-Marnais, num. 12, Mai-Juin 1946.

JOLAS (J.), ZONAREND (F.), "Cousinage, voisinage", in Mélanges et communications, mélanges offerts à Claude Lévi-Strauss, Paris, Mouton, 1970, pp. 169-180.

KARNOUOH (C.), "L'oncle et le cousin", Etudes rurales, 1971, num. 42, pp. 7-51.

KARNOUOH (C.) "La démocratie impossible. Parenté et politique dans un village lorrain", Etudes rurales, 1973, num. 52, pp. 24-56.

KARNOUOH (C.) "Penser 'maison', penser 'famille'. Résidence domestique et parenté dans les sociétés rurales de l'Est de la France", Etudes rurales, 1979, num. 75, pp. 35-75.

KARNOUOH (C.) "Le pouvoir et la parenté", in Paysans, femmes et citoyens par Hugues Lamarche, Susan Carol Rogers et Claude Karnouoh, Le Paradou, Actes Sud, 1980, pp. 143-209.

PETIT (C.), "La culture et l'industrie du chanvre dans un village haut-marnais", Bull. du comité du Folklore champenois, 1931-1936, pp. 295-306.

PETITO-MAURIES (M.), "Forêt communale, droits d'usage et affouage en Châtillonnais". Etudes rurales, 1972, oct-déc., num. 48.

PINGAUD (M.C.), "Terres et Familles dans un village du Châtillonnais". Etudes Rurales, 1971, num. 42, pp. 52-104.

PINGAUD (M.C.), Paysans en Bourgogne. Les gens de Minot, Paris, Flammarion, 1978.

RAULTIN (H.) "La communauté villageoise en Châtillonnais", Etudes rurales, 1972, oct-déc. num. 48.

TROCHET (J.R.), "Le matériel d'une exploitation agricole en Champagne vers 1930". Revue de l'École du Louvre, 1984, num. 5/4.

TROCHET (J.R.), "Le passé recomposé. Pierre Minet (1820-1907), paysan-artisan champenois". Arts et Traditions Populaires. Nouvelles Acquisitions, Nov. 1987 - Mars 1988.

ZONAREND (F.), "La parenté baptismale à Minot (Côte-d'Or)", Annales ESC 1978, vol. 33, num. 3, pp. 656-676.

ZONAREND (F.) La société locale, Paris, PUF, 1980, 314 p.

ZONAREND (F.) "Le être proche et le pas trop loin", Ethnologie française, XI, 1981, 4, pp. 311-318.

OUVRAGES ET ARTICLES GENERAUX

ASSIER-ANDRIEU (L.), "Représentations juridiques et conséquences sociologiques du modèle domestique dans les Pyrénées", Droit et culture, 1983, num. 5.

ASSIER-ANDRIEU (L.), "Rituels domestiques et légendaire familial. L'inventaire symbolique d'une lignée paysanne languedocienne (1699-1933). Rapport au conseil du Patrimoine ethnologique. Groupe de Recherche, "Héritité sociale des familles occitanes". Centre d'Anthropologie de l'Université des Sciences Sociales. Toulouse. Article dans la revue Terrain num. 4, mars 1985. P. 85.

AUGE (M.), Les domaines de la parenté, Paris, Maspéro, 1975.

AUGUSTINS (G.), "Division égalitaire des patrimoines et institution de l'héritier", Archives européennes de Sociologie, XX, 1979, pp. 127-141.

AUGUSTINS (G.), "Esquisse d'une comparaison des systèmes de perpétuation des groupes domestiques", Archives européennes de Sociologie, XXIII, 1982, pp. 39-69.

RONNIEI (J.), GABRIER (G.), Savoir paysan, savoir agronomique en Beaujolais. Université de Lyon, rapport au conseil du Patrimoine ethnologique, avril 1984.

BOURDIEU (P.), "Les stratégies matrimoniales", Annales ESC XXVII, 1972, 4-5, juil-oct., pp. 1.105-1.127.

DELROS (G.) et JORION (P.), La transmission des savoirs. Edit. de la Maison des Sciences de l'homme. Paris 1984.

DELPHY (C.), "La transmission de l'état à Chardonneret", Ethnologie française, 1974, Tome 4, 1-2.

DELVIT (Ph.), "A la terre, au minier: des familles et leurs traditions autour de Fumal (1850-1920)", rapport au conseil du Patrimoine, mars 1985. Groupe de recherche "Héritité sociale des familles occitanes". Toulouse.

FINE (A.) "Transmission symbolique et filiation: Sud-Ouest occitan XIXe.-XXe.", rapport au conseil du Patrimoine

- ethnologiques, Paris, 1985. Groupe de Recherche "Héritage sociale des familles occitanes", Toulouse.
- FOUCAULT (M.), L'archéologie du savoir, Paris, Gallimard, Bibliothèque des Sciences humaines, 1969.
- FOY (R.), Anthropologie de la parenté, Paris, Gallimard, 1978.
- HENRY (L.), Manuel de démographie historique, Genève, Paris, Droz, 1970.
- HERITIER (F.), Lien social de la parenté, Paris, Gallimard-Le Seuil, 1982.
- LAMAISSON (P.), Parenté, patrimoine, stratégies matrimoniales sur ordinateur: une paroisse du Haut-Gévaudan du XVIe. siècle au début du XIXe. siècle, thèse de 3ème. cycle, Paris V Sorbonne, nov. 1977.
- L'HOMME, "Formes de nomination en Europe", L'Homme num. spécial, XX, 4, 1980.
- LEVI-STRAUSS (C.), Les Structures élémentaires de la parenté, Paris, PUF, nouvelle édition, 1967.
- LEVI-STRAUSS (C.), La Pensée sauvage, Paris, Pion, 1962.
- LEROI-GOURHAN (A.), L'homme et la matière. Ed. Albin Michel, Paris 1945 et 1971.
- LEROI-GOURHAN (A.), Milieu et techniques. Ed. Albin Michel, Paris 1945 et 1973.
- MAUSS (M.), Sociologie et anthropologie, Paris, PUF, 1985.
- OURLIAC (P.), et MALAFOSSE (J.), Histoire du droit privé, Paris, PUF, 1968.
- RAISON-JOURDE (F.), "Endogamie et stratégie d'implantation professionnelle des migrants auvergnats à Paris au XIXe. siècle", Ethnologie française, 1980, vol. 10, num. 2, pp. 153-162.
- SEGALEN (M.), "Cycle de la vie familiale et transmission des biens: analyse d'un cas", Ethnologie française, 1978, 4, pp. 271-278.
- SEGALEN (M.), Mari et femme dans la société paysanne, Paris, Flammarion, 1979.
- SEGALEN (M.), Sociologie de la famille, Paris, Armand

Collin, 1981.

STREIFF-GENART (J.), "Choix de conjoint et identité sociale. Les mariages des immigrants maghrébins de la deuxième génération". Revue méditerranéenne, Paris, 1980, num. 24, pp. 103-114.

THUNTON (F.), "Une méthode d'étude: la chrono-généalogie", Etudes rurales, 1977, num. 65, pp. 5-13.

VAN GENNER (A.), Les Rites de passage, Paris, E. Nourry, 1909.

YVER (J.), Égalité entre héritiers et exclusion des enfants dotés. Essai de géographie coutumière. Ed. Sirey, Paris 1966.